



Enquête publique unique préalable aux opérations de restructuration et d'aménagement du secteur autour de la gare de Toulouse :

- déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes
- enquête parcellaire,
- mise en compatibilité du PLU ou du PLUi-H,
- classement et déclassement des voiries,
- permis de construire de la Tour Occitanie.

14 mars – 30 avril 2019

Document n° 3/3 : Annexes

Auteurs : Commission d'enquête désignée par le Tribunal administratif de Toulouse

Identification de l'enquête publique : E 18000187/31

4 juillet 2019

Sommaire

Annexe A : Arrêté de mise à l'enquête publique et avis d'enquête

Annexe B : Publicités de l'enquête dans les journaux

Annexe C : Liste des points d'affichage de l'avis d'enquête

Annexe D : Lettre aux associations de non-prolongation de l'enquête

Annexe E : Réponses écrites diverses obtenues avant le début de l'enquête au sujet de la Tour Occitanie

Annexe F : Lettre « Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique » (Commission d'enquête) et réponse au PV (Europolia)

Annexe G : Délais post-enquête : demande de la Commission d'enquête, lettre Europolia, réponse de la Préfecture

Annexe H : Identification des requêtes du public

Annexe I : Les observations détaillées du public: *consultables à la Préfecture*

Annexe A :

**Arrêté de mise à l'enquête publique
et
Avis d'enquête**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'aménagement commercial
et de l'utilité publique

ARRETE

portant ouverture d'une enquête publique unique préalable :
- à la délivrance du permis de construire de la tour Occitanie,
- à la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest,
- à la détermination des parcelles à déclarer cessibles,
- à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation,
- au classement et au déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées

LE PREFET DE LA REGION OCCITANIE,
PREFET DE LA HAUTE-GARONNE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de l'habitat et de la construction ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code des transports ;

Vu le code du patrimoine ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération toulousaine opposable approuvé le 16 mars 2012 et révisé le 27 avril 2017 ;

Vu le projet Mobilités 2020.2025.2030 valant révision du plan de déplacements urbains de la grande agglomération toulousaine approuvé le 7 février 2018 ;

Vu le programme local de l'habitat adopté pour la période 2014-2019 ;

Vu le schéma d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne approuvé pour la période 2016-2021 ;

Vu le plan de prévention des risques d'inondation approuvé le 20 décembre 2011 ;

Vu le schéma régional de cohérence écologique arrêté le 27 mars 2015 ;

Vu le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie approuvé le 29 juin 2012 ;

Vu le plan climat adopté par Toulouse Métropole le 29 mars 2012 ;

Vu le plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, opposable ;

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat arrêté ;

Vu la délibération du conseil de Toulouse Métropole du 18 février 2016 approuvant les objectifs et les modalités de la concertation ouverte du 29 mars au 28 juin 2016, au titre de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme, sur le plan guide urbain de Toulouse EuroSudOuest ;

Vu la délibération du conseil de Toulouse Métropole du 30 juin 2016 approuvant le bilan de la concertation susvisée ;

Vu la délibération du conseil de Toulouse Métropole du 15 décembre 2017 approuvant les objectifs et les modalités de la concertation ouverte du 30 janvier au 29 mars 2018, au titre de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme, sur le projet de création de ZAC Toulouse EuroSudOuest ;

Vu la délibération du conseil de Toulouse Métropole du 28 juin 2018 approuvant le bilan de la concertation susvisée ;

Vu le bilan de la concertation ouverte du 30 janvier au 29 mars 2018 par SNCF Gares et Connexions sur le projet de pôle d'échanges multimodal ;

Vu la délibération du conseil de Toulouse Métropole du 4 octobre 2018 approuvant le dossier d'enquête publique unique et autorisant l'exécutif à requérir l'ouverture de l'enquête publique réglementaire ;

Vu le courrier du 31 octobre 2018 par lequel le président de Toulouse Métropole a sollicité l'ouverture de l'enquête publique réglementaire ;

Vu le dossier d'enquête unique comprenant, conformément aux dispositions de l'article L.123-6 du code de l'environnement, les pièces et avis exigés au titre de chacune des enquêtes initialement requises, dont :

- le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest composé conformément aux dispositions des articles R.123-8 du code de l'environnement et R.112-4 du code de l'expropriation ;

- le dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation établi en application des articles L.153-54 à L.153-59 du code de l'urbanisme,
- le dossier de permis de construire établi en application des articles L.431-1 et suivants du code de l'urbanisme,
- le dossier d'enquête parcellaire composé conformément aux dispositions de l'article R.131-3 du code de l'expropriation,
- le dossier de classement et de déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées établi en application de l'article R.141-6 du code de la voirie routière ;

Vu l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation, jointe au dossier d'enquête unique ;

Vu l'estimation sommaire et globale du coût des acquisitions foncières réalisée le 10 juillet 2018 par France Domaine ;

Vu les prescriptions du service régional de l'archéologie préventive des 18 septembre 2017 et 23 avril 2018, jointes au dossier d'enquête unique ;

Vu l'avis rendu le 21 juin 2018 par la commission nationale du patrimoine et de l'architecture sur le projet architectural de la Tour Occitanie dans le cadre général du projet d'aménagement urbain de Toulouse EuroSudOuest, joint au dossier d'enquête unique ;

Vu les courriers du 5 novembre 2018 par lesquels la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, Tisséo Collectivités et la Ville de Toulouse ont été invités à rendre leur avis, dans le délai réglementaire de deux mois, sur le dossier d'enquête unique incluant l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation ;

Vu la décision de la présidente du tribunal administratif de Toulouse du 16 novembre 2018 désignant la commission d'enquête chargée de conduire l'enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest, à la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation, à la détermination des parcelles à déclarer cessibles, au permis de construire de la Tour Occitanie et au classement et déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées ;

Vu l'avis délibéré rendu le 5 décembre 2018 par la formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable sur l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet

et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation, joint au dossier d'enquête unique ;

Vu les courriers du 5 décembre 2018 par lesquels les personnes associées ont été invitées à la réunion d'examen conjoint à tenir le 17 décembre 2018 en application des articles L.153-54 à L.153-59, R.153-13 et R.153-14 du code de l'urbanisme et portant sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation ;

Vu l'avis rendu par le conseil municipal de Toulouse par délibération du 7 décembre 2018 sur l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation, joint au dossier d'enquête unique ;

Considérant que les avis ou l'information relative à l'absence d'observations rendues, dans le délai réglementaire et au titre de l'article L.122-1 du code de l'environnement, par la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne et Tisséo Collectivités sur l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation, devront être publiés sur les sites internet des services de l'État en Haute-Garonne et de la Ville de Toulouse et joints au dossier d'enquête unique ;

Considérant que le mémoire en réponse des maîtres d'ouvrage à l'avis rendu par l'autorité environnementale devra être joint au dossier d'enquête unique ;

Considérant que le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint précitée devra être joint au dossier d'enquête unique ;

Considérant que les travaux nécessaires à la réalisation de la première phase du projet Toulouse EuroSudOuest doivent faire l'objet d'une enquête publique dans les conditions définies aux articles L.110-1 du code de l'expropriation et L.123-1 et suivants du code de l'environnement ;

Considérant que les modalités de l'enquête ont été arrêtées en concertation avec la commission d'enquête ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ;

ARRETE

Article 1 : Description de l'opération soumise à enquête

Toulouse EuroSudOuest est un grand projet d'aménagement urbain et d'amélioration des mobilités autour de la gare de Toulouse-Matabiau, qui vise à former, sur un périmètre de 135 hectares, une centralité majeure d'intérêt métropolitain, régional et européen.

Il répond à deux ambitions complémentaires :

- Transformer la gare en un pôle d'échanges multimodal afin de connecter le cœur de la métropole à tous les modes de transport,
- Etendre le centre-ville au-delà du canal du Midi afin d'intégrer dans le cœur de ville les quartiers voisins de la gare, lesquels bénéficieront de l'amélioration des liaisons inter-quartiers ainsi que de la création de nouveaux logements, services, espaces verts, commerces et bureaux.

Compte tenu de leur ampleur, les travaux envisagés se dérouleront sur près de 15 ans en trois phases principales :

- 1ère phase (2019-2022) : réalisation des premiers travaux d'infrastructures - partie sud de la rue Raynal, avenue de Lyon, rue Saint-Laurent, parvis Lyon, places jardinées - et les premiers développements immobiliers - Tour Occitanie, Sernam - ,
- 2ème phase (2022-2030) : création de la partie nord de la rue Raynal, mise en service du pôle d'échanges multimodal, aménagement du secteur Raisin et premiers aménagements des secteurs Périole et Canal,
- 3ème phase (après 2030) : finalisation de l'aménagement des secteurs Périole et Canal.

Une évaluation environnementale a été menée sur la totalité des 135 hectares du projet et sur l'ensemble de ses composantes afin de disposer d'une approche globale de ses effets sur l'environnement.

Ce sont, néanmoins, les opérations réalisées sur la période 2019-2022 qui sont soumises à la présente enquête publique.

Article 2 : Autorités responsables du projet

La réalisation de Toulouse EuroSudOuest implique un large partenariat public et privé :

- Toulouse Métropole et Europolia pour les développements urbains et les différents espaces publics (voiries, espaces verts, parvis...),
- La Ville de Toulouse, pour les équipements de superstructure (groupe scolaire, crèche, gymnase...),
- Tisséo Collectivités pour la desserte en transports urbains,
- SNCF Gares et Connexions pour le pôle d'échanges multimodal,
- SNCF Mobilités pour les activités de transport,
- SNCF Immobilier pour la gestion des fonciers et bâtis du groupe public ferroviaire,
- SNCF Réseau pour les aménagements ferroviaires,
- La compagnie de Phalsbourg pour l'opération immobilière dénommée « Tour Occitanie »,
- La Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour les aménagements de la gare routière.

La conduite opérationnelle de Toulouse EuroSudOuest a été confiée à Europolia, société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole, sise Immeuble Toulouse 2000, B.P. 60822, 2, esplanade Compans Caffarelli 31008 Toulouse Cedex 6 - Tél. : 05.31.48.82.20, www.europolia.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

Article 3 : Autorité organisatrice de l'enquête publique

Le préfet de la Haute-Garonne est chargé de l'organisation de la présente enquête publique.

Article 4 : Objets de l'enquête

L'enquête publique unique comprend cinq objets :

- la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest, à savoir :
 - la création de la partie sud de la rue Raynal,
 - la restructuration de l'avenue de Lyon,
 - l'élargissement de la rue Saint-Laurent,
 - l'aménagement du parvis Lyon,
 - l'aménagement de quatre places jardinées : « Chabanon », « Maison éclusière » « Magasins généraux » et « Cheminots »,
 - la réalisation de l'opération immobilière Sernam prévoyant principalement un ensemble tertiaire sur l'emprise de la halle Sernam ainsi qu'un hôtel, des logements et des commerces de proximité de part et d'autre de l'avenue de Lyon ;
- la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation ;
- la détermination des parcelles à déclarer cessibles ;
- le permis de construire de la Tour Occitanie, immeuble de grande hauteur ;
- le classement et le déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées.

Article 5 : Evaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, des collectivités intéressées et de leurs groupements

La formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable, les collectivités intéressées et leurs groupements ont été invités à rendre un avis sur le dossier d'enquête incluant l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation.

Les avis de l'autorité environnementale, des collectivités territoriales intéressées et de leurs groupements ou l'information relative à l'absence d'observations émises par ces derniers sont insérés au dossier d'enquête unique et publiés sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest ainsi que sur le site internet de la Ville de Toulouse à l'adresse suivante : www.toulouse.fr

Article 6 : Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 48 jours entiers et consécutifs du jeudi 14 mars au mardi 30 avril 2019 inclus.

Par décision motivée, la commission d'enquête pourra prolonger celle-ci dans les conditions fixées à l'article L.123-9 du code de l'environnement.

Enfin, l'enquête pourra être suspendue ou complétée à la demande du maître d'ouvrage dans les conditions respectivement définies aux articles R.123-22 et R.123-23 du même code.

Article 7 : Lieu et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans la commune de Toulouse.

Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, est désigné siège de l'enquête.

Article 8 : Composition de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse

Présidente :

- Mme Sabine NASCINGUERRA,

Membres de la commission :

- M. Bernard POULIGNY,

- M. René JEANNE.

Article 9 : Ouverture des registres d'enquête

Préalablement à l'ouverture de l'enquête, les registres d'enquête unique seront ouverts, cotés et paraphés par l'un des membres de la commission d'enquête.

Article 10 : Composition du dossier d'enquête unique

Le dossier d'enquête unique comprend :

- le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique composé conformément aux dispositions des articles R.123-8 du code de l'environnement et R.112-4 du code de l'expropriation,
- le dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation établi en application des articles L.153-54 à L.153-59 du code de l'urbanisme,
- le dossier de permis de construire établi en application des articles L.431-1 et suivants du code de l'urbanisme,
- le dossier d'enquête parcellaire composé conformément aux dispositions de l'article R.131-3 du code de l'expropriation,
- le dossier de classement et de déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées établi en application de l'article R.141-6 du code de la voirie routière.

Ce dossier pourra, à la demande de la commission d'enquête, être complété par tous documents utiles à la bonne information du public.

Article 11 : Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête unique

- **Dans les administrations suivantes**

Le dossier d'enquête unique restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans les administrations suivantes :

- au siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,
- à la mairie de quartier de Bonnefoy, 4, rue du Faubourg Bonnefoy.

Le dossier d'enquête unique sera également consultable à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau pendant les permanences de la commission d'enquête.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

- **Sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction de la citoyenneté et de la légalité 1, place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Article 12 : Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

- **Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres d'enquête ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture du siège de Toulouse Métropole et de la mairie de quartier de Bonnefoy.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre déposé, pendant les permanences de la commission d'enquête, à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau.

- **Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest**

- **S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête**

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Mme Sabine NASCINGUERRA, présidente de la commission d'enquête :

- **soit par courrier postal** : au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête Toulouse EuroSudOuest - A l'attention de la présidente de la commission d'enquête »

- **soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet suivant :**

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites remises à la commission d'enquête seront annexées, dans les meilleurs délais possibles, au registre déposé à Toulouse Métropole, siège de l'enquête et publiées sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

- **Rencontrer la commission d'enquête en trois lieux différents**

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête lors de ses 9 permanences :

➤ **Au siège de Toulouse Métropole :**

- lundi 18 mars 2019 de 11h00 à 14h00
- mardi 9 avril 2019 de 14h00 à 17h00
- mardi 30 avril 2019 de 11h00 à 14h00

➤ **A la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy :**

- mercredi 27 mars 2019 de 9h00 à 12h00
- mardi 23 avril 2019 de 13h30 à 16h30

➤ **A l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse Matabiau :**

- vendredi 5 avril 2019 de 16h00 à 19h00
- samedi 13 avril 2019 de 9h00 à 12h00
- mercredi 17 avril 2019 de 14h00 à 17h00
- vendredi 26 avril 2019 de 16h00 à 19h00

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Article 13 : Publicité de l'enquête

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de cette consultation sera publié à la diligence du préfet, aux frais d'Europolia, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également publié, par voie d'affiches et, éventuellement, par tous autres procédés, dans les lieux habituels prévus à cet effet, dans les administrations susvisées.

Cette formalité sera accomplie par les autorités administratives concernées et justifiée par un certificat produit à l'issue de l'enquête.

En outre, dans les mêmes conditions de délai et de durée, et sauf impossibilité matérielle justifiée, il sera procédé par les soins d'Europolia, à l'affichage du même avis sur les lieux situés au voisinage de l'opération projetée et visibles de la voie publique.

Ces affiches doivent être conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par l'arrêté ministériel du 24 avril 2012.

Enfin, l'avis d'ouverture d'enquête sera publié sur le site internet suivant :
www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Ces mesures de publicité seront accomplies notamment en vue de l'application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique reproduites ci-après :

En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité."

Article 14 : Information et obligations des propriétaires

Avant la date fixée pour l'ouverture de l'enquête, Europolia adressera, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception, à chacun des intéressés figurant sur l'état parcellaire joint au dossier d'enquête parcellaire, si leur domicile est connu, ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndicats, dans les conditions déterminées par les articles R.131-6 et R.131-7 du code de l'expropriation :

1° l'avis du dépôt du dossier d'enquête en mairie,

2° l'obligation qui leur est faite de fournir les indications relatives à l'identité des propriétaires conformément aux dispositions décrites ci-après.

En cas de domicile inconnu, la notification sera faite dans les mêmes formes que précédemment, en double exemplaire au maire qui en fera afficher un et fera remettre, le cas échéant, l'autre aux locataires et preneurs à bail rural ou, à défaut, gardera ce dernier pour le joindre au dossier après l'avoir visé.

Les propriétaires auxquels notification sera faite du dépôt des dossiers d'enquête en mairie seront tenus de fournir à l'administration expropriante les indications relatives à leur identité telles qu'elles sont définies ci-après en exécution des dispositions de l'ordonnance du 10 juin 2010 modifiant, notamment, le régime de publicité foncière.

- Cas des personnes physiques

- Les noms, prénoms, dans l'ordre de l'état civil, domicile, date et lieu de naissance, profession des parties, ainsi que le nom et prénoms de leur conjoint.

- Cas des personnes morales

a) Dénomination ;

b) Forme juridique et siège. En ce qui concerne les associations et les syndicats, l'acte ou la décision doit, en outre, comporter la date et le lieu de leur déclaration ou du dépôt de leurs statuts ;

c) Lorsque la personne morale est inscrite au répertoire prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, le numéro d'identité qui lui a été attribué, complété, si celle-ci est assujettie à immatriculation au registre du commerce et des sociétés, par la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée.

En outre, doivent être indiqués les nom, prénoms et domicile du ou des représentants de la personne morale.

Lorsque la personne morale n'est pas inscrite au répertoire des entreprises et de leurs établissements, ou lorsqu'elle est en cours d'inscription, le certificat d'identité doit être complété d'une mention attestant de cette situation.

Le certificat est établi au vu de l'original, d'une expédition ou d'une copie collationnée de tout document constatant la dénomination, la forme juridique et le siège actuels de la personne morale ainsi que, si elle est inscrite au répertoire susmentionné, son numéro d'identité.

Toutefois, si le siège de la personne morale n'est pas en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer, le document au vu duquel le certificat est établi doit être délivré ou certifié par l'autorité administrative ou par l'agent diplomatique ou consulaire qui représente la République française au lieu du siège et accompagné, s'il est rédigé en langue étrangère, d'une traduction en français certifiée soit par cet agent, soit par un interprète habituellement commis par les tribunaux.

Article 15 : Clôture de l'enquête

A l'expiration de l'enquête, les registres d'enquête seront transmis sans délai à la présidente de la commission d'enquête pour être clos par elle.

Dès réception des registres et des documents annexés, la commission d'enquête rencontrera, dans la huitaine, les autorités responsables du projet, et leur communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Les responsables du projet disposeront d'un délai de quinze jours pour produire leurs observations éventuelles.

Article 16 : Elaboration et remise du rapport et des conclusions de la commission d'enquête

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies.

Le rapport comporte le rappel de l'objet du projet, la liste de l'ensemble des pièces figurant dans le dossier d'enquête, une synthèse des observations du public, une analyse des propositions et contre-propositions produites durant l'enquête et, le cas échéant, les observations du responsable du projet en réponse aux observations du public.

Dans un document séparé, la commission d'enquête consignera ses conclusions motivées sur chacun des objets de l'enquête, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet.

Dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, sauf éventuelle prorogation, la présidente de la commission d'enquête transmettra au préfet de la Haute-Garonne l'exemplaire du

dossier d'enquête déposé au siège de l'enquête, accompagné des registres et pièces annexées ainsi que le rapport et les conclusions motivées. Elle transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions au président du tribunal administratif.

Article 17 : Durée et lieux où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Toulouse Métropole et à la mairie de quartier de Bonnefoy à Toulouse où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne – Direction de la citoyenneté et de la légalité — 1 place Saint Etienne – 31038 Toulouse cedex 9.

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Article 18 : Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation

A l'issue de l'enquête, le préfet soumettra, pour avis, le dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint à l'assemblée délibérante de Toulouse Métropole. Si celle-ci ne s'est pas prononcée dans le délai de deux mois, son avis sera réputé favorable.

Article 19 : Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête

A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations structurantes de Toulouse EuroSudOuest et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole opposable,
- la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation.

Le maire de Toulouse se prononcera, par arrêté, sur le permis de construire de la Tour Occitanie.

Enfin, le conseil de Toulouse Métropole se prononcera, par délibération, sur le classement et le déclassement des voiries.

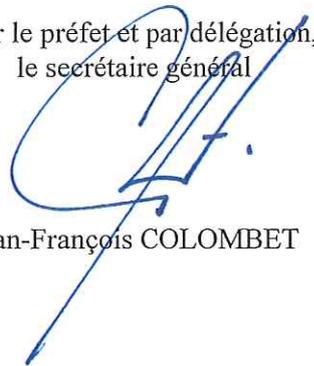
Article 20 : Exécution du présent arrêté

- Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

- le directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne,
 - le maire de Toulouse,
 - le président de Toulouse Métropole,
 - le directeur général d'Europolia,
 - le président directeur général de la Compagnie de Phalsbourg,
 - les membres de la commission d'enquête,
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Toulouse, le **21 DEC. 2018**

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général



Jean-François COLOMBET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE

Direction de la citoyenneté et de la légalité

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

TOULOUSE EUROSUDOUEST

du 14 mars au 30 avril 2019

Description de l'opération soumise à enquête

Toulouse EuroSudOuest est un grand projet d'aménagement urbain et d'amélioration des mobilités autour de la gare de Toulouse-Matabiau, qui vise à former, sur un périmètre de 135 hectares, une centralité majeure d'intérêt métropolitain, régional et européen.

Il répond à deux ambitions complémentaires :

- Transformer la gare en un pôle d'échanges multimodal afin de connecter le cœur de la métropole à tous les modes de transport,
- Etendre le centre-ville au-delà du canal du Midi afin d'intégrer dans le cœur de ville les quartiers voisins de la gare, lesquels bénéficieront de l'amélioration des liaisons inter-quartiers ainsi que de la création de nouveaux logements, services, espaces verts, commerces et bureaux.

Compte tenu de leur ampleur, les travaux envisagés se dérouleront sur près de 15 ans en trois phases principales :

- 1ère phase (2019-2022) : réalisation des premiers travaux d'infrastructures - partie sud de la rue Raynal, avenue de Lyon, rue Saint-Laurent, parvis Lyon, places jardinées - et les premiers développements immobiliers - Tour Occitanie, Sernam -,
- 2ème phase (2022-2030) : création de la partie nord de la rue Raynal, mise en service du pôle d'échanges multimodal, aménagement du secteur Raisin et premiers aménagements des secteurs Périole et Canal,
- 3ème phase (après 2030) : finalisation de l'aménagement des secteurs Périole et Canal.

Une évaluation environnementale a été menée sur la totalité des 135 hectares du projet et sur l'ensemble de ses composantes afin de disposer d'une approche globale de ses effets sur l'environnement.

Ce sont, néanmoins, les opérations réalisées sur la période 2019-2022 qui sont soumises à la présente enquête publique.

Autorités responsables du projet

La réalisation de Toulouse EuroSudOuest implique un large partenariat public et privé :

- Toulouse Métropole et Europolia pour les développements urbains et les différents espaces publics (voiries, espaces verts, parvis...),
- La Ville de Toulouse, pour les équipements de superstructure (groupe scolaire, crèche, gymnase...),
- Tisséo Collectivités pour la desserte en transports urbains,
- SNCF Gares et Connexions pour le pôle d'échanges multimodal,
- SNCF Mobilités pour les activités de transport,

- SNCF Immobilier pour la gestion des fonciers et bâtis du groupe public ferroviaire,
- SNCF Réseau pour les aménagements ferroviaires,
- La compagnie de Phalsbourg pour l'opération immobilière dénommée « Tour Occitanie »,
- La Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour les aménagements de la gare routière.

La conduite opérationnelle de Toulouse EuroSudOuest a été confiée à Europolia, société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole, sise Immeuble Toulouse 2000, B.P. 60822, 2, esplanade Compans Caffarelli 31008 Toulouse Cedex 6 - Tél. : 05.31.48.82.20, www.europolia.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

□ Objets de l'enquête

L'enquête publique unique comprend 5 objets :

1 la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest, à savoir :

- la création de la partie sud de la rue Raynal,
- la restructuration de l'avenue de Lyon,
- l'élargissement de la rue Saint-Laurent,
- l'aménagement du parvis Lyon,
- l'aménagement de quatre places jardinées : « Chabanon », « Maison éclusière » « Magasins généraux » et « Cheminots »,
- la réalisation de l'opération immobilière Sernam prévoyant principalement un ensemble tertiaire sur l'emprise de la halle Sernam ainsi qu'un hôtel, des logements et des commerces de proximité de part et d'autre de l'avenue de Lyon ;

2 la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation ;

3 la détermination des parcelles à déclarer cessibles ;

4 le permis de construire de la Tour Occitanie, immeuble de grande hauteur ;

5 le classement et le déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées.

□ Evaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, des collectivités intéressées et de leurs groupements

La formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable, les collectivités intéressées et leurs groupements ont été invités à rendre un avis délibéré sur le dossier d'enquête incluant l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation.

L'avis de l'autorité environnementale et des collectivités intéressées ou l'information relative à l'absence d'observations émises par ces dernières sont insérés au dossier d'enquête unique et publiés sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne à l'adresse suivante :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 48 jours entiers du 14 mars au 30 avril 2019 inclus.

Lieu et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans la commune de Toulouse.

Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, est désigné siège de l'enquête.

Composition de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse

Présidente : Sabine NASCINGUERRA,

Membres de la commission : Bernard POULIGNY et René JEANNE

Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

- **Dans les administrations suivantes**

Le dossier d'enquête unique restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans les administrations suivantes :

- au siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,

- à la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy, 4, rue du Faubourg Bonnefoy à Toulouse.

Le dossier d'enquête unique restera également déposé à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau pendant les permanences de la commission d'enquête.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

- **Sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction de la citoyenneté et de la légalité, 1, place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

- **Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres ouverts aux jours et heures habituels d'ouverture du siège de Toulouse Métropole et de la mairie de quartier de Bonnefoy.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre déposé, pendant les permanences de la commission d'enquête, à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau.

- **Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante :** www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

- **S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête**

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période à la présidente de la commission d'enquête :

- **soit par courrier postal :** au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête Toulouse Eurosudouest -A l'attention de la présidente de la commission d'enquête »

- **soit par courrier électronique** en se rendant sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

- **Rencontrer la commission d'enquête en trois lieux différents**

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête lors de ses 9 permanences :

➤ **Au siège de Toulouse Métropole :**

- lundi 18 mars 2019 de 11h00 à 14h00

- mardi 9 avril 2019 de 14h00 à 17h00

- mardi 30 avril 2019 de 11h00 à 14h00

➤ **A la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy :**

- mercredi 27 mars 2019 de 9h00 à 12h00

- mardi 23 avril 2019 de 13h30 à 16h30

➤ **A l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse Matabiau :**

- vendredi 5 avril 2019 de 16h00 à 19h00

- samedi 13 avril 2019 de 9h00 à 12h00

- mercredi 17 avril 2019 de 14h00 à 17h00

- vendredi 26 avril 2019 de 16h00 à 19h00

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Information et obligations des propriétaires

En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

☐ Durée et lieux où le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Toulouse Métropole et à la mairie de quartier de Bonnefoy à Toulouse où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne (adresse précitée).

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

☐ Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête

A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole opposable,
- la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation.

Le maire de Toulouse se prononcera, par arrêté, sur le permis de construire de la Tour Occitanie.

Enfin, le conseil de Toulouse Métropole se prononcera, par délibération, sur le classement et le déclassement des voiries.

Toulouse, le **21 DEC. 2013**

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général


Jean-François COLOMBET

Annexe B :

Publicité de l'enquête dans les journaux

AVIS D'ATTRIBUTION

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSIN AUTERIVAIN HAUT-GARONNAIS, M. le Président, Rd 820 ZI Robert Lavigne, 3190 AUTERIVE, Tél : 05 61 50 99 00 - Fax : 05 61 50 99 02, mël : responsable-mp@ccb31.fr, web : <http://www.cc-bassinauterivain.fr/>

Objet : Prestation de nettoyage de structures petite-enfance, enfance, jeunes et gymnase.

Référence acheteur : mp/dc

Nature du marché : Services

Procédure adaptée

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse
68, rue Raymond IV
BP 7007 - 31068 Toulouse - Cedex 07
Tél : 0562735757 - Fax : 0562735740
greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 28/01/2019

Marché n° : 2019PSNETSTRUC006

SUD OUEST CLEAN, 22 rue des Genêts (D46), 31500 TOULOUSE Montant indéfini

Renseignements complémentaires : montant HT global : 91845 euros(s)

Envoi le 20/02/2019 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.cc-bassinauterivain.fr/marches-publics/>

AVIS D'ATTRIBUTION

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSIN AUTERIVAIN HAUT-GARONNAIS, M. le Président, Rd 820 ZI Robert Lavigne, 3190 AUTERIVE, Tél : 05 61 50 99 00 - Fax : 05 61 50 99 02, mël : responsable-mp@ccb31.fr, web : <http://www.cc-bassinauterivain.fr/>

Objet : Mission d'animation des permanences de la Maison de l'Habitat

Référence acheteur : mp/dc

Nature du marché : Services

Procédure adaptée

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse
68, rue Raymond IV
BP 7007 - 31068 Toulouse - Cedex 07
Tél : 0562735757 - Fax : 0562735740
greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Attribution du marché

Date d'attribution : 26/11/2018

Marché n° : 2019PSHAB005

EXPERTISE RESTAURATION IMMOBILIERE, 5, allée des muriers, 31600 Labastidette Montant HT : 24 208,00 Euros

Envoi le 20/02/2019 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.cc-bassinauterivain.fr/marches-publics/>

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFET DE LA HAUTE-GARONNE

TOULOUSE EUROSUD-OUEST
du 14 mars au 30 avril 2019

Description de l'opération soumise à enquête : Toulouse EuroSudOuest est un grand projet d'aménagement urbain et d'amélioration des mobilités autour de la gare de Toulouse-Matabiau, qui vise à former, sur un périmètre de 135 hectares, une centralité majeure d'intérêt métropolitain, régional et européen.

Il répond à deux ambitions complémentaires :

- Transformer la gare en un pôle d'échanges multimodal afin de connecter le cœur de la métropole à tous les modes de transport,
- Étendre le centre-ville au-delà du canal du Midi afin d'intégrer dans le cœur de ville les quartiers voisins de la gare, lesquels bénéficieront de l'amélioration des liaisons inter-quartiers ainsi que de la création de nouveaux logements, services, espaces verts, commerces et bureaux.

Compte tenu de leur ampleur, les travaux envisagés se dérouleront sur près de 15 ans en trois phases principales :

- 1ère phase (2019-2022) : réalisation des premiers travaux d'infrastructures - partie sud de la rue Raynal, avenue de Lyon, rue Saint-Laurent, parvis Lyon, places jardinées - et les premiers développements immobiliers - Tour Occitanie, Sernam -
- 2ème phase (2022-2030) : création de la partie nord de la rue Raynal, mise en service du pôle d'échanges multimodal, aménagement du secteur Raisin et premiers aménagements des secteurs Périole et Canal,
- 3ème phase (après 2030) : finalisation de l'aménagement des secteurs Périole et Canal.

Ce sont, néanmoins, les opérations réalisées sur la période 2019-2022 qui sont soumises à la présente enquête publique.

Autorités responsables du projet : La réalisation de Toulouse EuroSudOuest implique un large partenariat public et privé :

- Toulouse Métropole et Europolia pour les développements urbains et les différents espaces publics (voiries, espaces verts, parvis...),
- La Ville de Toulouse, pour les équipements de superstructure (groupe scolaire, crèche, gymnase...),
- Tisséo Collectivités pour la desserte en transports urbains,
- SNCF Gares et Connexions pour le pôle d'échanges multimodal,
- SNCF Mobilités pour les activités de transport,
- SNCF Immobilier pour la gestion des fonciers et bâtis du groupe public ferroviaire,
- SNCF Réseau pour les aménagements ferroviaires,
- La compagnie de Phalsbourg pour l'opération immobilière dénommée « Tour Occitanie »,
- La Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour les aménagements de la gare routière.

La conduite opérationnelle de Toulouse EuroSudOuest a été confiée à Europolia, société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole, sise Immeuble Toulouse 2000, B.P. 60822, 2, esplanade Compans Caffarelli 31008 Toulouse Cedex 6 - Tél. : 05.31.48.82.20, www.europolia.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

Objets de l'enquête : L'enquête publique unique comprend 5 objets :

- 1 la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest, à savoir :
 - la création de la partie sud de la rue Raynal,
 - la restructuration de l'avenue de Lyon,
 - l'élargissement de la rue Saint-Laurent,
 - l'aménagement du parvis Lyon,
 - l'aménagement de quatre places jardinées : « Chabanon », « Maison éclusière » « Magasins généraux » et « Cheminots »,
 - la réalisation de l'opération immobilière Sernam prévoyant principalement un ensemble tertiaire sur l'emprise de la halle Sernam ainsi qu'un hôtel, des logements et des commerces de proximité de part et d'autre de l'avenue de Lyon ;
- 2 la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation ;
- 3 la détermination des parcelles à déclarer cessibles ;
- 4 le permis de construire de la Tour Occitanie, immeuble de grande hauteur ;
- 5 le classement et le déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées.

Evaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, des collectivités intéressées et de leurs groupements : La formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable, les collectivités intéressées et leurs groupements ont été invités à rendre un avis délibéré sur le dossier d'enquête incluant l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation.

L'avis de l'autorité environnementale et des collectivités intéressées ou l'information relative à l'absence d'observations émises par ces dernières sont insérés au dossier d'enquête unique et publiés sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Durée de l'enquête : L'enquête se déroulera pendant 48 jours entiers du 14 mars au 30 avril 2019 inclus.

Lieu et siège de l'enquête : L'enquête est ouverte dans la commune de Toulouse.
Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, est désigné siège de l'enquête.

Composition de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse

Présidente : Sabine NASCINGUERRA,
Membres de la commission : Bernard POULIGNY et René JEANNE

Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

Dans les administrations suivantes : Le dossier d'enquête unique restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans les administrations suivantes :

- au siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,
- à la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy, 4, rue du Faubourg Bonnefoy à Toulouse.

Le dossier d'enquête unique restera également déposé à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau pendant les permanences de la commission d'enquête.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

Sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction de la citoyenneté et de la légalité, 1, place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres ouverts aux jours et heures habituels d'ouverture du siège de Toulouse Métropole et de la mairie de quartier de Bonnefoy.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre déposé, pendant les permanences de la commission d'enquête, à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau.

Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête : Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période à la présidente de la commission d'enquête :

- soit par courrier postal : au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête Toulouse Eurosudouest - A l'attention de la présidente de la commission d'enquête »
- soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Rencontrer la commission d'enquête en trois lieux différents

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête lors de ses 9 permanences :

- Au siège de Toulouse Métropole :
 - lundi 18 mars 2019 de 11h00 à 14h00
 - mardi 9 avril 2019 de 14h00 à 17h00
 - mardi 30 avril 2019 de 11h00 à 14h00
- A la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy :
 - mercredi 27 mars 2019 de 9h00 à 12h00
 - mardi 23 avril 2019 de 13h30 à 16h30
- A l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse Matabiau :
 - vendredi 5 avril 2019 de 16h00 à 19h00
 - samedi 13 avril 2019 de 9h00 à 12h00
 - mercredi 17 avril 2019 de 14h00 à 17h00
 - vendredi 26 avril 2019 de 16h00 à 19h00

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Information et obligations des propriétaires : En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation. Le propriétaire et l'usager sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchu de tous droits à l'indemnité.

Durée et lieux où le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête : Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Toulouse Métropole et à la mairie de quartier de Bonnefoy à Toulouse où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne (adresse précitée).

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête : A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole opposable,
- la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation.

Le maire de Toulouse se prononcera, par arrêté, sur le permis de construire de la Tour Occitanie. Enfin, le conseil de Toulouse Métropole se prononcera, par délibération, sur le classement et le déclassement des voiries.

Signé, pour le préfet et par délégation, le secrétaire général, Jean-François COLOMBET

Je suis un particulier. Je passe ma petite annonce dans

LA DÉPÊCHE
MIDI OLYMPIQUE

Le Petit Bleu
Le Villefrancois

LA RÉPUBLIQUE
la Gazette

■ Par téléphone : **04.3000.7000**
(appel non surtaxé prix d'un appel local)

■ Règlement par CB

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

SOLUTION DES JEUX

SUDOKU

8	5	9	6	7	3	1	2	4
1	4	2	8	5	9	7	6	3
3	6	7	1	2	4	8	5	9
6	9	3	7	4	8	5	1	2
2	7	4	5	9	1	3	8	6
5	8	1	2	3	6	9	4	7
4	1	5	9	6	7	2	3	8
7	2	6	3	8	5	4	9	1
9	3	8	4	1	2	6	7	5

FACILE

3	6	7	5	8	4	9	1	2
8	9	1	6	7	2	3	4	5
2	4	5	9	1	3	6	7	8
4	3	9	7	2	6	8	5	1
5	7	2	1	9	8	4	6	3
1	8	6	3	4	5	7	2	9
6	2	4	8	3	1	5	9	7
7	1	8	4	5	9	2	3	6
9	5	3	2	6	7	1	8	4

DIFFICILE

Mots croisés N° 4198

HORIZONTALLEMENT :

I.- RÉPERTOIRE. -II.- ARAMÉEN. US. -III.- Q.I.E. -IV.- UNISSONS. -V.- SCIEUR. -VI.- TIROIR. RÉ. -VII.- TUE. TEMPE. -VIII.- ÉLEVÉ. ENTE. -IX.- UÉLÉ. ER. -X.- RS. RECRUES. -VERTICALEMENT : A.- RAQUETTEUR. -B.- ÉRIN. IULES. -C.- PA. IRRÉEL. -D.- EM. VER. -E.- RÉUS-SITE. -F.- TÉ. OCRE. OC. -G.- ON. NI. ME. -H.- ISE. PNEU. -I.- RUE. URÉTRE. -J.- ES. ÔRE.

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

VIE DES SOCIÉTÉS

Modification

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCM MEDITOULOUSE

SCM au capital de 1 067 €
Siège social : 37 Boulevard Deodat de Severac
31300 Toulouse

R.C.S. Greffe de Toulouse 324443944
Par décision du 25/01/2019, l'AG a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 25/01/2019.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Greffe de Toulouse.

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

AFINITIF SARL au capital social de 9350 Euros
Siège social : avenue du 8 mai 1945 SIREN 479 989 097 R.C.S. TOULOUSE suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 29 janvier 2019, Thomas GARCY, demeurant 4 rue de la Halle, CINTEGABELLE (Haute Garonne) et Adrien KUBIK, demeurant 13 rue des charbonnets, SAINT-ALBAN (Haute Garonne) ont été nommés en qualité de Co-Gérants.
Pour avis.

RECTIFICATIF ADDITIF

Rectificatif à l'annonce parue dans La Dépêche du Midi, le 03/02/2019, concernant la société H2B-COM SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE À CAPITAL VARIABLE DE 150€. SIÈGE : 1 RUE DES PÉNITENTS BLANCS 31010 TOULOUSE CEDEX 6 82213098 RCS DE TOULOUSE, lire Par décision du président du 01/12/2018 en lieu et place de Par décision du président du 17/12/2018

Assemblée générale

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE TOULOUSE CROIX DAURADE 115 ROUTE D'ALBI 31200 TOULOUSE Société Coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée RCS : D 420771818 ORIAS N° 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel. Les sociétaires sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse ci-dessus qui est convoquée par le Conseil d'Administration à la date suivante : le vendredi 22 mars 2019 à 18h30 MJC de Croix Daurade 141 Chemin de Nicol 31200 Toulouse. Ordre du jour de la réunion : 1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau. 2. Rapport du Conseil d'Administration. 3. Compte rendu d'activité. 4. Présentation du bilan et du compte de résultat. 5. Certification des comptes. 6. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat. 7. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration. 8. Modification du nombre de sièges au Conseil d'Administration. 9. Elections au Conseil d'Administration. 2 sièges sont à pourvoir. MLE JOHANNE SAUNARD, élue sortante, sollicite le renouvellement de son mandat. 10. Clôture de l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration (*) Cf. Article 142 du Règlement Général de Fonctionnement

Journal habilité à recevoir les annonces légales. Tarif et présentation réglementés, arrêtés ministériels NOR : MICE1733475A. Prix : 1,82€ HT le millimètre par colonne, de filet à filet. Reproduction certifiée conforme.

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BEAUZELLE, RUE DES PINS CENTRE COMMERCIAL LE RUISSEAU 31700 BEAUZELLE, Société Coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée RCS : D 452448483 ORIAS N° 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel. Les sociétaires sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse ci-dessus qui est convoquée par le Conseil d'Administration à la date suivante : le vendredi 22 mars 2019 à 19h00 Espace Garonne chemin de Pessoles 31150 GAGNAC SUR GARONNE. Ordre du jour de la réunion : 1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau. 2. Rapport du Conseil d'Administration. 3. Compte rendu d'activité. 4. Présentation du bilan et du compte de résultat. 5. Certification des comptes. 6. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat. 7. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration. 8. Elections au Conseil d'Administration. 3 sièges sont à pourvoir. M DIDIER PECHAMAT, élu sortant, sollicite le renouvellement de son mandat. 9. Réponses à vos questions. 10. Allocation de l'invité d'honneur. 11. Clôture de l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration (*) Cf. Article 142 du Règlement Général de Fonctionnement

AUTRES ANNONCES LÉGALES

Divers

Promologis
Groupe ActionLogement

VENTE DE LOGEMENT

PROMOLOGIS - Siège Social : 2, rue du Docteur Sanjères - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6. Vente de logements vacants en application de l'article R 443-12 du CCH ; nous informons nos locataires dans le département de la Haute-Garonne que le logement suivant situé sur la commune de MURET est à vendre. Dans l'ordre : Adresse, type et n° de logement, surface habitable, nombre de lots principaux de la copropriété, Montant moyen des charges, prix de vente. 2 TER AVENUE VINCENT AURIOL, T2, 1137, 47,82, 63, 840/an, étage 7, 63 000 € soit 1 logement collectif en copropriété ; parking privatif inclus. Ce prix est exclusivement réservé aux locataires du département, conformément à l'article L 443-11 du CCH ; les locataires intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite dans un délai de deux mois à compter de la présente publication à : PROMOLOGIS, Service Accession - 2 rue du Docteur Louis Sanjères - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6, en précisant le nom, adresse, téléphone, commune, type et budget.

Mise à jour des marchés publics en temps réel sur le site de :

ladepeche-marchespublics.fr

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFET DE LA HAUTE-GARONNE

TOULOUSE EUROSUD-OUEST
du 14 mars au 30 avril 2019

Description de l'opération soumise à enquête : Toulouse EuroSudOuest est un grand projet d'aménagement urbain et d'amélioration des mobilités autour de la gare de Toulouse-Matabiau, qui vise à former, sur un périmètre de 135 hectares, une centralité majeure d'intérêt métropolitain, régional et européen.

Il répond à deux ambitions complémentaires :

- Transformer la gare en un pôle d'échanges multimodal afin de connecter le cœur de la métropole à tous les modes de transport,
- Étendre le centre-ville au-delà du canal du Midi afin d'intégrer dans le cœur de ville les quartiers voisins de la gare, lesquels bénéficieront de l'amélioration des liaisons inter-quartiers ainsi que de la création de nouveaux logements, services, espaces verts, commerces et bureaux.

Compte tenu de leur ampleur, les travaux envisagés se dérouleront sur près de 15 ans en trois phases principales :

- 1ère phase (2019-2022) : réalisation des premiers travaux d'infrastructures - partie sud de la rue Raynal, avenue de Lyon, rue Saint-Laurent, parvis Lyon, places jardinées - et les premiers développements immobiliers - Tour Occitanie, Sernam -

- 2ème phase (2022-2030) : création de la partie nord de la rue Raynal, mise en service du pôle d'échanges multimodal, aménagement du secteur Raisin et premiers aménagements des secteurs Périole et Canal,

- 3ème phase (après 2030) : finalisation de l'aménagement des secteurs Périole et Canal.

Une évaluation environnementale a été menée sur la totalité des 135 hectares du projet et sur l'ensemble de ses composantes afin de disposer d'une approche globale de ses effets sur l'environnement.

Ce sont, néanmoins, les opérations réalisées sur la période 2019-2022 qui sont soumises à la présente enquête publique.

Autorités responsables du projet : La réalisation de Toulouse EuroSudOuest implique un large partenariat public et privé :

- Toulouse Métropole et Europolia pour les développements urbains et les différents espaces publics (voies, espaces verts, parvis...),

- La Ville de Toulouse, pour les équipements de superstructure (groupe scolaire, crèche, gymnase...),

- Tisséo Collectivités pour la desserte en transports urbains,

- SNCF Gares et Connexions pour le pôle d'échanges multimodal,

- SNCF Mobilités pour les activités de transport,

- SNCF Immobilier pour la gestion des fonciers et bâtis du groupe public ferroviaire,

- SNCF Réseau pour les aménagements ferroviaires,

- La compagnie de Phalsbourg pour l'opération immobilière dénommée « Tour Occitanie »,

- La Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour les aménagements de la gare routière.

La conduite opérationnelle de Toulouse EuroSudOuest a été confiée à Europolia, société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole, sise Immeuble Toulouse 2000, B.P. 60822, 2, esplanade Compans Caffarelli 31008 Toulouse Cedex 6 - Tél. : 05.31.48.82.20, www.europolia.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

Objets de l'enquête : L'enquête publique unique comprend 5 objets :

1 la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest, à savoir :

- la création de la partie sud de la rue Raynal,

- la restructuration de l'avenue de Lyon,

- l'élargissement de la rue Saint-Laurent,

- l'aménagement du parvis Lyon,

- l'aménagement de quatre places jardinées : « Chabanon », « Maison éclusière », « Magasins généraux » et « Cheminots »,

- la réalisation de l'opération immobilière Sernam prévoyant principalement un ensemble tertiaire sur l'emprise de la halle Sernam ainsi qu'un hôtel, des logements et des commerces de proximité de part et d'autre de l'avenue de Lyon ;

2 la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation ;

3 la détermination des parcelles à déclarer cessibles ;

4 le permis de construire de la Tour Occitanie, immeuble de grande hauteur ;

5 le classement et le déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées.

Évaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, des collectivités intéressées et de leurs groupements : La formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable, les collectivités intéressées et leurs groupements ont été invités à rendre un avis délibéré sur le dossier d'enquête incluant l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation.

L'avis de l'autorité environnementale et des collectivités intéressées ou l'information relative à l'absence d'observations émises par ces dernières sont insérés au dossier d'enquête unique et publiés sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne à l'adresse suivante :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Durée de l'enquête : L'enquête se déroulera pendant 48 jours entiers du 14 mars au 30 avril 2019 inclus.

Lieu et siège de l'enquête : L'enquête est ouverte dans la commune de Toulouse.

Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, est désigné siège de l'enquête.

Composition de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse

Présidente : Sabine NASCINGUERRA,

Membres de la commission : Bernard POULIGNY et René JEANNE

Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

Dans les administrations suivantes : Le dossier d'enquête unique restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans les administrations suivantes :

- au siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,

- à la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy, 4, rue du Faubourg Bonnefoy à Toulouse.

Le dossier d'enquête unique restera également déposé à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau pendant les permanences de la commission d'enquête.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

Sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction de la citoyenneté et de la légalité, 1, place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres ouverts aux jours et heures habituels d'ouverture du siège de Toulouse Métropole et de la mairie de quartier de Bonnefoy.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre déposé, pendant les permanences de la commission d'enquête, à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau.

Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête : Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période à la présidente de la commission d'enquête :

- soit par courrier postal : au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête Toulouse EuroSudouest - A l'attention de la présidente de la commission d'enquête »

- soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet suivant :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Rencontrer la commission d'enquête en trois lieux différents

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête lors de ses 9 permanences :

• Au siège de Toulouse Métropole :

- lundi 18 mars 2019 de 11h00 à 14h00

- mardi 9 avril 2019 de 14h00 à 17h00

- mardi 30 avril 2019 de 11h00 à 14h00

• A la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy :

- mercredi 27 mars 2019 de 9h00 à 12h00

- mardi 23 avril 2019 de 13h30 à 16h30

• A l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse Matabiau :

- vendredi 5 avril 2019 de 16h00 à 19h00

- samedi 13 avril 2019 de 9h00 à 12h00

- mercredi 17 avril 2019 de 14h00 à 17h00

- vendredi 26 avril 2019 de 16h00 à 19h00

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Information et obligations des propriétaires : En vue de la fixation des indemnités, l'expropriation notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchués de tous droits à l'indemnité.

Durée et lieux où le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête :

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Toulouse Métropole et à la mairie de quartier de Bonnefoy à Toulouse où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne (adresse précitée).

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête : A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole opposable,

- la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation.

Le maire de Toulouse se prononcera, par arrêté, sur le permis de construire de la Tour Occitanie.

Enfin, le conseil de Toulouse Métropole se prononcera, par délibération, sur le classement et le déclassement des voiries.

Signé, pour le préfet et par délégation, le secrétaire général, Jean-François COLOMBET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MAIRIE DE LAUNAC

Par arrêté n°15 en date du 11 Mars 2019.

Le Maire de LAUNAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les projets de modification et de révision « allégée » du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette enquête se déroulera à la mairie de LAUNAC du 30 mars au 29 avril 2019, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

À cet effet, Mme Claudette GROLLEAU, secrétaire générale de mairie en retraite, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif.

Elle recevra à la mairie de LAUNAC aux jours et heures suivants :

- le samedi 30 Mars de 10h à 12h.

- le lundi 15 Avril de 14h à 19h.

- le lundi 29 Avril de 14h à 19h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier complet (informations environnementales, avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées) :

- sur le site internet de la Mairie de Launac : www.mairie-launac.fr

- en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture ;

- sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication sur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- en les consignnant sur le registre d'enquête disponible en mairie ;

- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie : 3 rue du parc 31330 LAUNAC.

- par courrier électronique : contact@mairie-launac.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la mairie de Launac.

- sur le site internet suivant : mairie-launac.fr

À l'issue de l'enquête publique, la modification et la révision « allégée » du PLU seront approuvées par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,

Nicolas ALARCON

Avis administratif



AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRETFONDS

Approbation de la modification n°2 et des révisions allégées n°1, 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibérations en date du 12 mars 2019, le conseil municipal a décidé d'approuver la modification n°2 et les révisions allégées n°1, 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme modifié est tenu à la disposition du public au service urbanisme de la mairie aux jours et horaires d'ouverture au public.

L'affichage de ces délibérations est effectué conformément à l'article R. 153-21 du code de l'urbanisme pendant un mois en mairie.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE PECHBONNIEU

Approbation de la 2ème modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Par délibération du conseil municipal en date du 8 mars 2019 a été approuvée la modification simplifiée du PLU sur le territoire de la commune de Pechbonnieu.

Cette délibération sera affichée en mairie pendant un mois à compter du 12 mars 2019.

Le dossier de PLU modifié est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture.

VIE DES SOCIÉTÉS

Fonds de commerce

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans La Dépêche du Midi, le 09/03/2019, concernant la société SASU, lire Dénomination : **2ASI**

Assemblée générale

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL de TOULOUSE ST AGNE 44 AVENUE DE L'URSS 31400 TOULOUSE Société Coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée RCS : D 314704818 ORIAS N° 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel. Les sociétaires sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse ci-dessus qui est convoquée par le Conseil d'Administration à la date suivante : le jeudi 4 avril 2019 à 18h00 THEATRE DU PAVE 34 RUE MARAN 31400 TOULOUSE. Ordre du jour de la réunion : 1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau. 2. Rapport du Conseil d'Administration. 3. Compte rendu d'activité. 4. Présentation du bilan et du compte de résultat. 5. Certification des comptes. 6. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat. 7. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration. 8. Modification du nombre de sièges au Conseil d'Administration. 9. Elections au Conseil d'Administration. 10. Communications diverses. 11. Réponses à vos questions. 12. Allocation de l'invité d'honneur. 13. Clôture de l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration (*) Cf. Article 142 du Règlement Général de Fonctionnement

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL de GRENADE 2 RUE DU PORT HAUT 31330 GRENADE Société Coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée RCS : D 513351049 ORIAS N° 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel. Les sociétaires sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse ci-dessus qui est convoquée par le Conseil d'Administration à la date suivante : le jeudi 4 avril 2019 à 19h00 chateau de nolet Chateau de Nolet - RD 26 82600 Aucamville. Ordre du jour de la réunion : 1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau. 2. Rapport du Conseil d'Administration. 3. Compte rendu d'activité. 4. Présentation du bilan et du compte de résultat. 5. Certification des comptes. 6. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat. 7. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration. 8. Modification du nombre de sièges au Conseil d'Administration. 9. Réponses à vos questions. 10. Allocation de l'invité d'honneur. 11. Clôture de l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration.

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL de TOULOUSE PONT DES DEMOISELLES 23 AVENUE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY 31400 TOULOUSE Société Coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée RCS : D 43770411 ORIAS N° 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel. Les sociétaires sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse ci-dessus qui est convoquée par le Conseil d'Administration à la date suivante : le jeudi 4 avril 2019 à 18h30 ARAPL 13 avenue Jean Gonord 31506 TOULOUSE. Ordre du jour de la réunion : 1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau. 2. Rapport du Conseil d'Administration. 3. Compte rendu d'activité. 4. Présentation du bilan et du compte de résultat. 5. Certification des comptes. 6. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat. 7. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration. 8. Modification du nombre de sièges au Conseil d'Administration. 9. Elections au Conseil d'Administration. 4 sièges sont à pourvoir. MME MONIQUE ALBOUY, MLE ODILE BARRE, M JEAN-LUC PETIT, M JEAN CLAUDE REY, élus sortants, sollicitent le renouvellement de leur mandat. 10. Réponses à vos questions. 11. Allocation de l'invité d'honneur. 12. Clôture de l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration (*) Cf. Article 142 du Règlement Général de Fonctionnement

AUTRES ANNONCES LÉGALES

Divers

Promologis
Groupe ActionLogement

VENTE DE LOGEMENT

PROMOLOGIS - Siège Social : 2, rue du Docteur Louis Sanières - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6. Vente de logements vacants en application de l'article R 443-12 du CCH ; nous informons les locataires dans le département de la Haute-Garonne que le logement suivant situé sur la commune de TOULOUSE est à vendre.

Dans l'ordre : Adresse, type et n° de logement, surface habitable, nombre de lots principaux, la copropriété, Montant moyen des charges de vente.

44 avenue de LOMBEZ, T3, n°29, 55 m², 14 1100/an, étage 3, **126 600 €** soit 1 logement collectif en copropriété parking : 6000€

Ce prix est exclusivement réservé aux locataires du département, conformément à l'article 443-11 du CCH ; les locataires intéressés priés d'envoyer une demande écrite dans un délai de deux mois à compter de la présente publication à :

PROMOLOGIS, Service Accession - 2 rue Docteur Louis Sanières - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6, en précisant le numéro de l'annonce, adresse, téléphone, commune, type et but de l'opération.



AVIS D'APPEL A PROJET

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES PYRÉNÉES ORIENTALES

Identification de l'organisme : Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Pyrénées-Orientales 89928 66013 Perpignan Cedex 9

Objet de l'appel à projet : Acquisition d'un immeuble de bureaux en vue de regroupement des services de la CPAM d'une surface d'environ 1200 m² SHON pour loger une certaine de salariés de l'organisme sur le secteur sud de Perpignan.

Modalités de transmission du dossier : Le dossier est disponible sur demande écrite par mail à l'adresse suivante : projets-immobiliers.cpm@perpignan-assurance-maladie.fr

Date limite de remise du projet : Mercredi 17 mai 2019 à 12h00

Promologis
Groupe ActionLogement

VENTE DE LOGEMENT

PROMOLOGIS - Siège Social : 2, rue du Docteur Louis Sanières - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6. Vente de logements vacants en application de l'article R 443-12 du CCH ; nous informons les locataires dans le département de la Haute-Garonne que le logement suivant situé sur la commune de TOULOUSE est à vendre.

Dans l'ordre : Adresse, type et n° de logement, surface habitable, nombre de lots principaux, la copropriété, Montant moyen des charges de vente.

64 BOULEVARD KOENIGS, T3, n°212, 55 m², 14 1100/an, étage 3, **126 700 €** soit 1 logement collectif en copropriété parking : 6000€

Ce prix est exclusivement réservé aux locataires du département, conformément à l'article 443-11 du CCH ; les locataires intéressés priés d'envoyer une demande écrite dans un délai de deux mois à compter de la présente publication à :

PROMOLOGIS, Service Accession - 2 rue Docteur Louis Sanières - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6, en précisant le numéro de l'annonce, adresse, téléphone, commune, type et but de l'opération.

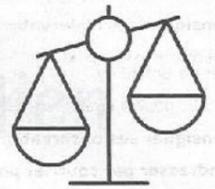
Consultez
tous les marchés
publics
sur le site de :

ladepeche-marchespublics

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4,16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



AVIS AU PUBLIC



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

TOULOUSE EUROSUDOUEST

du 14 mars au 30 avril 2019

> Description de l'opération soumise à enquête

Toulouse EuroSudOuest est un grand projet d'aménagement urbain et d'amélioration des mobilités autour de la gare de Toulouse-Matabiau, qui vise à former, sur un périmètre de 135 hectares, une centralité majeure d'intérêt métropolitain, régional et européen.
Il répond à deux ambitions complémentaires :

- Transformer la gare en un pôle d'échanges multimodal afin de connecter le cœur de la métropole à tous les modes de transport,
- Étendre le centre-ville au-delà du canal du Midi afin d'intégrer dans le cœur de ville les quartiers voisins de la gare, lesquels bénéficieront de l'amélioration des liaisons inter-quartiers ainsi que de la création de nouveaux logements, services, espaces verts, commerces et bureaux.

Compte tenu de leur ampleur, les travaux envisagés se dérouleront sur près de 15 ans en trois phases principales :

- 1^{ère} phase (2019-2022) : réalisation des premiers travaux d'infrastructures - partie sud de la rue Raynal, avenue de Lyon, rue Saint-Laurent, parvis Lyon, places jardinées - et les premiers développements immobiliers - Tour Occitanie, Sernam -,
- 2^{ème} phase (2022-2030) : création de la partie nord de la rue Raynal, mise en service du pôle d'échanges multimodal, aménagement du secteur Raisin et premiers aménagements des secteurs Périole et Canal,
- 3^{ème} phase (après 2030) : finalisation de l'aménagement des secteurs Périole et Canal.

Une évaluation environnementale a été menée sur la totalité des 135 hectares du projet et sur l'ensemble de ses composantes afin de disposer d'une approche globale de ses effets sur l'environnement.

Ce sont, néanmoins, les opérations réalisées sur la période 2019-2022 qui sont soumises à la présente enquête publique.

> Autorités responsables du projet

La réalisation de Toulouse EuroSudOuest implique un large partenariat public et privé :

- Toulouse Métropole et EuroPolia pour les développements urbains et les différents espaces publics (voiries, espaces verts, parvis...),
- La Ville de Toulouse, pour les équipements de superstructure (groupe scolaire, crèche, gymnase...),
- Tisséo Collectivités pour la desserte en transports urbains,
- SNCF Gares et Connexions pour le pôle d'échanges multimodal,
- SNCF Mobilités pour les activités de transport,
- SNCF Immobilier pour la gestion des fonciers et bâtis du groupe public ferroviaire,
- SNCF Réseau pour les aménagements ferroviaires,
- La compagnie de Phalsbourg pour l'opération immobilière dénommée « Tour Occitanie »,
- La Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour les aménagements de la gare routière.

La conduite opérationnelle de Toulouse EuroSudOuest a été confiée à EuroPolia, société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole, sise Immeuble Toulouse 2000, B.P. 60822, 2, esplanade Compans Caffarelli 31008 Toulouse Cedex 6 - Tél. : 05.31.48.82.20, www.europolia.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

> Objets de l'enquête

L'enquête publique unique comprend 5 objets :

- 1 la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest, à savoir :
 - la création de la partie sud de la rue Raynal,
 - la restructuration de l'avenue de Lyon,
 - l'élargissement de la rue Saint-Laurent,
 - l'aménagement du parvis Lyon,
 - l'aménagement de quatre places jardinées : « Chabanon », « Maison éclusière », « Magasins généraux » et « Cheminots »,
 - la réalisation de l'opération immobilière Sernam prévoyant principalement un ensemble tertiaire sur l'emprise de la halle Sernam ainsi qu'un hôtel, des logements et des commerces de proximité de part et d'autre de l'avenue de Lyon ;
- 2 la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation ;
- 3 la détermination des parcelles à déclarer cessibles ;
- 4 le permis de construire de la Tour Occitanie, immeuble de grande hauteur ;
- 5 le classement et le déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées.

> Evaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, des collectivités intéressées et de leurs groupements

La formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable, les collectivités intéressées et leurs groupements ont été invités à rendre un avis délibéré sur le dossier d'enquête incluant l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation.

L'avis de l'autorité environnementale et des collectivités intéressées ou l'information relative à l'absence d'observations émises par ces dernières sont insérés au dossier d'enquête unique et publiés sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

> Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 48 jours entiers du 14 mars au 30 avril 2019 inclus.

> Lieu et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans la commune de Toulouse.

Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, est désigné siège de l'enquête.

> Composition de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse

Présidente : Sabine NASCINGUERRA,
Membres de la commission : Bernard POULIGNY et René JEANNE

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

• Dans les administrations suivantes

Le dossier d'enquête unique restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans les administrations suivantes :

- au siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,
- à la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy, 4, rue du Faubourg Bonnefoy à Toulouse.

Le dossier d'enquête unique restera également déposé à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau pendant les permanences de la commission d'enquête.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

• Sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction de la citoyenneté et de la légalité, 1, place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

• Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres ouverts aux jours et heures habituels d'ouverture du siège de Toulouse Métropole et de la mairie de quartier de Bonnefoy.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre déposé, pendant les permanences de la commission d'enquête, à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre déposé, pendant les permanences de la commission d'enquête, à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau.

• Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

• S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période à la présidente de la commission d'enquête :

- soit par courrier postal : au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête Toulouse Eurosudouest - A l'attention de la présidente de la commission d'enquête »

- soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

• Rencontrer la commission d'enquête en trois lieux différents

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête lors de ses 9 permanences :

--> **Au siège de Toulouse Métropole :**

- lundi 18 mars 2019 de 11h00 à 14h00

- mardi 9 avril 2019 de 14h00 à 17h00

- mardi 30 avril 2019 de 11h00 à 14h00

--> **A la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy :**

- mercredi 27 mars 2019 de 9h00 à 12h00

- mardi 23 avril 2019 de 13h30 à 16h30

--> **A l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse Matabiau :**

- vendredi 5 avril 2019 de 16h00 à 19h00

- samedi 13 avril 2019 de 9h00 à 12h00

- mercredi 17 avril 2019 de 14h00 à 17h00

- vendredi 26 avril 2019 de 16h00 à 19h00

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

> Information et obligations des propriétaires

En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

> Durée et lieux où le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Toulouse Métropole et à la mairie de quartier de Bonnefoy à Toulouse où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne (adresse précitée).

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

> Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête

A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêté, sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole opposable,

- la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation.

Le maire de Toulouse se prononcera, par arrêté, sur le permis de construire de la Tour Occitanie.

Enfin, le conseil de Toulouse Métropole se prononcera, par délibération, sur le classement et le déclassement des voiries.

Signé pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général, Jean-François COLOMBET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Téléphérique urbain sud (TUS)

du 11 février au 18 mars 2019

La préfecture de la Haute-Garonne communique

> En complément à l'avis d'ouverture d'enquête du 27 décembre 2018, relatif à l'opération du Téléphérique urbain sud (TUS), il est précisé qu'en plus des quatre lieux cités dans cet avis, la commission d'enquête assurera une permanence complémentaire en vue d'accueillir le public et de recueillir ses observations sur l'utilité publique du projet jeudi 14 mars 2019 entre 12h00 et 15h00 à l'adresse suivante :

Université Paul Sabatier
Forum Louis Larenc - bâtiment d'accueil
118 route de Narbonne
31400 Toulouse

En conséquence, la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public aux dates et lieux suivants :

* Au siège de Tisséo Collectivités, 7 esplanade Compans-Caffarelli à Toulouse,
- le lundi 11 février 2019 de 9h00 à 13h00
- le lundi 18 mars 2019 de 13h00 à 17h00

* Au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse,
- le lundi 18 février 2019 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 27 février 2019 de 9h00 à 13h00

* À la mairie de quartier de Niel à Toulouse, 81 rue Saint-Roch à Toulouse
- le jeudi 7 mars 2019 de 14h00 à 17h00

* À l'Université Paul Sabatier
Forum Louis Larenc - bâtiment d'accueil
118 route de Narbonne
31400 Toulouse
- le jeudi 14 mars 2019 entre 12 h 00 et 15 h 00

* À la mairie de Ramonville Saint-Agne, place Charles de Gaulle à Ramonville Saint-Agne.
- le samedi 16 mars 2019 de 9h30 à 12h00

Signé pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général, Jean-François COLOMBET

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seing privé du 20 décembre 2018, sans apport en nature de la société «SOLARPROD». FORME : Société par Actions Simplifiée à associé Unique. OBJET : L'étude, la réalisation, le financement, la construction, l'approvisionnement, l'acquisition d'installations valorisant et/ou utilisant toute forme d'énergie fossile ou renouvelable ainsi que tous produits, appareils et équipements électrometallurgiques, électroniques, électrochimiques, chimiques, gazeux, métallurgiques, électriques, mécaniques, thermiques, hydrauliques, de maintenance et de traction ; La gestion et l'administration, l'exploitation directement ou par bail, la maintenance, la location des dites installations ; La cession des dites installations. SIÈGE SOCIAL : TOULOUSE (31200) rue Paule Raymondin n°41 - ZAC Gabardie. DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. CAPITAL SOCIAL : Capital de 100 Euros libérés entièrement, divisé en 10 actions de 10 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité du capital social qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés et entre ascendants, descendants ou encore conjoint de l'associé. La cession d'actions à des tiers est soumise à l'agrément préalable des associés. PRÉSIDENT : Monsieur MILLARD Sébastien, domicilié à SAILLY SUR LA LYS (62840) rue Eric Tabarly n°1. IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE.

Pour avis et insertion

Par Assp du 2.1.2019, il a été constitué une SAS dénommée : CPSCE. Capital : 1000€. Siège : 8 voie communale de Florin, 31230 CAZAC. Objet : en France et à l'étranger, directement ou indirectement : Installation de chauffage, de climatisation, de sanitaire, d'aérothermie, plomberie, travaux électriques. Durée : 99 ans. Président : Mr CARCASSES Yannick, 8 voie communale de Florin, 31230 CAZAC, pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'actionnaire unique sont libres. Immatriculation au RCS de Toulouse

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à COLOMIERS du 14 février 2019, a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La négociation pour le compte de tiers, de toutes acquisitions, ventes, échanges et transactions, locations portant sur tout bien immobilier, l'administration de biens, la gérance et le syndic, l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, ou financières ; la réalisation d'opération de marchand de toutes rénovations ou réhabilitations d'immeubles, l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières.

La dénomination sociale est : ELURA SAS

Le siège social est fixé à : TOULOUSE (31100), 5 rue Paul Ferrando

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Les cessions sont libres entre associés uniquement.

Le premier président de la société est :

Monsieur Antoine GARAT, domicilié à TOULOUSE (31400), 11 rue Hergé.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis
Le Président

MARIPOSA SCI

MARIPOSA SCI

SCI en liquidation

au capital de 100,00€

Siège social : 8 rue de Bagnols

31790 SAINT JORY

RCS TOULOUSE 531028058

Avis de constitution

Par AGE enregistrée en date du 15/12/2018, les associés ont décidé la dissolution de la société à compter du 31/12/2018 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé comme liquidateur Mme NUNEZ Christine demeurant à SAINT JORY (31790) 8 rue de Bagnols avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixée au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en annexe au RCS.

Pour Avis
Le Liquidateur

UNI JURIS

46 Bd Victor Hugo

CS 81443

06008 Nice Cedex 1

Par acte SSP à TOULOUSE du

15/02/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : LES MYRIADES

Siège : 2 Rue Temponnières, 31000 TOULOUSE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE

Capital : 1 200 euros composé d'apports en numéraire

Objet : Acquisition, administration exploitation par bail nu ou meublé de tous biens immobiliers, parts de sociétés à prépondérance immobilière, immeubles bâtis ou non bâtis, acquis ou édifiés par elle ; toute activité de consultation en ingénierie, en gestion et fiscalité ; Exercice du droit de vote :

chaque action donne droit à une voix. Agrément : Toute Mutation d'une ou plusieurs actions, par l'un ou l'autre des Associés Fondateurs, est libre. Toute Mutation d'une ou de plusieurs actions de la Société par les associés, autres que les Associés Fondateurs, même entre associés, est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective prise à la majorité extraordinaire représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social et comprenant obligatoirement le vote favorable des Associés Fondateurs. Président : M. Frédéric FABRE, demeurant : 2 Rue Temponnières, 31000 TOULOUSE

Directrice générale : Mme Sophie, Simone FABRE, demeurant : 2 Rue Temponnières, 31000 TOULOUSE

Par acte SSP du 16/02/2019 il a été constitué une SASU dénommée :

JULIEN BODY PIERCING

Siège social : SASU

Nom commercial : JULIEN BODY PIERCING

Siège social : 133 route de cazeres 31430 LE FOUSSERET

Capital : 1.500 €

Objet : AUTRES SERVICES PERSONNEL

AUTRES COMMERCES DE DÉTAIL

Président : DE OLIVEIRA Julien 133 route de cazeres 31430 LE FOUSSERET

Transmission des actions : sans mention

Clause d'agrément : Sans Mention.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Sans Mention

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du

05/02/2019, il a été constitué une SASU

Dénomination :

CS AUTOMOBILE

Siège social : 3 Boulevard De Courties 31120 PORTET SUR GARONNE

Capital : 15000 €

Activités principales : négociant automobiles, achat et vente de tous véhicules neuf et occasion, import-export.

Durée : 99 ans

Président : M. CARAIAN Solomon-florin

11 Rue Jean Weber 31100 TOULOUSE

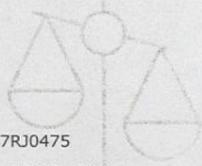
Immatriculation au RCS de TOULOUSE



Notre SITE WEB

www.lejournaltoulousain.fr

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse :
 SELARL OFFICE DES GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL
 DE COMMERCE DE TOULOUSE - Maîtres Anick FABRE, Denis GIUSEPPIN et Frédéric MONSEGU.
 Place de la Bourse - 31068 Toulouse Cedex 7 - Tel : 05.61.11.02.00. Email : greffe@greffe-tc-toulouse.fr



N° PC : 2017RJ0475

Jugement du 26/02/2019 :
 clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL ETS ROUANET
 4 place du Maréchal Juin 31800
 SAINT-GAUDENS
 RCS 338 812 282

N° PC : 2017RJ0557

Jugement du 26/02/2019 :
 clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL BOUCHERIE DES ELEVEURS
 route DE SAINT BEAT 31440 MARIIGNAC
 RCS 434 073 961

N° PC : 2017RJ0751

Jugement du 26/02/2019 :
 clôture pour insuffisance d'actif de la
SAS ANJE CONSTRUCTION
 Les Rives de Saint Martory 1 rue Jean
 Pierre Rives Appartement 19 31270 CU-
 GNAUX
 RCS 818 270 456

N° PC : 2017RJ0966

Jugement du 26/02/2019 :
 clôture pour insuffisance d'actif de la
SAS ANETO TOULOUSE
 118 route d'Espagne 31100 TOULOUSE
 RCS 812 227 460

N° PC : 2018RJ0005

Jugement du 26/02/2019 :
 clôture pour insuffisance d'actif de la
SAS MARK AND CO
 15 rue Boudeville Zone Industrielle Thi-
 baud 31100 TOULOUSE
 RCS 491 966 768

N° PC : 2018RJ0083

Jugement du 26/02/2019 :
 clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL AIRCLASS
 2 avenue de l'Europe IMMEUBLE
 LE TRIDENT 31520 RAMON-
 VILLE-SAINT-AGNE
 RCS 384 944 583

N° PC : 2018RJ0174

Jugement du 26/02/2019 :
 clôture pour insuffisance d'actif de la
SARL HANAD SARL
 10 ANDRE MESSENGER 31100 TOULOUSE
 RCS 800 033 607

N° PC : 2000RJ0346

Jugement du 26/02/2019 :
 clôture pour insuffisance d'actif de
ME MESSINA NICOLETTI LILIANE
 route de Toulouse 31330 MERVILLE
 RCS 310 215 090

**TRIBUNAUX
 EXTÉRIEURS**

N° PC : 2019EX0017 (GTC Paris)

Jugement du 21/02/2019 :
 ouverture d'une procédure de redresse-
 ment judiciaire à l'égard de la
SARL CO FO REC
 16-18 rue de Londres 75009 PARIS
 formation, conseil
 RCS 389 814 047
 mandataire judiciaire : la SELARL FIDES
 prise en la personne de Me Pablo Cas-
 tanon
 5 rue De Palestro 75002 PARIS
 Administrateur : la SCP ABITBOL & ROUS-
 SELET prise en la personne de Me Joana
 ROUSSELET 38 avenue Hoche 75008
 PARIS
 mission : assister le débiteur dans tous les
 actes concernant la gestion
 Date de cessation des paiements le
 08/11/2017.
 Les créanciers sont invités à produire leurs
 créances entre les mains du mandataire
 judiciaire ou sur le portail électronique à
 l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>,
 dans les deux mois suivant la publi-
 cité au BODACC.

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

L'INFORMATION LÉGALE SUR LES ENTREPRISES

infogreffe
 Les Greffes des Tribunaux de Commerce

MARCHÉS PUBLICS



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

TOULOUSE EUROSUDOUEST

du 14 mars au 30 avril 2019

> Description de l'opération soumise à enquête

Toulouse EuroSudOuest est un grand projet d'aménagement urbain et d'amélioration des mobilités autour de la gare de Toulouse-Matabiau, qui vise à former, sur un périmètre de 135 hectares, une centralité majeure d'intérêt métropolitain, régional et européen.
 Il répond à deux ambitions complémentaires :
 - Transformer la gare en un pôle d'échanges multimodal afin de connecter le cœur de la métropole à tous les modes de transport,
 - Etendre le centre-ville au-delà du canal du Midi afin d'intégrer dans le cœur de ville les quartiers voisins de la gare, lesquels bénéficieront de l'amélioration des liaisons inter-quartiers ainsi que de la création de nouveaux logements, services, espaces verts, commerces et bureaux.

Compte tenu de leur ampleur, les travaux envisagés se dérouleront sur près de 15 ans en trois phases principales :
 - 1ère phase (2019-2022) : réalisation des premiers travaux d'infrastructures - partie sud de la rue Raynal, avenue de Lyon, rue Saint-Laurent, parvis Lyon, places jardinées - et les premiers développements immobiliers - Tour Occitanie, Sernam -
 - 2ème phase (2022-2030) : création de la partie nord de la rue Raynal, mise en service du pôle d'échanges multimodal, aménagement du secteur Raisin et premiers aménagements des secteurs Périole et Canal,
 - 3ème phase (après 2030) : finalisation de l'aménagement des secteurs Périole et Canal.

Une évaluation environnementale a été menée sur la totalité des 135 hectares du projet et sur l'ensemble de ses composantes afin de disposer d'une approche globale de ses effets sur l'environnement.

Ce sont, néanmoins, les opérations réalisées sur la période 2019-2022 qui sont soumises à la présente enquête publique.

> Autorités responsables du projet

La réalisation de Toulouse EuroSudOuest implique un large partenariat public et privé :
 - Toulouse Métropole et Europolia pour les développements urbains et les différents espaces publics (voiries, espaces verts, parvis...),
 - La Ville de Toulouse, pour les équipements de superstructure (groupe scolaire, crèche, gymnase...),
 - Tisséo Collectivités pour la desserte en transports urbains,
 - SNCF Gares et Connexions pour le pôle d'échanges multimodal,
 - SNCF Mobilités pour les activités de transport,
 - SNCF Immobilier pour la gestion des fonciers et bâtis du groupe public ferroviaire,
 - SNCF Réseau pour les aménagements ferroviaires,
 - La compagnie de Phalsbourg pour l'opération immobilière dénommée « Tour Occitanie »,
 - La Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour les aménagements de la gare routière.

La conduite opérationnelle de Toulouse EuroSudOuest a été confiée à Europolia, société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole, sise Immeuble Toulouse 2000, B.P. 60822, 2, esplanade Compans Caffarelli 31008 Toulouse Cedex 6 - Tél. : 05.31.48.82.20, www.europolia.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

> Objets de l'enquête

L'enquête publique unique comprend 5 objets :
 1 la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest, à savoir :
 - la création de la partie sud de la rue Raynal,
 - la restructuration de l'avenue de Lyon,
 - l'élargissement de la rue Saint-Laurent,
 - l'aménagement du parvis Lyon,
 - l'aménagement de quatre places jardinées : « Chabanon », « Maison éclusière », « Magasins généraux » et « Cheminots »,
 - la réalisation de l'opération immobilière Sernam prévoyant principalement un ensemble tertiaire sur l'emprise de la halle Sernam ainsi qu'un hôtel, des logements et des commerces de proximité de part et d'autre de l'avenue de Lyon ;
 2 la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation ;
 3 la détermination des parcelles à déclarer cessibles ;
 4 le permis de construire de la Tour Occitanie, immeuble de grande hauteur ;
 5 le classement et le déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées.

> Evaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, des collectivités intéressées et de leurs groupements

La formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable, les collectivités intéressées et leurs groupements ont été invités à rendre un avis délibéré sur le dossier d'enquête incluant l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation.

L'avis de l'autorité environnementale et des collectivités intéressées ou l'information relative à l'absence d'observations émises par ces dernières sont insérés au dossier d'enquête unique et publiés sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

> Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 48 jours entiers du 14 mars au 30 avril 2019 inclus.

> Lieu et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans la commune de Toulouse.

Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, est désigné siège de l'enquête.

> Composition de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse

Présidente : Sabine NASCINGUERRA,
Membres de la commission : Bernard POULIGNY et René JEANNE

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

• Dans les administrations suivantes

Le dossier d'enquête unique restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans les administrations suivantes :
- au siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,
- à la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy, 4, rue du Faubourg Bonnefoy à Toulouse.

Le dossier d'enquête unique restera également déposé à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau pendant les permanences de la commission d'enquête.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

• Sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction de la citoyenneté et de la légalité, 1, place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

• Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres ouverts aux jours et heures habituels d'ouverture du siège de Toulouse Métropole et de la mairie de quartier de Bonnefoy.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre déposé, pendant les permanences de la commission d'enquête, à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau.

• Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

• S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période à la présidente de la commission d'enquête :

- soit par courrier postal : au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête Toulouse Eurosudouest -A l'attention de la présidente de la commission d'enquête »
- soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

• Rencontrer la commission d'enquête en trois lieux différents

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête lors de ses 9 permanences :

- > **Au siège de Toulouse Métropole :**
 - lundi 18 mars 2019 de 11h00 à 14h00
 - mardi 9 avril 2019 de 14h00 à 17h00
 - mardi 30 avril 2019 de 11h00 à 14h00
- > **A la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy :**
 - mercredi 27 mars 2019 de 9h00 à 12h00
 - mardi 23 avril 2019 de 13h30 à 16h30
- > **A l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse Matabiau :**
 - vendredi 5 avril 2019 de 16h00 à 19h00
 - samedi 13 avril 2019 de 9h00 à 12h00
 - mercredi 17 avril 2019 de 14h00 à 17h00
 - vendredi 26 avril 2019 de 16h00 à 19h00

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

> Information et obligations des propriétaires

En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

> Durée et lieux où le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Toulouse Métropole et à la mairie de quartier de Bonnefoy à Toulouse où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne (adresse précitée).

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

> Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête

A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur :
- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole opposable,
- la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation.

Le maire de Toulouse se prononcera, par arrêté, sur le permis de construire de la Tour Occitanie.

Enfin, le conseil de Toulouse Métropole se prononcera, par délibération, sur le classement et le déclassement des voiries.

**Signé pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général, Jean-François COLOMBET**

CONSTITUTIONS

Me Séverine BENOIT-TERES
AVOCAT
1, Avenue de Toulouse
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
Tel : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

EURL NEZALYS
Entreprise Unipersonnelle
A Responsabilité Limitée
Au Capital de 3000 Euros
Siège social :
6, Impasse des Grenadiers
31830 PLAISANCE -DU-TOUCH

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 04 Mars 2019 à Toulouse (31), Il a été constitué l'Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée NEZALYS, dont le siège social est 6, Impasse des Grenadiers à 31830 PLAISANCE -DU-TOUCH, ayant pour objet l'activité principale la vente de parfums corporels, cosmétiques, diffuseurs, bougies, produits d'ambiance et autres produits associés, ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant aux dites activités et plus généralement toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Le Capital Social est de 3000 Euros.
La Gérante et associée unique est Madame Rokhaya, Fall GAYE épouse SAMB demeurant 6, Impasse des Grenadiers à 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH.

POUR AVIS, La Gérante.

Constitution d'une SAS par acte SSP du 29/01/2019: Nom : **S.Cap** Capital fixe : 1000euros Siège social : 24 Rue de Nègreneys 31200 TOULOUSE Objet social : L'accompagnement et le conseil en gestion et en pilotage d'entreprises, quel que soit leur domaine d'activité; toutes opérations visant à faciliter la structuration de l'activité, son développement ou la prévention des difficultés; toutes activités en lien avec celles susmentionnées dans le domaine de l'accompagnement ou du coaching, des dirigeants ou de leurs collaborateurs. Président : M. Bruno JOSSE, demeurant 24 Rue de Nègreneys 31200 TOULOUSE, pour une durée illimitée. Assemblées : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires, et conjoints avec l'accord des associés: art 16 statuts. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 mars 2019 à TOULOUSE il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : **DURIEZ PATRIMOINE**
Siège social : 387 route de Seysses 31100 TOULOUSE
Objet social : la société a pour activité l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital social : 500 €
Gérance : M Adrien DURIEZ demeurant 387 route de Seysses 31100 TOULOUSE pour une durée illimitée.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **RESEAUX FIBRE ELEC**
FORME : Société à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 32 Chemin de Brusas - 31 390 LACAUGNE
OBJET : tous travaux d'installation électrique
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
GERANCE : Stéphane MAURET, demeurant 32 Chemin de Brusas - 31 390 LACAUGNE
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 mars 2019 à TOULOUSE il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : **CAGOU-CONCEPT**
Siège social : Lac de Montréjeau - 31210 MONTREJEAU
Objet social : Exploitation de tous fonds de commerce en gérance, location-gérance, exploitation en nom propre dans le cadre d'un bail emphytéotique ou commercial des activités de loisirs terrestres et aquatiques, de détente, de location d'engins flottants, des activités de snack, petite épicerie à consommer sur place ou à emporter, organisation d'événements culturels et sportifs.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 5 000 €
Gérance : M. Nicolas PRUDHOMME et Mme Audrey MEDEVIELLE demeurant 26 avenue des Vallées 65150 ST LAURENT DE NESTE pour une durée illimitée.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Par acte sous seing privé en date du 5 mars 2019, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : **MBC énergie**
Siège: 25 chemin de Nicol, bat 1B, 31200 Toulouse
Objet : L'achat, la vente et la distribution de tous produits non réglementés. La réalisation de toutes prestations d'intermédiaire de commerce dans tous domaines. Prise et gestion de participations, prestations de service au profit des filiales.
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Benjamin Maury, domicilié 25 chemin de Nicol, bat 1B, 31200 Toulouse
Immatriculation au RCS de Toulouse

Suivant un acte ssp en date du 06/02/2019, il a été constitué une SAS
Dénomination : **BG RENOV**
Siège social : 14 Chemin De La Chasse 31770 COLOMIERS
Capital : 2000 €
Activités principales : pose plaques de plâtres, isolation, pose de carrelage, peinture et façades
Durée : 99 ans
Président : M. EL GHALI EL MOSTAPHA
1 Impasse Marie Curie 31200 TOULOUSE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 08/03/2019, il a été constitué une SASU
Dénomination : **BEST CARS**
Siège social : 5 Rue Des Cormory 31860 PINS JUSTARET
Capital : 50 €
Activités principales : ventes de pieces detachées automobiles et ventes de véhicules d'occasions
Durée : 99 ans
Président : M. ESSID CHADLIA Route De Villefranche Residence De Montbel 31460 CARAMAN
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

LES LANTANIDES

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société civile immobilière pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse dénommée LES LANTANIDES au capital de 100 € ayant pour objet : «l'acquisition, la mise en valeur, la construction, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. L'aliénation, sous forme de vente ou d'apport, de tout ou partie des biens composant l'actif social dans la mesure où ces aliénations ne constituent pas des actes de commerce» dont le siège social est à CASTELNAU DESTRETEFONDS (31620) 41 Grande Rue et dont le gérant est Monsieur Gérald RAMOZ demeurant à CASTELNAU DESTRETEFONDS (31620) 41 Grande Rue.

Pour avis, la gérance

Suivant un acte ssp en date du 22/02/2019, il a été constitué une SCI
Dénomination : **LORENZA IMMOBILIERS**
Siège social : 14 Chemin De La Chasse 31770 COLOMIERS
Capital : 3000 €
Activités principales : acquisition terrain a bâtir ou non, et de toutes constructions en général
Durée : 99 ans
Gérant : M. KIVIG Franck 126 Route De Grenade 31700 BLAGNAC
Cession de parts sociales : Soumise à agrément
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Annexe C :

Liste des lieux d'affichage de l'avis d'enquête

Nota :

Les 45 points d'affichage ont fait l'objet de 4 contrôles par constat d'huissier de justice. Chacun des quatre PV de constat comporte entre 30 et 75 pages.

Nous reproduisons ici simplement la liste des lieux d'affichage.

N° du point	Nom du Point	Adresse	Emplacement de l'affiche	Latitude	Longitude
1	Maison des solidarités de Bonnefoy	3 Rue du Faubourg Bonnefoy	Sur poteau au niveau de l'entrée de la maison des solidarités	43.61636	1.45316
2	Bibliothèque Bonnefoy	4 Rue du Faubourg Bonnefoy	Sur poteau au niveau de l'entrée de la bibliothèque	43.61626	1.45364
3	Centre culturel Espace Bonnefoy	22 rue Saint-Laurent	Sur le poteau proche de l'entrée	43.61559	1.45417
4	14 Rue des Cheminots	14 rue des Cheminots	Sur le poteau au niveau de l'intersection	43.61487	1.45508
5	10 Rue des Cheminots	10 rue des Cheminots	Sur le lampadaire visible	43.6147	1.45408
6	1 rue des Cheminots	1 rue des Cheminots	Sur le poteau indiquant "Théâtre le Hangar"	43.6159	1.45335
7	35 Avenue de Lyon	35 Avenue de Lyon	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.61546	1.45232
8	35 Avenue de Lyon 2	35 Avenue de Lyon	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.61546	1.45232
9	SPAR	23 Avenue de Lyon	Sur le lampadaire au niveau du parking en face de SPAR	43.61507	1.45173
10	1 Avenue de Lyon	1 Avenue de Lyon	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.61424	1.45086
11	Mutuelle Générale des Cheminots	37 Avenue de Lyon	Sur le poteau au niveau de l'entrée du parking de la mutuelle	43.61613	1.45159
12	Rue du Maroc	Croisement rue du Maroc/rue des Jumeaux	Sur le poteau au croisement de la rue	43.61509	1.45149
13	Rue du Chabanon	Croisement rue du Maroc/rue du Chabanon	Sur le poteau au croisement de la rue	43.61482	1.45126
14	32 rue des Jumeaux	32 rue des Jumeaux	Sur le poteau au croisement de la rue	43.61806	1.44912
15	Rue du Chabanon 2	Croisement rue du Chabanon/Chemin du Raisin	Sur le poteau au croisement de la rue	43.61574	1.44889
16	Chemin du Raisin	Proche du 10 chemin du Raisin	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.61675	1.4487
17	Médiathèque José Cabanis	1 Allée Jacques Chaban-Delmas	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.61023	1.45549
18	L'autre Boulangerie	9 Rue René Leduc	Sur le lampadaire en face de "L'autre boulangerie"	43.61052	1.45587
19	Crédit Agricole	5 Rue René Leduc	Sur le poteau proche de la banque	43.61124	1.45688
20	Metro Marengo SNCF	4 Boulevard de Marengo	Sur le poteau proche de l'entrée du métro	43.61078	1.45506
21	Aviva Marengo	15 Boulevard de Marengo	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.61191	1.45707
22	Gare Matabiau (sortie passagers)	64 Boulevard Pierre Sémard	Sur le lampadaire proche de l'entrée	43.61163	1.45337
23	Gare Matabiau (entrée passagers)	64 Boulevard Pierre Sémard	Sur le poteau à proximité de la gare	43.61184	1.45319
24	Gare routière	68-70 Boulevard Pierre Sémard	Sur le lampadaire en face de la gare routière	43.61257	1.45256
25	Rue du Dix Avril	Croisement Rue du Dix Avril/Rue Montcabrier	Sur le poteau à l'intersection	43.61049	1.45833
26	Rue Bernard Ortet	Croisement Rue Bernard Ortet & Rue des Champs Elysées	Sur le poteau à l'intersection	43.61329	1.45744
27	Rue de Périole	Croisement Rue de Périole & Rue Claude Perrault	Sur le poteau à l'intersection	43.61495	1.45594
28	20 Boulevard des Minimes	20 Boulevard des Minimes	Sur le poteau en face de la station essence	43.61583	1.44721
29	Théâtre de Poche	10 Rue el Alamein	Sur le poteau électrique proche du théâtre	43.62043	1.45407
30	Garage Marengo	44 Rue Michel Ange	Sur le lampadaire proche du garage et proche des rails	43.62268	1.44949
31	Metro Roseraie	8 Bis Avenue du Parc	Sur le poteau à la sortie du métro	43.61961	1.46887
32	Metro Jolimont	Eplanade Jean Cassou	Sur le poteau au niveau de l'entrée du parking du métro et du passage piéton	43.61631	1.46427
33	Metro Jeanne d'Arc	39 Boulevard de Strasbourg	Sur le poteau à la sortie du métro	43.60078	1.44547
34	Place Roquelaine	Place Roquelaine	Sur le poteau sur la place	43.61249	1.44819
35	Les 3T Café Théâtre	40 Rue Gabriel Péri	Sur le poteau au passage piéton	43.6062	1.45581
36	École maternelle Pierre Et Marie Curie	59 Chemin Linières	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.62068	1.44442
37	Leader Price	Bd Bourges Maunoury	Sur un poteau au niveau de l'entrée du magasin	43.62807	1.44656
38	Intermarché Lapujade	111 Chemin de Lapujade	Sur le poteau proche de l'entrée du magasin et proche des poubelles	43.62514	1.45485
39	Collège Marengo	25 Rue Frédéric Petit	Sur le poteau au niveau de l'entrée	43.61738	1.46017
40	85 Chemin de Lapujade	85 Chemin de Lapujade	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.62297	1.45383
41	Ecole Sainte Foy	19 Rue Louis Masse	Sur le poteau entre le parking et l'école	43.619	1.45458
42	7 Rue Mazas	7 Rue Mazas	Sur le lampadaire à proximité du 7 Rue Mazas	43.62113	1.45681
43	18 Impasse de Lapujade	18 Impasse de Lapujade	Sur le poteau proche de 18 Impasse de Lapujade	43.62142	1.45205
44	25 Rue Dr Paul Pujos	25 Rue Dr Paul Pujos	Proche du 25 Rue Dr Paul Pujos	43.61803	1.45288
45	7 Avenue François Collignon	7 Avenue François Collignon	Sur le poteau au niveau du passage piéton	43.61644	1.44435

Annexe D :

Lettres aux associations de non prolongation de l'enquête

A l'attention de Bernard Piat
Association de quartier Cheminots-St. Laurent

Toulouse, le 24 avril 2019

Monsieur le Président,

Vous nous avez adressé le 14 avril un courrier avec des demandes qui nécessitent des réponses de notre part avant la fin de l'enquête. Nous vous prions de bien vouloir les trouver ci-après en *bleu et italique*.

- **Visite des lieux concernés par le projet TESO :** *nous avons effectué une première visite des lieux en décembre 2018 et une seconde le 17 avril 2019 ; par suite d'un malentendu, nous n'avons pas pu vous associer à cette visite, veuillez nous en excuser.*
- **Communication de documents supplémentaires :**
 - Document en anglais d'une pièce annexe de la demande du permis de construire de la Tour Occitanie : *après plusieurs demandes, EUROPOLIA nous a remis une version papier de la traduction que nous vous avons montré lors de la permanence du 17 avril. Cette traduction a été mise en ligne sur le site internet de l'enquête de la Préfecture 31 le 23 avril, dans la partie « Documents associés »*

Enfin, en ce qui concerne **la prolongation de l'enquête :**

Vous aurez remarqué que la durée de l'enquête, habituellement autour de 30 jours, a été fixée dès le début à 48 jours à la demande de la commission d'enquête pour anticiper une éventuelle demande de prolongation en raison de la complexité du dossier.

La Commission d'enquête n'envisage pas de prolonger l'enquête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Sabine Nascinguerra



René Jeanne



Bernard Pouligny

Toulouse, le 24 avril 2019

Monsieur le Président,

Vous nous avez adressé le 14 avril un courrier avec plusieurs demandes qui nécessitent une réponse de notre part avant la fin de l'enquête. Nous vous prions de bien vouloir les trouver ci-après en *bleu et italique*.

- **Visite des lieux concernés par le projet TESO :** *nous avons effectué une première visite des lieux en décembre 2018 et nous vous remercions de nous avoir accompagnés lors d'une seconde visite le 17 avril 2019*
- **Demander la communication de documents :**
 - Document en anglais d'une pièce annexe de la demande du permis de construire de la Tour Occitanie : *après plusieurs demandes, EUROPOLIA nous a remis une version papier de la traduction que nous vous avons montrée lors de la permanence du 17 avril. Cette traduction a été mise en ligne sur le site internet de l'enquête de la Préfecture 31 le 23 avril, dans la partie « Documents associés »*
 - Rapports sur la tenue dans le temps des traitements sur les verres de façade (sur échantillons) : *à ce stade d'avancement du projet, cette question nous semble prématurée car nous supposons que le maître d'ouvrage n'a pas encore choisi son fournisseur de verres de façade.*
 - Rapport sur l'ombre portée par la tour : *comme vous avez pu le constater, des schémas de l'évolution de l'ombre à différentes périodes de l'année sont présentés dans l'étude d'impact, pièce B5, pages 99 et suivantes. Avant le début de l'enquête, nous avons demandé à la Compagnie de Phalsbourg des compléments d'informations qui nous ont été fournies, mais le porteur de projet ne les pas intégrées dans l'étude d'impact. Par conséquent, nous joindrons les informations obtenues au rapport de l'enquête.*
 - Rapport sur la visibilité de la tour vue du centre-ville : *il nous semble que les photomontages présentés dans le dossier permettent de se faire une idée de la visibilité, nous n'envisageons pas de demander des études supplémentaires ; vous trouverez ces photomontages :*
 - *dans l'étude d'impact, pièce B5, à partir pages 90 à 94 ;*
 - *dans la demande du permis de construire, pièce PC-6*
 - Document précisant le fonctionnement de la SPLA Europlia : *cf. pièce A de la DUP, chapitre 2.2 et site internet d'Europlia*
 - *Pour les autres documents listés dans votre demande, nous poserons la question au maître d'ouvrage dans le cadre du PV de synthèse de l'enquête. Les réponses seront consultables par le public dans le rapport d'enquête.*
- **Audition** des responsables risques / sécurité de la SNCF, de Tisseo et de la Compagnie de Phalsbourg au sujet du transport des matières dangereuses et de la stabilité du sous-sol au droit du projet de la Tour.

Le thème de la maîtrise des risques constitue un enjeu fort identifié par l'Autorité environnementale. Des informations sur ces aspects sont présentées dans l'étude d'impact et dans le mémoire de réponse d'Europlia à l'avis de l'Ae. Soyez assurés que ce thème fait partie des questions que nous continuons à creuser et qu'il fera l'objet d'un chapitre spécifique dans le rapport de l'enquête.

Le choix des interlocuteurs à interviewer, vous en conviendrez, appartient à la Commission d'enquête seule.

Enfin, en ce qui concerne la réalisation d'une **réunion d'information et d'échanges avec le public et la prolongation de l'enquête** :

Comme déjà évoqué lors de notre rencontre du 17 avril, la Commission d'enquête :

- *crain des débordements ou des perturbations lors d'une telle réunion, comme cela a été le cas pour au moins deux réunions TESO dans le passé, ce qui pourrait rendre impossible la tenue de la réunion ;*
- *n'est pas convaincue qu'une réunion d'information et d'échanges avec le public puisse - dans ce contexte précis - contribuer à une meilleure compréhension du projet par le public ou à l'émergence d'arguments nouveaux qui ne nous seraient pas déjà parvenus au cours de l'enquête.*

Vous aurez également remarqué que la durée de l'enquête, habituellement autour de 30 jours, a été fixée dès le début à 48 jours à la demande de la commission d'enquête pour anticiper une éventuelle demande de prolongation en raison de la complexité du dossier.

Enfin, nous avons abordé cette question avec le maître d'ouvrage qui n'est pas favorable à la tenue d'une telle réunion pour des raisons de sécurité.

Pour toutes ces raisons, la Commission d'enquête n'envisage pas de prolonger l'enquête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Sabine Nascinguerra



René Jeanne



Bernard Pouligny

Annexe E :

**Réponses écrites diverses obtenues avant le début de
l'enquête au sujet de la Tour Occitanie**

Tour Occitanie – Dossier de réponses à la Commission d'enquête

Enquête Publique de l'opération Toulouse EuroSudOuest



Ce dossier regroupe les principales réponses que le groupement de la Compagnie de Phalsbourg et sa maîtrise d'œuvre ont donné à la Commission d'Enquête lors de la rencontre qui eut lieu le 24 janvier chez Europolia.

Généralités

Quelle a été la concertation préalable (non réglementaire) organisée à propos de la Tour Occitanie ?

Le projet n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable car il s'agissait d'un concours sur un terrain privé, et que le choix d'un projet dans ce cadre est soumis à confidentialité. Il revient au jury de concours d'apprécier les différentes propositions et de choisir la meilleure, et cette procédure n'est pas publique quels que soient les projets.

En revanche, le projet issu du concours fait l'objet d'un permis de construire, qui, en fonction des seuils réglementaires, peut être soumis à l'enquête publique. Dans le cas présent, l'enquête publique est organisée sur l'ensemble du projet TESO, incluant plus particulièrement le permis de construire de la Tour.

Préalablement, la modification du PLU a fait l'objet d'une concertation publique, à la fois réglementaire et volontaire, a permis d'envisager un IGH sur ce site.

Enfin, le projet de la Tour a été présenté lors de multiples réunions avec les acteurs économiques, les associations, la presse, etc...

Serait-il possible d'avoir des informations sur le montant total prévisible de la construction ?

L'estimation des coûts de travaux est d'environ 160M€ TTC. Ce montant ne comprend pas les autres frais de montage d'opération, comme les frais d'honoraires techniques ; le coût du foncier, des assurances, les taxes, le PUP, etc.

De quelles souplesses dispose le promoteur par rapport au permis de construire pour adapter la réalisation en cours de construction ?

La souplesse que nous laisse la possibilité d'un permis de construire modificatif. Nous respecterons l'image du concours et du permis de construire. Il y aura des modifications marginales à l'intérieur du bâtiment mais l'enveloppe restera inchangée.

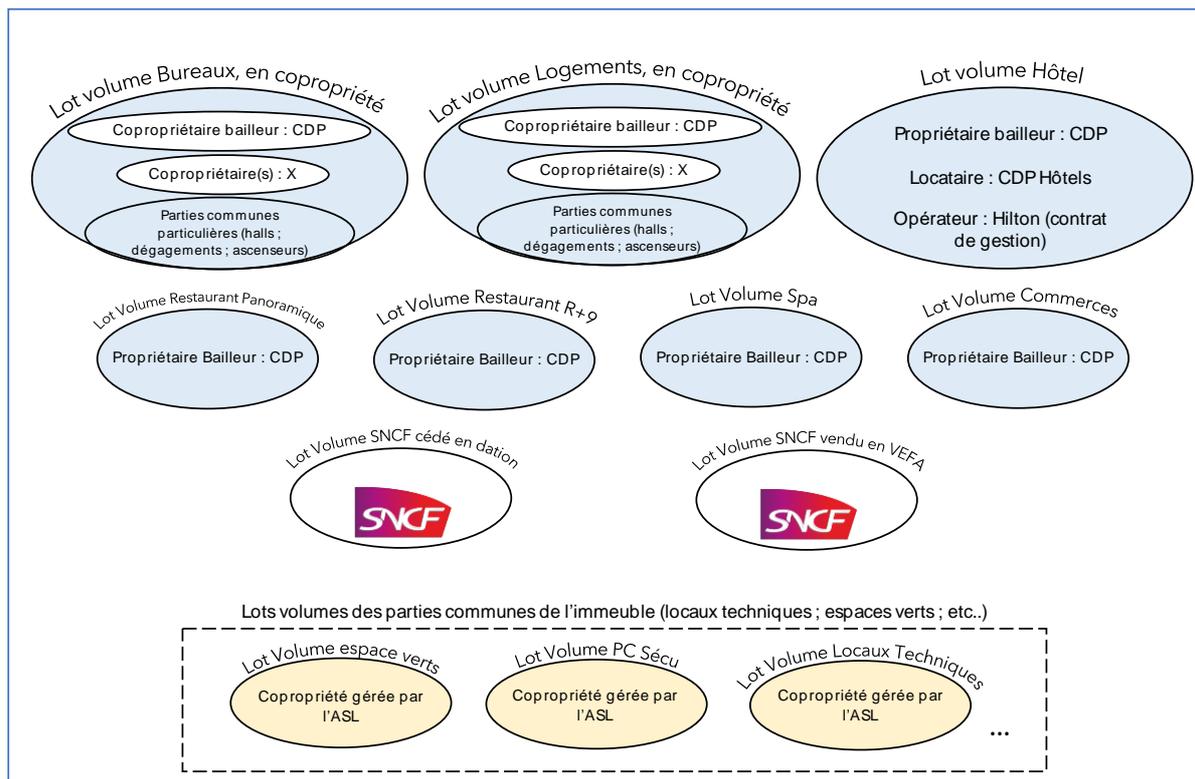
Comment sera gérée la tour Occitanie ? La Compagnie de Phalsbourg refusera-t-elle toute copropriété ?

La tour Occitanie sera gérée via une ASL (Association Syndicale Libre) dans laquelle seront inclus les lots volumes de chaque programme (un programme = un lot Volume). La Compagnie de Phalsbourg se laisse la possibilité de céder certains lots. Ainsi les lots volumes Logements et Bureaux comprendront donc chacun une copropriété.

Les parties communes à l'Immeuble seront intégrées à des lots volumes qui seront gérés par l'ASL en copropriété.

Le schéma ci-après récapitule le montage juridique décrit précédemment.

ASL (Association Syndicale Libre)



L'option zéro parking est bien comprise. Néanmoins il est probable qu'une partie des résidents disposent d'un véhicule et que de nombreux salariés ou clients viennent en voiture. Avez-vous mené une étude avec la ville pour absorber l'afflux de véhicules sur zone ?

L'option « zéro parking » est précisément destinée à éviter l'appel de véhicules. Toutefois nous sommes conscients que certains des occupants de la tour viendront en voiture ou en possèdent une et voudront la stationner sur place. C'est pour cela que nous discutons en ce moment avec Indigo pour trouver des solutions alternatives. Il se trouve que deux parkings seront en activité à l'ouverture de la tour Occitanie : le parking Marengo-Gare déjà existant et situé de l'autre côté des voies de chemin de fer, à seulement 3 min à pied du site et le parking Matabiau-Ramblas, ouvert en mars 2019 qui sera situé à 1 min à pied du projet. Ces deux parkings totalisent environ 900 places de stationnement et leur taux d'occupation actuel laisse présager l'absorption de la demande émanant de la tour Occitanie.

Pour autant, revenant sur les flux de véhicules dans le quartier, il n'y a pas eu d'étude spécifique, cette dernière n'étant pas nécessaire car en tout état de cause l'apport de véhicules dû à la tour est négligeable :

- 126 logements = 100 voitures
- 13 000 m2 de bureaux = 1 000 employés = 300 voitures
- Clients hôtel 120 chambres = 40 voitures
- Employés de l'hôtel et des restaurants = 20 à 40 voitures

Donc au total l'usage de 500 véhicules maximum, à des horaires différents, sur un site qui en voit passer quelques dizaines de milliers par jour... L'apport de trafic de la tour n'est tout simplement pas à l'échelle du trafic sur ce site.

Gestion des EP : des réserves d'écrêtement de 49 m³ doivent être prévus ; est-ce qu'ils peuvent servir pour arroser les jardins ou pour alimenter des WC ?

Concernant l'utilisation d'eaux de pluies pour arrosage des espaces verts ou alimentation des WC, seul l'utilisation des eaux de pluies des toitures inaccessible est autorisé (cf. arrêté du 21 août 2008). On entend par toiture inaccessible au public « une couverture d'un bâtiment non accessible au public à l'exception des opérations d'entretiens et de maintenance ». Dans le cas présent, seule les terrasses accessibles au public ont des surfaces significatives (N+39, N+10 et N+9). Donc, en état on ne peut pas répondre favorablement à cette demande.

Sécurité

Qui sera désigné comme mandataire commun de sécurité ? Pouvez-vous nous donner des informations sur son rôle et sa localisation du personnel de sécurité ?

Le mandataire est désigné par le propriétaire dit le règlement, son rôle est défini par l'article GH 58 du règlement de sécurité notamment :

- Être l'unique interlocuteur auprès des autorités administratives
- Assister aux visites périodiques des commissions de sécurité ;
- Apposer son visa sur les dossiers techniques de travaux ;
- Il vérifie le bien-fondé des travaux ayant trait à la sécurité incendie, le mandataire n'a pas besoin d'être sur place en permanence,

Il y aura également trois personnels de sécurité incendie (1 SSIAP 2 et 2 SSIAP 1) en permanence sur site (donc 9 employés en équivalent temps plein). Ils seront localisés dans le PC Sécurité, au RDC.

Appartements

Avez-vous fait une estimation des charges locatives ?

Oui, selon une première étude, les charges locatives (hors charges privatives) seront de l'ordre de 45 à 55 €/m².an pour les logements.

Des simulations de prix de location au m² des appartements ont-elles été réalisées ? Si oui comment se situe ce prix sur le marché toulousain ?

A ce stade le choix de vendre les appartements n'est pas encore arrêté, mais si c'est finalement le cas, les prix de vente seront aux alentours de 7600 €TTC ce qui se situe au-dessus de la moyenne toulousaine. Les prix à la location seront d'environ 18€/m² hors charges.

Dossier PC38 - Notice Élévateurs : Les 2 ascenseurs « prioritaires » de la tour seront-ils accessibles par toutes les personnes, mêmes s'ils sont susceptibles d'être plus « lents » puisque pouvant s'arrêter à tous les étages ? Les logements disposeraient donc de 3 ascenseurs.

Non, le terme d'ascenseur prioritaire est un terme technique spécifique au règlement de sécurité incendie IGH. Sont considérés comme ascenseurs prioritaires les ascenseurs que prendront les pompiers en cas de sinistre pour accéder aux étages. Par souci de simplicité pour les pompiers, ces ascenseurs doivent donc desservir tous les niveaux de la tour, c'est pourquoi nous attribuons ce "rôle" aux ascenseurs desservant les niveaux les plus hauts et traversant donc l'ensemble des plateaux, ici ceux du restaurant/bar panoramique pour le noyau de la tour et celui du restaurant du R+9 pour le noyau du socle.

Les deux ascenseurs prioritaires sont accessibles tous niveaux uniquement par les pompiers. Les niveaux accessibles par les personnes sont les niveaux 0, 37 et 38. En cabine il y aura donc dans le panneau de commande seulement ces trois niveaux accessibles aux personnes. Au palier, le dispositif permettant d'appeler l'appareil sera installé exclusivement à ces niveaux également. Il ne sera donc pas possible pour les logements de disposer de ces ascenseurs.

Bureaux

Comment la Compagnie de Phalsbourg justifie-t-elle la création de 10 000 m² de bureaux à coté de tous ceux que le projet ToulouseEuroSudOuest prévoit autour de la gare. Cette création importante ne va-t-elle pas concurrencer l'offre de bureaux à la périphérie de la ville ?

Les 10 000 m² de bureaux sont intégrés dans l'offre globale de Toulouse EuroSudOuest, qui sera à terme d'environ 300 000 m² au total. Cette production, ramenée à l'année, représente seulement 10% environ de la production annuelle de bureaux neufs sur la métropole. Par ailleurs, l'offre de bureaux neufs en centre-ville, dans un secteur très bien desservi par les transports en commun, est quasiment inexistante, alors qu'il existe une demande importante. La proposition de bureaux de la Compagnie de Phalsbourg ne constitue donc qu'une faible part de la réponse en matière de production nécessaire de bureaux en centre-ville.

Par ailleurs, l'offre de centre-ville n'est pas vraiment en concurrence avec l'offre de périphérie, car il existe des demandes spécifiques pour chaque secteur. Par exemple, une entreprise qui travaille avec l'aéronautique ira naturellement vers une offre de bureaux dans le secteur nord-ouest. Les offres de bureaux en centre-ville et en périphérie sont donc complémentaires, et non concurrentes.

Jardins

Existe-il un immeuble comparable présentant une surface jardinée aussi importante ?

Il en existe plusieurs. Citons le Bosco vertical de Milan. Les surfaces jardinées de la tour Occitanie représentent 2.200m², ce qui correspond à la surface du terrain qui accueille le projet ! Ces espaces verts sont répartis sur 88 jardins, la plupart des jardinières font 1m de largeur et s'évasent jusqu'à 3m x 2m dans une de ses extrémités pour accueillir les sujets arborés.

C'est en richesse d'espèces et en biodiversité que le projet est ambitieux plus qu'en surfaces plantées, avec plus de XX d'espèces différentes sur le projet. Pour vous donner un ordre d'idées, le Bosco Vertical de Milan n'en accueille quant à lui qu'une quinzaine.

Avez-vous une évaluation du coût de la maintenance des jardins et de son incidence sur les charges (sans doute locatives) ?

Oui la maintenance des jardinières est prise en compte dès la conception de l'immeuble et des jardinières. Le cout a été estimé à environ 100k€/an, ce qui représente à peu près la même somme que pour l'entretien des façades.

La chute des feuilles des végétaux à 20 à 30 % à feuillages caducs ne posera-t-elle pas un problème ?

L'entretien prévoit un passage sur les jardinières régulier (1 à 2 fois par mois selon les cas), les feuillages sont ramassés et évacués. La palette végétale fait l'objet d'une attention particulière sur

les fruits des végétaux afin qu'ils ne tachent pas l'espace public et la tour en tombant et sur leur taille et leur poids pour éviter tout risque de chute blessante ou endommageant. La chute des feuillages s'apparente à celle des autres arbres en ville. Nous avons limité fortement les caduques dans la répartition.

Il est indiqué que tous les appartements bénéficieront d'un balcon végétalisé ce qui ne semble pas exact puisque 38 % d'entre eux en seraient dépourvus !

Par sa forme la tour présente deux espaces végétalisés par niveau. Ces espaces sont accessibles en moyenne par 5 appartements ce qui correspond au 2/3 des lots. Effectivement à chaque niveau environ 2 appartements n'ont pas de façades donnant sur ces espaces. Selon l'étude de marché, certaines adaptations pourront être faites afin d'améliorer le découpage avec une attention particulière sur la possibilité d'avoir un maximum d'appartements donnant sur ces espaces. Nous rappelons que les espaces verts ne seront pas accessibles au public, ils se situeront derrière une façade inamovible, uniquement ouvrable par les jardiniers mainteneurs.

Pour le restaurant, ne serait-il pas possible de prévoir un jardin potager ?

Des plantes aromatiques sont prévues (romarin, thym, mélisse, menthes notamment) et certains arbres de la terrasse restaurant produisent des fruits (arouses et figues), cependant la surface ne permet qu'une production très limitée.

La création d'un jardin potager ne serait pas non plus un gain pour la Biodiversité : nous sommes sur une culture hors sol, la microfaune du sol sera donc peu diversifiée et peu exploitable dans une éventuelle chaîne alimentaire. De plus, les espèces plantées en maraichage ont peu de plus-value pour la biodiversité. Il est préférable de travailler sur un cortège herbacé constitué en période printanière et estivale d'espèces locales diversifiées.

Remarques de Biotope (écologie du projet) :

Il est préférable de travailler, sur les espaces non-aménagés, sur un cortège herbacé constitué, en période printanière et estivale d'espèces locales diversifiées. L'intérêt pour l'entomofaune et tous les prédateurs qui les accompagnent (oiseaux et chiroptères) sera plus important.

Double-peau vitrée

Comment se fera le nettoyage de la double-peau vitrée ?

POUR LA DOUBLE PEAU AVEC COURSIVE :

Peau intérieure - face intérieure : depuis l'intérieur ;

Peau intérieure -face extérieure : depuis la coursive de maintenance ;

Peau extérieure - face intérieure : depuis la coursive de maintenance ;

Peau extérieure - face extérieure : depuis la nacelle suspendue en toiture

POUR LA DOUBLE PEAU COMPACTE :

Peau intérieure - face intérieure : depuis l'intérieur

Peau intérieure -face extérieure : depuis l'intérieur

Peau extérieure - face intérieure : depuis l'intérieur

Peau extérieure - face extérieure : depuis la nacelle suspendue en acrotère ou depuis le sol par une nacelle élévatrice.

Les fenêtres de tous les appartements donneront sur la double-peau ? Si oui : comment sera gérée la surchauffe dans cet espace de double-peau en été ?

Une notice expliquant le confort thermique dans les logements est jointe à ce document. Elle a été établie par Franck Boutté Consultant, bureau d'études en ingénierie environnementale qui fait partie de l'équipe de conception de la tour Occitanie.

Démarche environnementale

Pour le label "Biodiversity" : quelles mesures prévues ? combien de nichoirs ? choix des espèces végétales base sur quels critères concrets en relation avec le projet ?

L'obtention du label « Biodiversity » est une démarche qui implique une grande partie des éléments du projet. Celui-ci est cours de réalisation, il est donc trop tôt pour chiffrer précisément les différents éléments d'intégration de la biodiversité.

Néanmoins, le label « Biodiversity », présente trois entrées principales :

- Une entrée biodiversité avant-projet : le site d'accueil est très urbanisé, néanmoins le bâtiment existant est susceptible d'accueillir de la biodiversité. Nous tiendrons compte de la potentialité de présence des chiroptères ou d'oiseaux avant destruction du bâtiment. Des mesures de préservation seront prises en cas découvertes.
- Une conservation de la biodiversité en phase travaux : toutes les mesures réglementaires permettant d'avoir un chantier exemplaire seront prise en phase chantier (maitrise des effluents, limitation des poussières, tri des déchets, limitation du dérangement, ...).
- Une entrée biodiversité en phase de fonctionnement : cela implique une intégration d'une certaine biodiversité dans le projet :
 - ✓ Rappel du contexte : trois principaux groupes sont concernés : les oiseaux, les chiroptères et les insectes. La présence du canal du midi, qui est un corridor vert important pour la ville de Toulouse, et sa proximité avec le projet renforce cette potentialité ;
 - ✓ Le travail sur de l'intégration de la biodiversité dans le projet s'appuiera prioritairement sur les nombreuses terrasses. Mise en place d'une strate herbacée avec des espèces locales favorisant la présence d'insectes et des abris à insectes seront installés. Globalement, il est trop tôt pour chiffrer le nombre de nichoirs que seront positionnés, néanmoins, l'objectif est de travailler sur des nichoirs à oiseaux (essentiellement pour les passereaux, mais peut-être un ou deux nichoirs à rapaces, en altitude) et des nichoirs pour les chiroptères.

Pour la certification HQE : laquelle : HQE bâtiment durable ? NF HABITAT HQE™ ? Est-il envisagé une certification HQE pour la phase d'exploitation ou uniquement pour la construction ?

La norme NF HABITAT HQE sera visée pour les logements, et HQE Bâtiment durable sera visée pour les surfaces de bureaux. En revanche nous ne visons pas de certifications exploitation pour le moment, mais c'est une piste en cours de réflexion, notamment pour l'hôtel.

Pour l'hôtel, il existe l'Ecolabel européen : ce serait intéressant de prévoir dès la conception le respecte des critères de cet écolabel adapté aux hébergements touristiques.

Des échanges avec l'exploitant sont en cours sur ce sujet mais l'intégration de cette certification dans le projet est d'ores et déjà à l'étude par l'équipe projet. Elle est décrite dans la notice de Franck Boutté Consultants décrivant les certifications et labélisation envisagées.

Pourquoi avoir choisi BREEAM plutôt que HQE qui semble plus répandue en France et en Europe ?

L'objectif en retenant une certification américaine est de donner une portée internationale au projet.

A ce stade la certification WELL ne peut se traduire que par une clause dans le cahier des charges des preneurs des espaces de bureaux qui ne sont pas aménagés.

Pas uniquement, un grand nombre de critères concerne directement la conception (débits d'air, choix de matériaux par exemple...)

Quels sont les moyens prévus pour obtenir une performance énergétique 20 % supérieure aux exigences de la RT 2012 ?

L'atteinte d'une performance énergétique 20% supérieure aux exigences réglementaires est le résultat de la superposition de plusieurs stratégies :

- La réduction des besoins énergétiques par la construction d'une enveloppe très performante, très bien isolée et étanche à l'air pour réduire les besoins de chauffage, dotée de protections solaires extérieures efficaces et d'une double-peau ventilée naturellement pour évacuer les calories en été, suffisamment ouverte pour réduire les besoins d'éclairage et profiter des apports solaires gratuits en hiver.
- L'efficacité des systèmes de ventilation (VMC double flux à haut rendement, ventilateur efficace), de chauffage et de climatisation (pompe à chaleur air-eau réversible très performante) et d'éclairage (LED).
- Des systèmes de régulation intelligents et des points de comptage et sous-comptages permettant un suivi des consommations (asservissement des protections solaires, système de gestion technique centralisée, sondes CO₂...)

Des systèmes de récupération des chaleurs fatales (chaleur des eaux grises) sont également en cours d'étude pour l'hôtel, les logements et le restaurant afin de réduire significativement les consommations d'eau chaude sanitaire.

D'autres pistes d'optimisation sont à l'étude comme la mise en place d'un système d'approvisionnement de type géothermie sur parois moulées.

En dehors du cadre de la réglementation, d'autres postes de consommations pourront être optimisés comme la mise en place d'ascenseurs avec récupérateur d'énergie cinétique.

Serait-il possible de présenter les différents labels environnementaux dans l'une des notices explicatives du dossier d'enquête et de les rappeler dans le résumé NT ?

Une notice détaillant les certifications envisagées est jointe à ce document. Elle a été établie par Franck Boutté Consultant, bureau d'études en ingénierie environnementale qui fait partie de l'équipe de conception de la tour Occitanie.

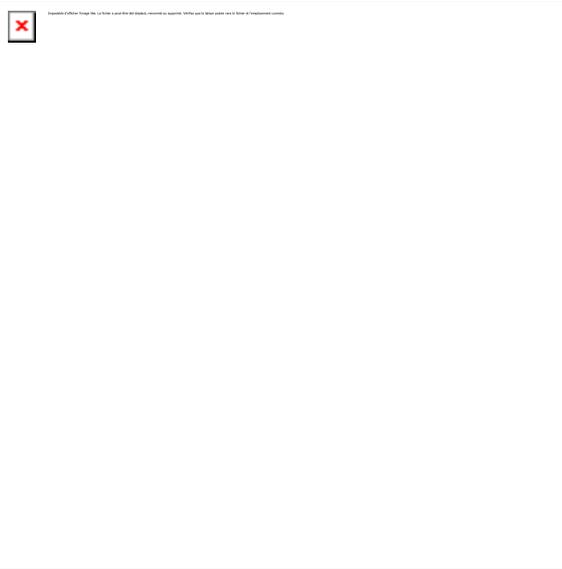
Où en sont vos recherches sur l'utilisation de panneaux photovoltaïques ?

Peu de surfaces sont disponibles à l'intégration de panneaux photovoltaïques. Les toitures terrasses du podium offrent la plus grande surface horizontale et non masquée mais il a été privilégié la mise en place de substrats végétalisés pour des raisons de programmation, de qualité d'usage et architecturale (espaces extérieurs accessibles aux bureaux et au restaurant du R+g), ainsi que pour des motivations environnementales (lutte contre l'effet d'îlot de chaleur, abatement des petites pluies).

L'intégration de panneaux en saillie à l'instar de la tour du TGI à Paris n'est pas compatible avec le parti architectural.

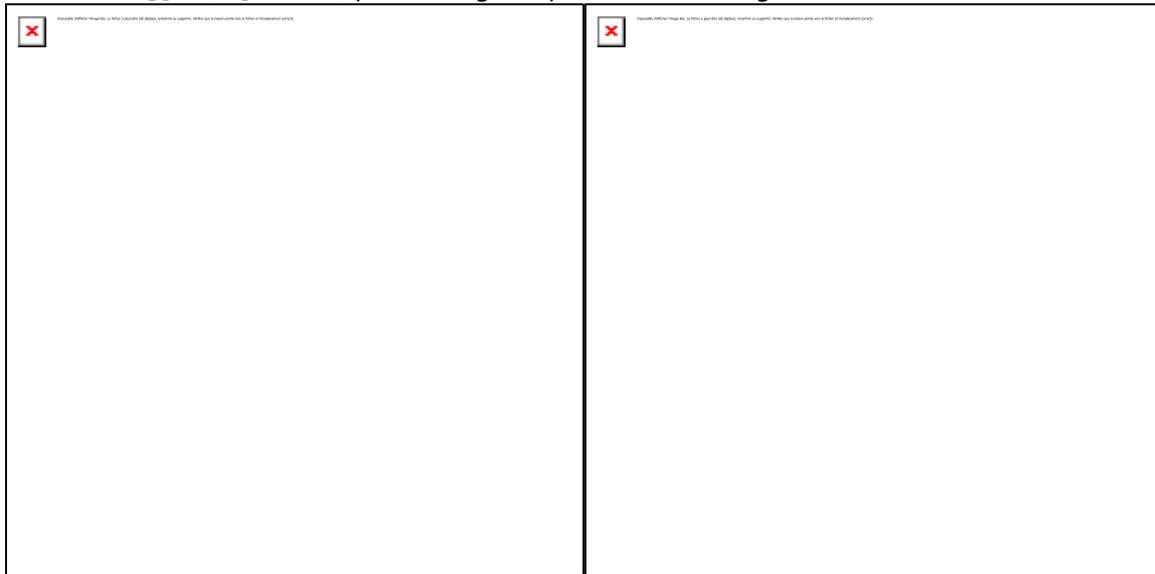
L'alimentation locale en énergie photovoltaïque n'est donc possible qu'à travers l'utilisation de solutions intégrées à la façade. Sur les parties vitrées de la peau extérieure, deux technologies principales sont envisageables :

1. Des panneaux de type silicium monocristallin à haut rendement où
2. Des panneaux de type silicium amorphe découpé au laser.

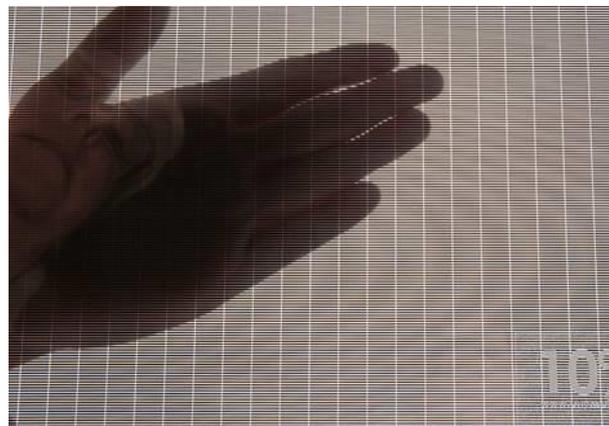


Dans le premier cas, les cellules sont complètement opaques et visibles. Le rendement est inversement corrélé à l'espacement entre les cellules. La puissance crête peut atteindre 170 Wc/m^2 si le panneau est complètement rempli de cellules et

diminue de 35% (115 Wc/m²) pour un léger espacement à l'image de l'illustration ci-dessous.



Dans le second cas, l'aspect du vitrage est homogène. Les rendements sont de l'ordre de 55, 40, 35 ou 25 Wc/m² pour une transmission lumineuse de 0% (complètement opaque), 10%, 20% et 30% respectivement. Une transmission lumineuse de 30% est très faible et cette solution n'est donc pas compatible avec les exigences de confort visuel si mise en place sur la totalité d'un panneau de verre.



L'intégration de la production photovoltaïque ne peut se faire qu'au niveau des parties opaques de la façade c'est-à-dire sur les balcons des jardinières.

Sur ces zones, des solutions totalement opaques et maximisant le rendement sont à privilégier. Compte-tenu de l'architecture, une fabrication sur-mesure est à envisager ce qui rend la solution très onéreuse.

Cette solution a donc été écartée jusqu'à présent. Cependant, nous pouvons donner à ce stade un ordre de grandeur de la production qui pourrait être atteinte sur ce site.

En considérant :

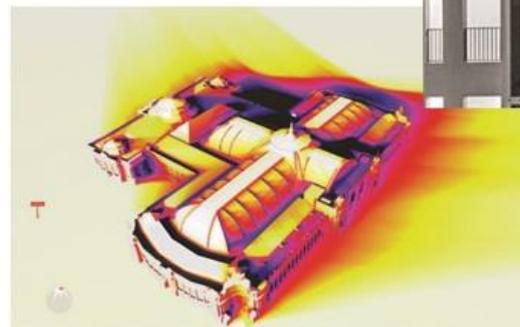
- Un cas favorable de rendement de 120 Wc/m^2 ,
- Seulement les faces recevant plus de $800 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$,
- Un taux de remplissage de 60% de ces faces sont couvertes, soit 340m^2 ,

Le potentiel est estimé à $38 \text{ MWh}/\text{an}$ soit l'équivalent de $2,6 \text{ kWh}/\text{m}^2/\text{an}$. Cela représente une part négligeable des consommations du projet (moins de 5%).

L'ombre portée et les réflexions solaires

La conclusion indique que « l'effet résiduel est faible », mais aucun argument ne permet d'étayer cette conclusion. Il aurait été par exemple intéressant d'avoir une idée sur la perte de la durée d'ensoleillement dans un logement fortement impacté au solstice d'hiver : 30 minutes ? 2 heures ? Jusqu'à quelle distance sera projeté l'ombre (il n'y a pas d'échelle sur les images).

Pour compléter le discours qu'avait tenu Franck Boutté lors de la réunion du 24 janvier ainsi que le support présenté ce jour-là, vous trouverez une notice détaillant les certifications envisagées jointe à ce document. Elle a été établie par Franck Boutté Consultant, bureau d'études en ingénierie environnementale qui fait partie de l'équipe de conception de la tour Occitanie

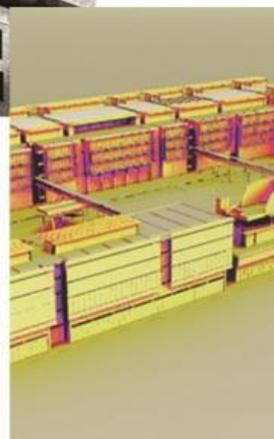


Toulouse Tri Postal / Tour Occitanie

MOA : Compagnie de Phalsbourg

Notice explicative du confort dans les logements – phase PC

Paris, le 08 mars 2019

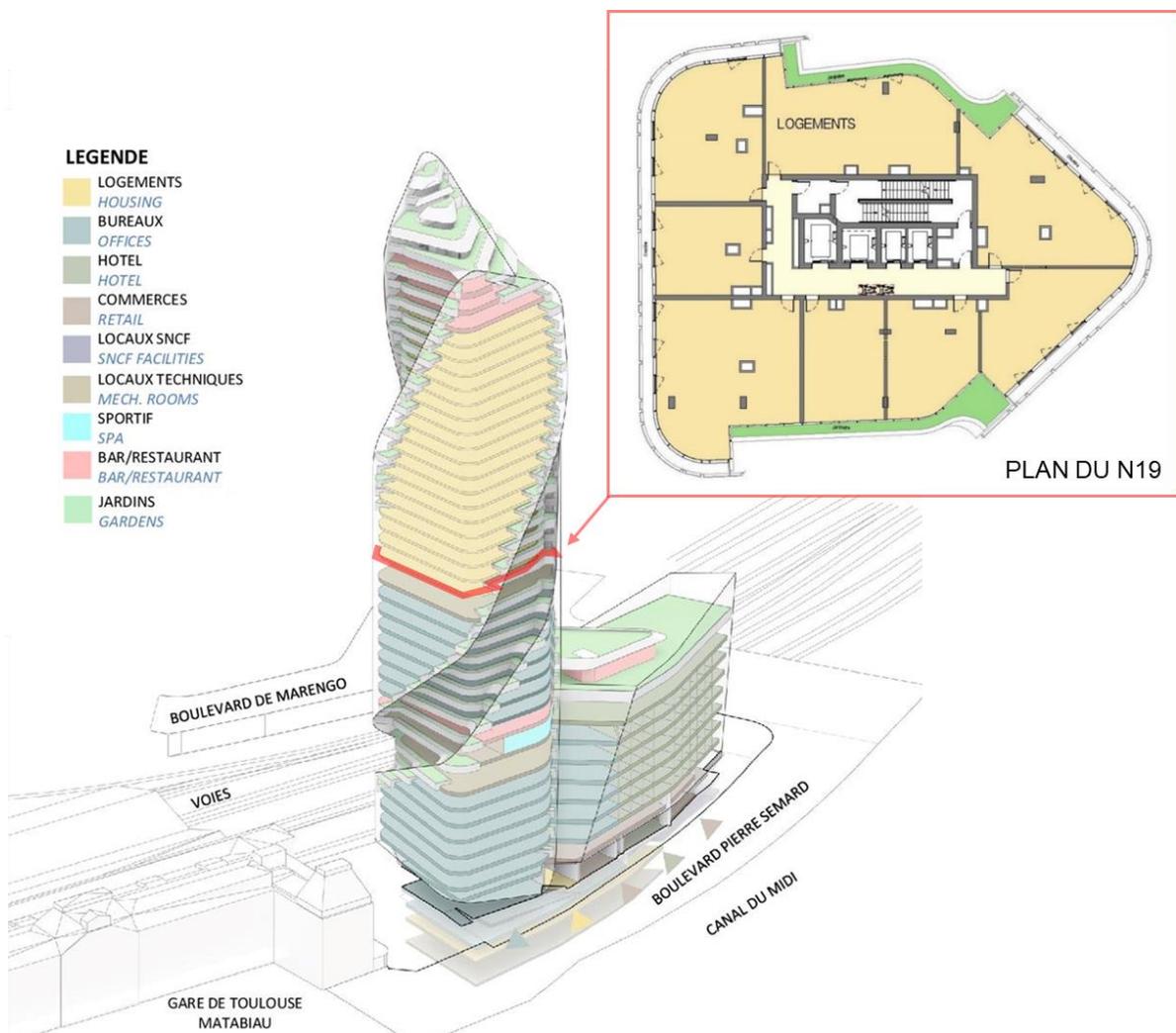


Une conception des logements tournée vers l'excellence environnementale

La Tour Occitanie intégrera plus d'une centaine de logements en accession libre et/ou en location avec des prestations haut de gamme et une grande qualité architecturale et environnementale. Les logements sont effectivement développés dans la recherche de confort pour les habitants et l'optimisation d'un développement durable intelligent.

Ils seront certifiés NF Habitat HQE. La certification NF Habitat HQE est la certification de référence pour tout projet de logements voulant promouvoir l'association de la performance environnementale au confort d'usage. Le référentiel NF Habitat repose sur 4 engagements que sont le Management responsable relatif à l'organisation du maître d'ouvrage, la Qualité de vie, le Respect de l'environnement et la Performance économique. Le projet vise l'atteinte du niveau NF Habitat QE Excellent.

Les logements sont situés du niveau 19 au niveau 36 de la tour, chaque niveau étant aménagé par 5 à 7 logements, avec des typologies allant du T1 au T5.

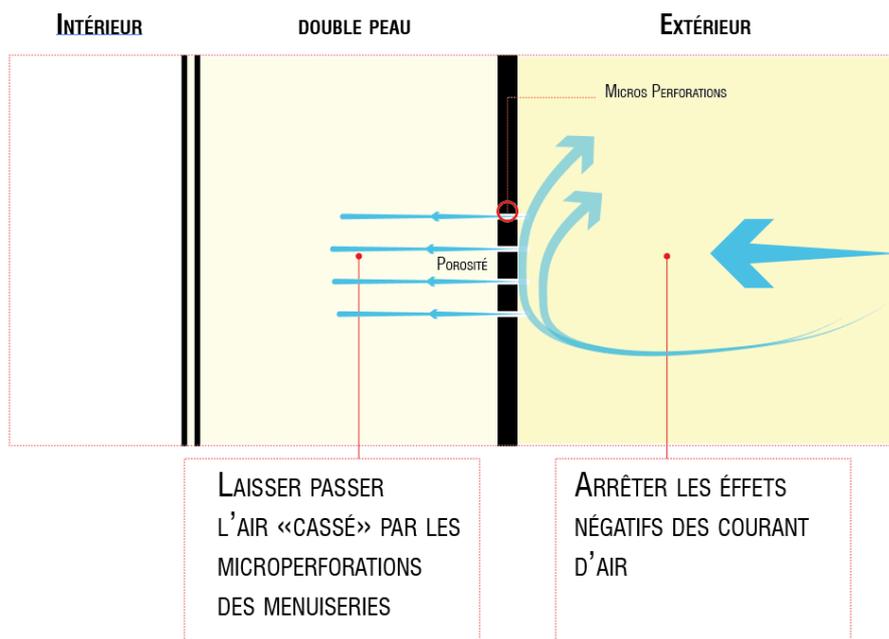
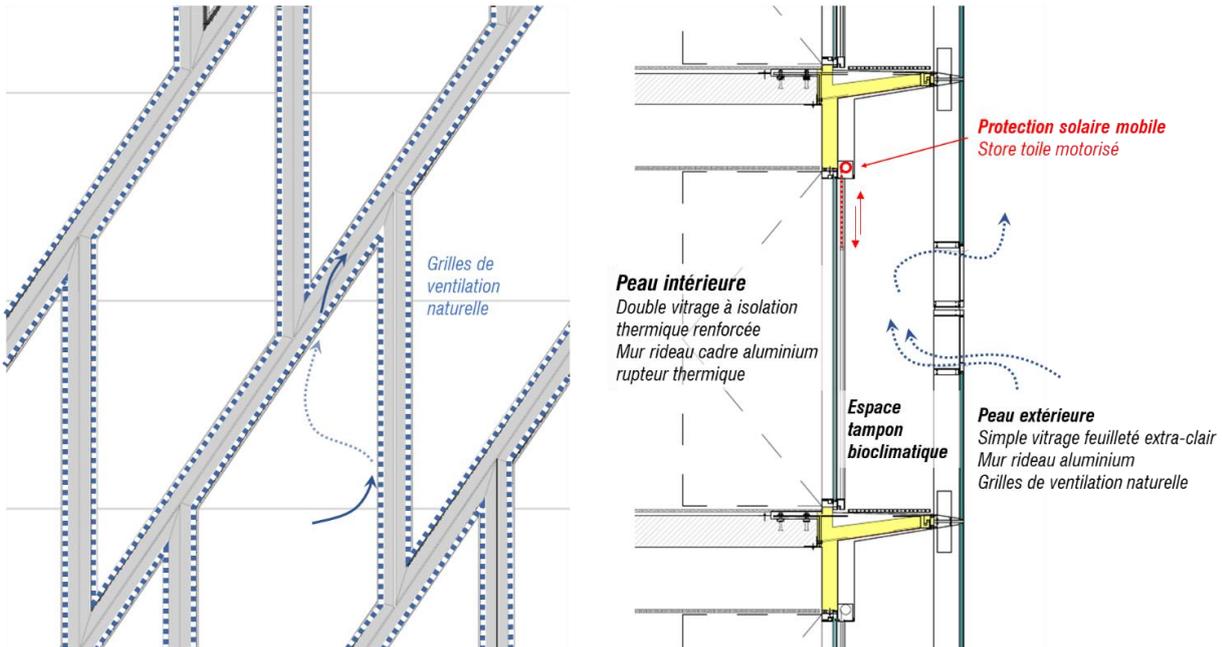


Axonométrie programmatique

Chaque logement est largement vitré et offre ainsi des vues sur le grand paysage de la métropole de Toulouse. La disposition des logements sera optimisée afin de garantir un éclairage naturel généreux dans toutes les pièces à vivre.

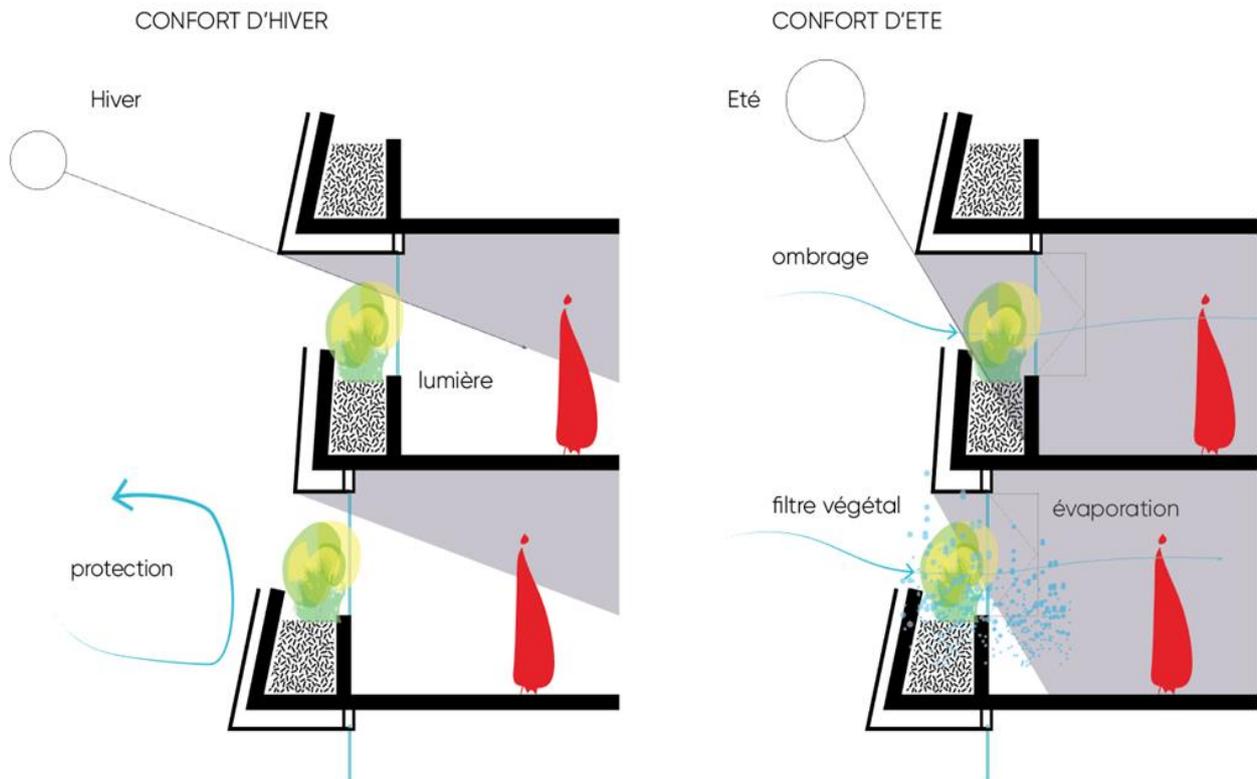
Une enveloppe bioclimatique ultra performante et intelligente

Les logements peuvent s'ouvrir sur deux types de façade.



Sur une partie du linéaire, la façade est de type « double peau ». La peau intérieure est un mur rideau double vitrage à isolation thermique renforcée, faiblement émissif, avec cadre aluminium à rupture de pont thermique. Les parties opaques (au droit des faux-plafonds et des dalles) sont également isolées. Cette peau assure l'étanchéité à l'air.

La peau extérieure est un mur rideau en simple vitrage. L'interstice créé est un espace technique qui n'est accessible que du personnel d'entretien et de maintenance. En effet, bien que certains modules soient ouvrants, ils sont pourvus de limiteurs d'ouverture. Cet interstice offre plusieurs qualités, d'affaiblissement acoustique d'une part, et de performance thermique d'autre part. En effet, à l'instar d'un jardin d'hiver, le tampon bioclimatique est chauffé par effet de serre ce qui permet premièrement de réduire les déperditions du bâtiment et les consommations de chauffage et deuxièmement d'améliorer le confort des occupants. En outre, la seconde peau protège du vent les protections solaires mobiles, des



stores toiles motorisées, qui sont situés sur la face extérieure de la peau intérieure.

Sur la part restante du linéaire, la façade est de type « simple peau ». De larges jardinières sont directement accolées à la façade. Les fenêtres en bandeau sont de type double vitrage haute performance. La façade est protégée des apports thermiques en été par le débord de la jardinière du niveau supérieur par rapport au nu de la façade. La terre et la végétation apporte également inertie et fraîcheur par ombrage et évapotranspiration. Enfin, la façade est également équipée de stores toiles motorisés qui assurent également l'occultation.

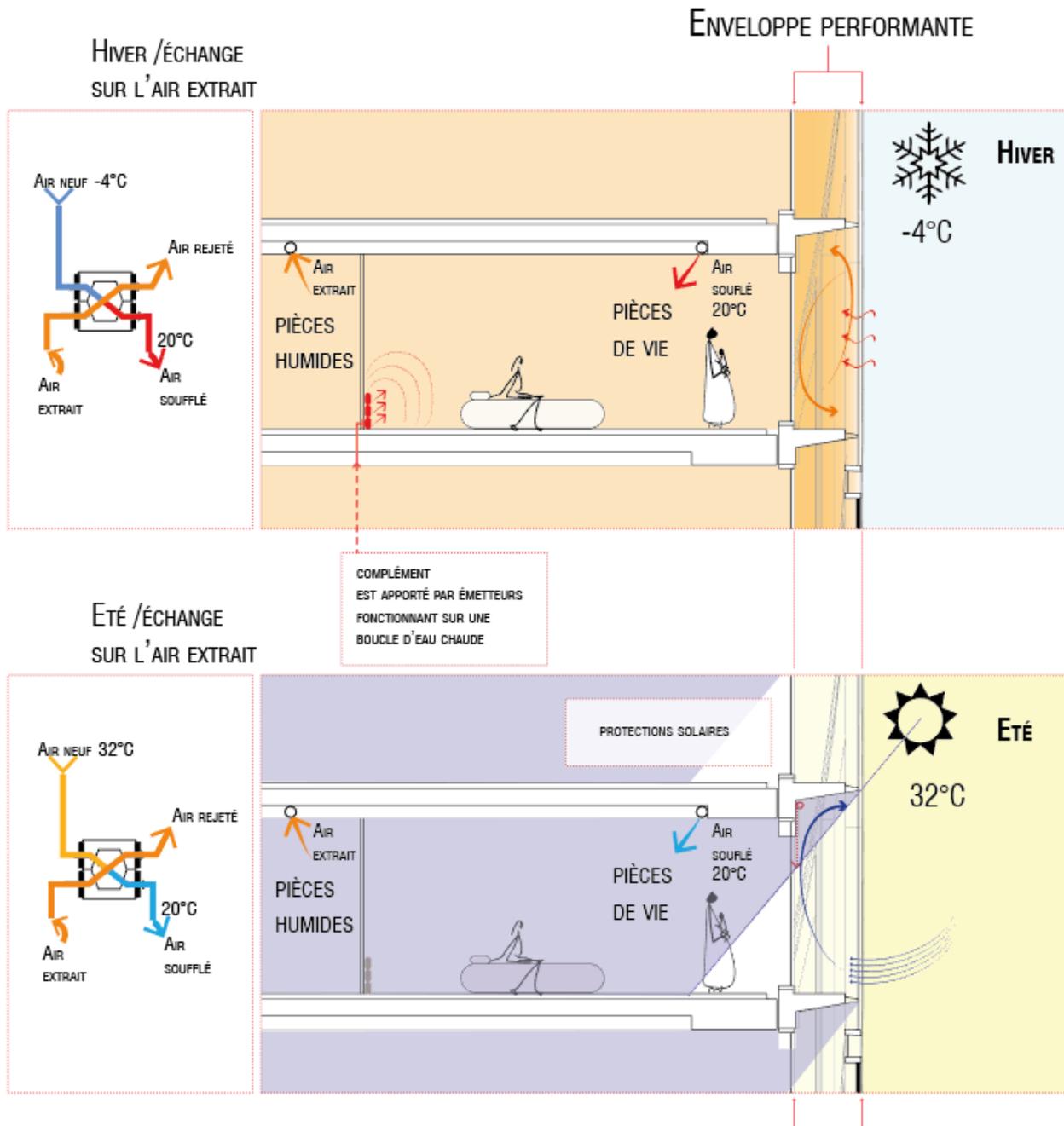
Une ventilation alliant qualité de l'air et basse consommation

L'air neuf dans les logements est apporté par un système de ventilation mécanique double-flux à haut rendement thermique. Les débits hygiéniques sont généreux pour garantir une qualité de l'air optimale. L'air neuf est également filtré de ses polluants avant d'être insufflé dans les chambres et les séjours tandis que l'air vicié est extrait dans les salles de bain, les WC et les cuisines.

Des systèmes de traitement thermique au service du confort

En hiver, les besoins de chauffage sont très faibles, compte tenu de la performance de l'enveloppe et du système de ventilation. L'air neuf est préchauffé à température neutre et le complément est apporté par émetteurs fonctionnant sur une boucle d'eau chaude. Les occupants ne sont pas invités à ouvrir les fenêtres car la ventilation mécanique assure un renouvellement suffisant. Toutefois, s'ils le désirent, l'ouverture des fenêtres doit se faire de préférence sur les linéaires de double-peau afin d'éviter les courants d'air et de profiter de l'effet de préchauffage que ce dispositif apporte.

En été, les protections solaires en façade permettront de réduire significativement les apports. Les protections motorisées pourront être contrôlées automatiquement par un système intelligent, qui anticipera le besoin de protection et activera la protection en l'absence des occupants, ou gérées directement par l'utilisateur. L'espace tampon de la double-peau sera ventilé naturellement pour éviter qu'elle ne s'échauffe trop. Enfin, l'air neuf sera rafraîchi à 20°C afin de réduire les charges thermiques. Encore une fois, l'ouverture des fenêtres n'est pas recommandée afin de permettre les meilleures conditions de confort thermique.



De manière plus générale, tous les systèmes de traitement d'air sont équipés de dispositifs de régulation automatique et intelligente afin de réduire les besoins énergétiques, de garantir un confort optimal répondant aux exigences des occupants tout en leur offrant une facture d'exploitation maîtrisée.

Annexe F :

Lettre « Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique » (Commission d'enquête) et Lettre de réponse au PV (Europolia)

Nota :

Le PV de synthèse et les réponses des maîtres d'ouvrages sont entièrement intégrés dans le rapport d'enquête, chapitre 5. Nous ne les reproduisons pas ici.

Les volumineux annexes du mémoire de réponse d'Europolia sont reproduits dans un fichier séparé intitulé 'annexe F-2.

Madame Sabine NASCINGUERRA
Présidente de la Commission d'enquête
Pouzol
46600 Cuzance

Toulouse, le 14 juin 2019

Nos réf : AF/CFP/SS/030.19

Objet : Réponse du Maître d'ouvrage au procès-verbal relatif à l'enquête publique unique de Toulouse EuroSudOuest

Dossier suivi par : Anne Fraisse- Directrice Adjointe

Tél : 05.31.48.82.40 – Email : a.fraisse@europolia.fr

Madame la Présidente,

Comme le prévoit l'article R.123-18 du Code de l'Environnement, et conformément au calendrier que nous avons arrêté ensemble, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses au procès-verbal de l'enquête publique unique de Toulouse EuroSudOuest, remis le 27 mai 2019.

En fonction des thèmes recensés, et comme vous le sollicitez dans votre courrier de transmission du procès-verbal, les maîtres d'ouvrages et/ou partenaires ont répondu sur les points les concernant. Dans un souci de lisibilité, l'ensemble des réponses a ensuite été consolidé par Europolia, et reporté dans le présent rapport, selon la structure et la numérotation retenues par vos soins.

J'espère que ces réponses, que nous avons voulu les plus complètes possible, seront de nature à vous apporter toutes les précisions nécessaires à l'élaboration de votre rapport.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice Adjointe,



Anne FRAISSE

Copies :

- Messieurs René JEANNE et Bernard POULIGNY - Commissaires enquêteurs
- Monsieur Eric PAILLOT - Directeur du Développement - Compagnie de Phalsbourg

europolia SPLA de **Toulouse Métropole**

21, boulevard de la Marquette • Immeuble Riverside – Bâtiment A • BP 91 003 • 31 010 Toulouse Cedex 6

Tél : **05 31 48 82 20** • www.europolia.fr

Sabine Nascinguerra
Bernard Pouligny
René Jeanne

EUROPOLIA
Monsieur le Président
Monsieur le Directeur
Madame la Directrice Adjointe
Monsieur le Vice-Président de la Compagnie de Phalsbourg

26 mai 2019

Objet : Enquête publique unique Toulouse EuroSudOuest – PV de synthèse

Madame, Messieurs,

Comme le prévoit l'article R. 123-18 du Code de l'environnement, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le procès-verbal de synthèse de l'enquête publique unique préalable aux opérations de restructuration et d'aménagement du secteur autour de la gare de Toulouse : ToulouseEuroSudOuest et Tour Occitanie.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous apporter le point de vue des différents maîtres d'ouvrages par rapport aux nombreuses contributions du public.

Veillez accepter, Madame, Messieurs, nos salutations sincères.



Sabine Nascinguerra



René Jeanne



Bernard Pouligny

Annexe G :

Délais post-enquête :

Demande de la commission d'enquête

Lettre Europolia

Réponse positive de la Préfecture

Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne
Préfecture
1, place Saint Etienne
31 038 Toulouse Cedex 9

Toulouse, le 29 avril 2019

Objet : Enquête publique unique – projet d'aménagement TESO et permis de construire de la Tour Occitanie – demande de délai supplémentaire pour la remise du rapport

Monsieur le Préfet,

Le Code de l'environnement prévoit que la commission d'enquête dispose :

- de 8 jours à partir de la réception des registres d'enquête pour transmettre au responsable du projet le PV de synthèse de l'enquête (art. R.123-18) ;
- de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, pour remettre son rapport et ses conclusions motivées à l'autorité organisatrice de l'enquête (art. R.123-19).

Cependant, dans le cadre d'une enquête complexe ayant généré de nombreuses remarques et observations, si la commission s'aperçoit qu'il ne lui est pas possible de remettre son rapport dans les délais, elle peut demander un report de ce délai, également prévu à l'article R. 123-19.

Dans le cadre de la présente enquête unique regroupant 5 objets différents, la commission d'enquête vous demande de bien vouloir lui accorder des délais supplémentaires pour les raisons suivantes :

- en raison du grand nombre de remarques, nous avons besoin de suffisamment de temps pour pouvoir étudier tous les thèmes abordés par le public afin de poser des questions pertinentes dans le cadre du PV de synthèse : vous comprenez très certainement que plus de 1100 contributions ne peuvent pas être étudiées « sous huitaine »,
- pour les mêmes raisons, Europolia aura ensuite besoin d'un certain temps pour élaborer son mémoire de réponse ;
- enfin, après réception de ce mémoire, nous aurons besoin d'un temps supplémentaire pour réagir et nous forger notre avis.

Pour ces raisons, et d'un commun accord avec Europolia, nous sollicitons de votre bienveillance un délai supplémentaire de trente jours pour la remise du rapport d'enquête et des conclusions motivées, soit pour une mise au courrier au plus tard le 5 juillet 2019.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Sabine Nascinguerra



René Jeanne



Bernard Pouligny

Monsieur le Préfet
Préfet de la Région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne
Hôtel de la Préfecture
1 place Saint Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9

Toulouse, le 29 avril 2019

Nos réf : RCa/AF/SS/021.19

Objet : Enquête publique unique sur le projet d'aménagement Toulouse EuroSudOuest et sur le permis de construire de la Tour Occitanie- report de délais

Dossier suivi par : Anne FRAISSE – Directrice Adjointe

Tél : 05.31.48.82.48 – Email : a.fraisse@europolia.fr

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 29 avril, la Commission en charge de l'enquête publique unique sur le projet d'aménagement Toulouse EuroSudOuest et sur le permis de construire de la Tour Occitanie vous a saisi d'une demande de report de délai pour la remise du procès-verbal de synthèse et du rapport d'enquête, conformément aux dispositions prévues à l'article R123-19 du Code de l'Environnement.

La Commission d'Enquête justifie cette demande de report de délais par la complexité des thèmes abordés par le public et le grand nombre de remarques reçues.

En accord avec la Commission d'Enquête, Europolia et la Compagnie de Phalsbourg confirment cette demande de report de délai pour les raisons suivantes :

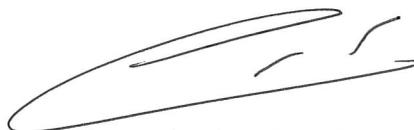
- La numérisation de l'ensemble des avis déposés dans le registre papier et leur validation par la Commission d'enquête, nécessite un délai post enquête d'environ quatre jours ouvrés, à compter de la clôture de l'enquête fixée au 30 avril, ce qui diffère l'analyse des contributions et la rédaction du PV de synthèse. La clôture des registres papier sera donc effective au plus tôt le 6 mai 2019.
- Au regard de l'importance de l'enquête publique unique de Toulouse EuroSudOuest, liée notamment à la particularité de ce projet qui implique de nombreux partenaires dont certains sont également maîtres d'ouvrages, la rédaction du mémoire en réponse, par Europolia, nécessite, au préalable, un temps d'instruction dédié au partenariat : saisine des partenaires sur la base du PV de synthèse, incluant un délai d'analyse raisonnable, et gestion des remarques et/ou compléments apportés. Par ailleurs, compte tenu de l'enjeu que présente ce projet majeur pour la Métropole, il s'avère indispensable de tenir compte des temps de validations et d'arbitrage, au regard des propositions de réponses formulées. Ce temps

d'élaboration du mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse est estimé à 10 jours ouvrés, ce qui constitue un temps minimal compte tenu de l'importance de cette enquête.

C'est pourquoi, nous vous remercions d'accorder à la Commission d'Enquête la demande de report de délais qu'elle a formulée, conduisant à une remise du rapport et des conclusions motivées au plus tard le 5 juillet 2019.

Restant à votre disposition pour tout complément, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Général,



Raphaël CATONNET



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Toulouse, le **6 MAI 2019**

Direction de la citoyenneté et de la légalité

bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique

Affaire suivie par : François Balanant

Téléphone : 05.34.45.38.67

Télécopie : 05.34.45.37.49

Courriel : francois.balanant@haute-garonne.gouv.fr

Madame la présidente,

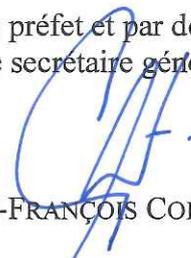
Par lettre du 29 avril dernier, vous sollicitez, sur le fondement de l'article L 123-15 du code de l'environnement, un report au 5 juillet prochain du délai de remise du rapport et des conclusions de l'enquête publique menée pour le projet d'aménagement Toulouse Euro Sud Ouest, compte tenu de la charge de travail particulièrement importante induite par l'ampleur du dossier.

Après avoir recueilli l'avis du porteur de projet, j'accède volontiers à votre demande.

J'informe ce dernier de la teneur du présent courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,



JEAN-FRANÇOIS COLOMBET

Madame Sabine Nascinguerra
Présidente de la commission
désignée pour conduire l'enquête publique
préalable à l'adoption des actes administratifs
nécessaires à la réalisation du projet
Toulouse Euro Sud Ouest

Annexe H :

Identification des requêtes du public

Annexe H-1 : Liste globale des toutes les contributions

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@1	Registre numérique	BOUSSIOUX Philippe	
@2	Registre numérique	NS Léa	
@3	Registre numérique	COLOMB Suzanne	ensemble à tout âge
@4	Registre numérique	MAUREL Benjamin	
@5	Registre numérique	PEZET JOEL	particulier et profession libérale
@6	Registre numérique	BORDES Brice	
@7	Registre numérique	COLOMB Suzanne	ensemble à tout âge Toulouse
@8	Registre numérique	DEVET Danielle	
@9	Registre numérique	MANCET MARIE-JOSE	
@10	Registre numérique	JACQUOT Hervé	
@11	Registre numérique	PLACAIS Alexandre	
@12	Registre numérique	QUAYRET Jean-Pierre	
@13	Registre numérique	QUAYRET-CAPDECOMME Ghislaine	
@14	Registre numérique	TEISSIER Julie	
@15	Registre numérique	PANNETIER Ariane	
@16	Registre numérique	OLIVIER Jérôme	
@17	Registre numérique	BACH Michel	
@18	Registre numérique	JEAN-LUC LAURENS	
@19	Registre numérique	ALVES Sandrine	
@20	Registre numérique	NAVECH Jean-Christophe	
@21	Registre numérique	JOUBEAUX Muriel	
@22	Registre numérique	RAYSSIGUIER Jeanne	
@23	Registre numérique	L. Jérémie	
@24	Registre numérique	GILLES Nathalie	
@25	Registre numérique	MOUAHBA Sabira	
@26	Registre numérique	BARBE Catherine	
@27	Registre numérique	JOLY maxime	
@28	Registre numérique	MORELIÈRE David	A titre particulier
@29	Registre numérique	DEFLASSIEUX Guillaume	
@30	Registre numérique	DARROUY Pascal	
@31	Registre numérique	DE LA FONCHAIS Thérèse	
@32	Registre numérique	DISDERO Aurélien	
@33	Registre numérique	DELHOUME-SANCIAUD Monique	
@34	Registre numérique	DEVIENNE nathalie	
@35	Registre numérique	AMBROISE Philippe	
@36	Registre numérique	MACHOT Patrick	
@37	Registre numérique	DELMAS AUGUSTE	RETRAITE
@38	Registre numérique	TOULOUSE MICHELE	RETRAITE
@39	Registre numérique	WALLON PIERRE	
@40	Registre numérique	BEDEL PHILIPPE	
@41	Registre numérique	GAVORET Laurent	
@42	Registre numérique	SILLVESTRE Yvonne	
@43	Registre numérique	TOULOUSE PHILIPPE	
@44	Registre numérique	BÉRAIL Jerome	citoyen
@45	Registre numérique	PICOU Philippe	
@46	Registre numérique	SQUARATTI Vincent	
@47	Registre numérique	CHAUDOREILLE Marie	association Compans Arcab
@48	Registre numérique	MOURET Yannick	SOCIETE QUERCY CONFORT
@49	Registre numérique	DELAMARE julie	
@50	Registre numérique	ALBAZ eliot	
@51	Registre numérique	CELARIES Bernard	
@52	Registre numérique	DENIS Yves	
@53	Registre numérique	JOSLAIN Charles H.	Creative Director
@54	Registre numérique	REY Danielle	Démarche personnelle soutenue par le voisinage
@55	Registre numérique	C. Catherine	
@56	Registre numérique	GUILLAUMAT Matthieu	Climater
@57	Registre numérique	VIGUIER Jean-Philippe	
@58	Registre numérique	GUGLI Lio	
@59	Registre numérique	SALLES Guillaume	
@60	Registre numérique	CONFETTI Ambroise	
@61	Registre numérique	GAUCHERAND Guillaume	
@62	Registre numérique	CAPOULADE Nicole	citoyenne
@63	Registre numérique	GUILLOT Jean jacques	particulier
@64	Registre numérique	WOODWARDS Guy	néant
@65	Registre numérique	BARUTEL Stephanie	
@66	Registre numérique	MOSSÉ Jean-Pierre	Ma petite personne, mes petits-enfants, notre santé mentale et physique & C°.
@67	Registre numérique	LANC Céline	
@68	Registre numérique	LECOQ Raphaël	
@69	Registre numérique	LECOQ Raphaël	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@70	Registre numérique	CAMPOY Theo	
@71	Registre numérique	DENJEAN Françoise	
@72	Registre numérique	NEUPONT Frédéric	
@73	Registre numérique	MARIANI Olivier	
@74	Registre numérique	BORJA FABIENNE	
@75	Registre numérique	RIVIERE PATRICIA	
@76	Registre numérique	MOZERR Christophe	Entreprise de tp
@77	Registre numérique	BRUNELIERE Thibault	
@78	Registre numérique	SOLER Emmanuelle	
@79	Registre numérique	MILLASSEAU Yann	
@80	Registre numérique	ROBOAM NICOLE	MC4 PERFORMANCES
@81	Registre numérique	MONCASI patrice	loubet signal
@82	Registre numérique	LARROCHE Véronique	TP
@83	Registre numérique	BARTHE Marie	
@84	Registre numérique	BRIVAL Joseph	
@85	Registre numérique	MONTARIOL BERTRAND	3s equipements routiers
@86	Registre numérique	WOERTHER Vanessa	
@87	Registre numérique	BOURDONNEAU André	
@88	Registre numérique	LARROCHE raphael	
@89	Registre numérique	MALEK Anis	
@90	Registre numérique	QUARANTE Frederic	
@91	Registre numérique	CASSAGNAU Olivier	
@92	Registre numérique	DU lu	
@93	Registre numérique	MARION Jeannot	
@94	Registre numérique	MAZEYRAC-AUDIGIER Thomas	
@95	Registre numérique	ATZORI Isabelle	
@96	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@97	Registre numérique	HARTER jeremie	
@98	Registre numérique	BARRAU MARTINE	
@99	Registre numérique	MACHADO Roseline	
@100	Registre numérique	VERKINDER David	
@101	Registre numérique	LONG Bernard	
@102	Registre numérique	POGODA Robert	Particulier
@103	Registre numérique	LIMET François	Retraité
@104	Registre numérique	GIBERT axel	
@105	Registre numérique	MABROUKI NADIA	
@106	Registre numérique	SCHÖN JACQUELINE	
@107	Registre numérique	DEDIEU Jean-Luc	Privé
@108	Registre numérique	HUET Robert	
@109	Registre numérique	HANOT Dominique	
@110	Registre numérique	TRUC Olivier	Socotrap
@111	Registre numérique	DAL COL Jean	Prive
@112	Registre numérique	LADOUCE Annie Claude	Particulier
@113	Registre numérique	CASTANER Michèle	
@114	Registre numérique	CRÉMOUX Jean-Pierre	
@115	Registre numérique	PALÉVODY Lise-Marie	
@116	Registre numérique	CANDILLIER Paul	
@117	Registre numérique	DURBISE Hugo	
@118	Registre numérique	CABOS ALAIN	
@119	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@120	Registre numérique	LABAYE François	
@121	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
R122	Registre papier	SPLATINI	
R123	registre papier	F ZAMUNER	
@124	Registre numérique	GUFFLET Laurent	
@125	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@126	Registre numérique	MENGUAL Annie	
@127	Registre numérique	ROBIN Judith	
@128	Registre numérique	LAFFITTE karine	
@129	Registre numérique	HENDERSON Julia	
@130	Registre numérique	BOYER Guillaume	
R131	registre papier	AZAN LAFONT	
@132	Registre numérique	FRESNEAU gilles	
@133	Registre numérique	COURTEAUT Laurence	
@134	Registre numérique	MEBAOUDJ RICHARD	ASSOCIATION "NON AU GRATTE-CIEL DE TOULOUSE"
@135	Registre numérique	ANOUILH benoit	
@136	Registre numérique	AT JOEL	ATMP
@137	Registre numérique	GARES Alain	
@138	Registre numérique	ROCHE Anna	Vinci Immobilier
@139	Registre numérique	VOMIX VOM	RADIO FMR
@140	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@141	Registre numérique	DURAND Jean	particulier
@142	Registre numérique	CHIVOT François	Particulier
@143	Registre numérique	AU Ju	
@144	Registre numérique	LAFAY Valérie	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@145	Registre numérique	DUCRILLON Emily	
@146	Registre numérique	JEANDEL Damien	
E147	Courriel	PONS STÉFAN	
@148	Registre numérique	DEVIENNE Nathalie	
@149	Registre numérique	TREBOSC Jennifer	
@150	Registre numérique	RAGAZZI Leandro	
@151	Registre numérique	BISSEUIL Stella	
@152	Registre numérique	TAMBA Naomie	
@153	Registre numérique	LEMOINE Jean-Michel	
@154	Registre numérique	MONGINOX Xavier	FFB 31
@155	Registre numérique	MEBAOUDJ RICHARD	ASSOCIATION "NON AU GRATTE-CIEL DE TOULOUSE"
@156	Registre numérique	PLATON Dominique	
@157	Registre numérique	BUNEL Isabelle	
@158	Registre numérique	JACOB Jean	
@159	Registre numérique	BURNICHON Laurent	
@160	Registre numérique	PONROUCH Dominique	Particulier
@161	Registre numérique	ANDRIEU Sabrina	
@162	Registre numérique	KELLER Sylvain	
@163	Registre numérique	SAUVEPLANE Patrick	
@164	Registre numérique	LANNEAU Hadrien	
@165	Registre numérique	INNOCENTI sarah	
@166	Registre numérique	MAIGNAN alain	
@167	Registre numérique	GALKO Elodie	
@168	Registre numérique	DASQUE nicolas	
@169	Registre numérique	COMBES Francois	
@170	Registre numérique	BOYRIE Séverine	
@171	Registre numérique	AUDY Alexandre	
@172	Registre numérique	CALES Madeleine	
@173	Registre numérique	DE VAULX Régis	
@174	Registre numérique	BARTHÈS Audrey	
@175	Registre numérique	KALCK FABIEN	
@176	Registre numérique	DE VAULX Matthieu	
@177	Registre numérique	DE VAULX Ghislain	
@178	Registre numérique	MONSAN Philippe	
@179	Registre numérique	POINTEAUX JULIANE	
@180	Registre numérique	GABET Jean-Christophe	SNS SOLUTIONS SONESOL
@181	Registre numérique	AUDOIN philippe	
@182	Registre numérique	CARRERE Claude	
@183	Registre numérique	IGLESIAS Simon	
@184	Registre numérique	KEVIN Beupin	
@185	Registre numérique	CLEMENT Guillaume	
@186	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@187	Registre numérique	DOCTEUR PLANTÉ Marie-madeleine	Association Chalets Roquelaine
@188	Registre numérique	NICOLAS Philippe	
@189	Registre numérique	IMBERT Camille	
@190	Registre numérique	CARRIERE Eric	
@191	Registre numérique	MIGNARD Claude	
@192	Registre numérique	CREVON gérard	
@193	Registre numérique	CAPOULADE Annie	
@194	Registre numérique	TRAN- KY Françoise	
@195	Registre numérique	COUSTEL jean claude	aucun
@196	Registre numérique	TERRASA Regine	
@197	Registre numérique	WOZNIAC Christophe	
@198	Registre numérique	BARBIER Clémence	
@199	Registre numérique	CASSAGNE marie-pierre	
E200	Courriel	ANTOINE.RENAULD@SFR.FR	
@201	Registre numérique	ADROVER Jean-Philippe	
@202	Registre numérique	HUGOUNET CÉLINE	Grand hôtel d'Orléans et la ripaille
@203	Registre numérique	SUTRA Jonathan	
@204	Registre numérique	PLATON Dominique	
@205	Registre numérique	CLAUDIN Marie Christine	
@206	Registre numérique	LLOVERAS Alban	GTM SO TP GC
@207	Registre numérique	DARDENNES Arnaud	
@208	Registre numérique	FREDERICQ denyse	AQMJC
@209	Registre numérique	VIVÉS Jean-Philippe	
@210	Registre numérique	DESQUEYROUX PATRICIA	
@211	Registre numérique	SAUDREAU Yves	
@212	Registre numérique	LINARES Emilie	
@213	Registre numérique	MAISSE Emmanuel	
@214	Registre numérique	RERSA Marc	
@215	Registre numérique	VIDAL Pascal	
@216	Registre numérique	FI Christophe	
@217	Registre numérique	COLLET Clément	
@218	Registre numérique	THIBERT FRANCOIS	
@219	Registre numérique	IVORRA ALAIN	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@220	Registre numérique	LAPEYRE Sébastien	Indépendant
@221	Registre numérique	MOURGUES Paul	
@222	Registre numérique	BLANCHARD Bertrand	
@223	Registre numérique	WUILLEMIN Marc	
@224	Registre numérique	CREMOUX JOEL	
@225	Registre numérique	BLANCHARD Bertrand	
@226	Registre numérique	MARAUX Cyrille	
@227	Registre numérique	LAMOUREUX Valentin	Entreprise GTM Sud Ouest TP GC
@228	Registre numérique	CONDEÇO Nina	
@229	Registre numérique	THENE Mathieu	
@230	Registre numérique	GRANDIDIER Robin	
@231	Registre numérique	ELISA-MARIE Chavoutier	
@232	Registre numérique	LAURENT Pascale	
@233	Registre numérique	ROUANET Martin	
@234	Registre numérique	VALADIER Marion	
@235	Registre numérique	DEBOVE Elodie	
@236	Registre numérique	WERLE Amandine	
@237	Registre numérique	CAUSSÉ Benjamin	aucun
@238	Registre numérique	SCHMITT Catherine	
@239	Registre numérique	SABY Gwenaël	
@240	Registre numérique	BLAIZE Gaëtan	
@241	Registre numérique	GRANDCHAMP DE CUEILLE JULIEN	
@242	Registre numérique	FELZINES Hugo	
@243	Registre numérique	OCHOA Nina	
@244	Registre numérique	STUART Stephanie	
@245	Registre numérique	BEAUDON Clément	
@246	Registre numérique	FIDAHOUSSEN Jenoudin	
@247	Registre numérique	PERRY Pierre	
@248	Registre numérique	CAILLUET Victoire	
@249	Registre numérique	NARDIN Olivier	
@250	Registre numérique	FOCH Hoevi	
@251	Registre numérique	GLINEL Marie	
@252	Registre numérique	CAZALAS Marie-Claude	
@253	Registre numérique	GLEIZE Jean-Pierre	
@254	Registre numérique	DMAMVES Thierry	
@255	Registre numérique	JARRY Anna	
@256	Registre numérique	LEVILLY NATHALIE	
@257	Registre numérique	MAYORGAS fanny	
@258	Registre numérique	FERNANDEZ JEAN-LOUIS	GBMP
@259	Registre numérique	SAYENKO mariya	
@260	Registre numérique	OSTER-GRELLETY Rosemarie	
@261	Registre numérique	LAGREU christine	
@262	Registre numérique	BURBAN Valentin	
@263	Registre numérique	CREMONT Patrick	
@264	Registre numérique	FRAGA Nicole	
R267	registre papier	Mauquié ?	
@268	Registre numérique	MARECHAL François	citoyen
@269	Registre numérique	LAPEYRE Sébastien	Indépendant
@270	Registre numérique	CAMPEDEL Martine	
@271	Registre numérique	HANOT Dominique	
@272	Registre numérique	BAUDOIN Mathieu	
@273	Registre numérique	AUBRY Florent	
@274	Registre numérique	JOLAS Stephane	
@275	Registre numérique	GOSSET Laurent	
@276	Registre numérique	DUBOIS YVES	
@277	Registre numérique	OUSSET Didier	
@278	Registre numérique	FOREST Luc	
@279	Registre numérique	TEULIÈRES Laure	
@280	Registre numérique	TEULIÈRES Fabienne	
@281	Registre numérique	SéVÉRAC jean-paul	
@282	Registre numérique	POLLET Samuel	
@283	Registre numérique	BRUN Lucas	
@284	Registre numérique	ROUILLAN jean-louis	
@285	Registre numérique	DALET Jack	contribuable immobilier
@286	Registre numérique	AGUERA Martine	
@287	Registre numérique	FOUDUS Stanislas	
@288	Registre numérique	RAABE julien	
@289	Registre numérique	BENNETT Natalia	
@290	Registre numérique	PACROT Fabien	
@291	Registre numérique	BOISSAYE marine	
@292	Registre numérique	MUNS Jean-Louis	
@293	Registre numérique	FUCAS Brice	
@294	Registre numérique	MOURGUES PASCAL	SOCIETE SOLUTECH
@295	Registre numérique	BUCHARD Leon	
@296	Registre numérique	POULET Anouchka	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@297	Registre numérique	JESTIN titouan	
@298	Registre numérique	DURANT Elise	Individuel
@299	Registre numérique	BENAMRAN charlotte	
@300	Registre numérique	MICHAUDET NADEGE	
@301	Registre numérique	REZETTE LOUISON	
@302	Registre numérique	TREBOSC Pierre	
@303	Registre numérique	ROUX Pierre-Yves	
@304	Registre numérique	MU Alice	
@305	Registre numérique	JOSIANE Josiane	
@306	Registre numérique	MORIN LN	
@307	Registre numérique	SCHIEDESKOU lauranne	
@308	Registre numérique	ABENDAO Yohan	
@309	Registre numérique	MASSONNET CLAIRE	
@310	Registre numérique	CASSé Maj-Britt	Imaj & Co
@311	Registre numérique	SERTOUR Pauline	
@312	Registre numérique	BISSONNIER Cécile	
@313	Registre numérique	OUILLAG Magali	
@314	Registre numérique	VASSAL Muriel	
@315	Registre numérique	SAULIERE Vincent	EIFFAGE
@316	Registre numérique	LAFON isabelle	
@317	Registre numérique	DUCASSE Julien D.	
@318	Registre numérique	DAMS juliette	
@319	Registre numérique	GRE Elsa	
@320	Registre numérique	DUPONT JEAN LOUIS	
@321	Registre numérique	PELET-SEVERAC jacqueline	
@322	Registre numérique	FAVAUDON Pierre	
@323	Registre numérique	HOAREAU Julien	
@324	Registre numérique	LE MENS Jérôme	
@325	Registre numérique	ROUSSÉ Daniel	Les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées
@326	Registre numérique	MAINFROY Camille	
@327	Registre numérique	ROY Alain	Association du quartier Chalets-Roquelaine
@328	Registre numérique	DAMIN Christophe	Prive
@329	Registre numérique	BEN sarah	cpam
@330	Registre numérique	GUEGUEN Pierre	
@331	Registre numérique	VIOLLET Mathieu	
@332	Registre numérique	CADIOT Bernard	Retraité fonction publique
@333	Registre numérique	FAGET Laure	
@334	Registre numérique	GLINEL Marie	Université
@335	Registre numérique	DURAN Cécile	
@336	Registre numérique	SALOM JULIEN	
@337	Registre numérique	SIE Marie Jeanne	
@338	Registre numérique	ROUSSILLON Bertrand	
@339	Registre numérique	SIE MARIE JEANNE	
@340	Registre numérique	CHARMASSON Frederic	
@341	Registre numérique	JEANDEL Catherine	CNRS
@342	Registre numérique	TOULLEC Christian	particulier
@343	Registre numérique	CAZALAS Jean-Marie	
@344	Registre numérique	RIUTORT Laurence	
@345	Registre numérique	IVAKHNO Olga	
@346	Registre numérique	BELLOC Elodie	
@347	Registre numérique	KOLKMAN Michael	
@348	Registre numérique	CAPOEN Pierre	
@349	Registre numérique	BERTHIER Etienne	
@350	Registre numérique	CHABRADI Hedia	
@351	Registre numérique	BARAT Pascal	
@352	Registre numérique	VAURES Valérie	
@353	Registre numérique	MONFRAIX Didier	
@354	Registre numérique	BOONE Frédéric	
@355	Registre numérique	FOURCADE melik	
@356	Registre numérique	BOURGEOIS Anne-Sophie	Groupe Toulouse Ensemble
@357	Registre numérique	BAUDU AURELIEN	
@358	Registre numérique	DELPLANQUE Nathalie	Citoyenne
@359	Registre numérique	CAZAUX Monique	Citoyenne
@360	Registre numérique	TAVE Chrystèle	
@361	Registre numérique	SCHOLL stephane	
@362	Registre numérique	MALBEC DE BREUIL Claudine	
@363	Registre numérique	BENSADOUN HUGO	IMMOBILIER D'ENTREPRISE
@364	Registre numérique	LANDEZ véronique	
@365	Registre numérique	LAURENS Marie-Françoise	
@366	Registre numérique	DI MEGLIO Christel	
@367	Registre numérique	BALANSA Martine	
@368	Registre numérique	CHERONNET Jean christophe	
@369	Registre numérique	ARMAING Céline	
@370	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@371	Registre numérique	CHERONNET Olivier	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@372	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@373	Registre numérique	ESTEVE claudine	
@374	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@375	Registre numérique	METGE Valerie	
@376	Registre numérique	QUIENOT Maxime	
@377	Registre numérique	SOARES DAVID	ETS SOARES FRERES
@378	Registre numérique	SIMATOS Florian	
@379	Registre numérique	CHARRITTE mariefrance	
@380	Registre numérique	EXTREMES CHRISTOPHE	
@381	Registre numérique	ADRIEN EVARD	
@382	Registre numérique	LEPETIT bruno	
@383	Registre numérique	TOUBEAU Xavier	
@384	Registre numérique	VACARIE Benjamin	
@385	Registre numérique	DAPOT Margaud	
@386	Registre numérique	ROMERSA Marie-christine	
@387	Registre numérique	ROMERSA Willy	
@388	Registre numérique	SICRE Françoise	
@389	Registre numérique	KOLLA Patricia	
@390	Registre numérique	BAUDU Marie-Charlotte	
@391	Registre numérique	SARAFIAN jean-maurice	Malet
@392	Registre numérique	GHESTEM Vivien	
@393	Registre numérique	DUBOIS Pierre louis	
@394	Registre numérique	DOUVENOT Rémi	
@395	Registre numérique	SAREOUA maud	
@396	Registre numérique	RIGAUD François	
@397	Registre numérique	MARIAGE Elsa	
@398	Registre numérique	NOUBISSI Alice	Particulier
@399	Registre numérique	AYROLES caroline	
@400	Registre numérique	D AGRAIN corinne	
@401	Registre numérique	BOLDRON gilbert	
@402	Registre numérique	ADNET PATRICIA	
@403	Registre numérique	HEDIN Marie-Louise	
@404	Registre numérique	HEDIN Philippe	
@405	Registre numérique	ARONOVITZ gilbert	
@406	Registre numérique	LAGARDE Marion	
@407	Registre numérique	JOUIN Antoine	SYNTONY
@408	Registre numérique	LAZERAT Jade	
@409	Registre numérique	LIENARD Paul	
@410	Registre numérique	ROTNEY Laurent	
@411	Registre numérique	JAULIN Françoise	CBRE
@412	Registre numérique	EYMA Serge	
@413	Registre numérique	BOIX Christian	
@414	Registre numérique	AGBO Arnaud	
@415	Registre numérique	DJEMMALI Sophia	
@416	Registre numérique	DISSAUX Pierre	
@417	Registre numérique	JOURNO Philippe	
@418	Registre numérique	CALAS Isabelle	
@419	Registre numérique	ROLLES Renaud	GIRAUD
@420	Registre numérique	BOUSSIOUX Alain	particulier
@421	Registre numérique	DUMAS Marie-France .	EDUCATION NATIONALE
@422	Registre numérique	LAPIERRE Dominique	
@423	Registre numérique	AGGUGIARO Pierre	Jeunes avec Moudenc
@424	Registre numérique	PEYRUSSE Claudette	
@425	Registre numérique	CAZALAS Marie-Jehan	
@426	Registre numérique	CAMPERGUE naima	
@427	Registre numérique	TERKI Florian	
@428	Registre numérique	BITAUDL-NAVAS Marie-Thérèse	
@429	Registre numérique	BEGOUT Michele	
@430	Registre numérique	FLASTER Alice	
@431	Registre numérique	GAUTIER Pascal	
@432	Registre numérique	THERSIQUEL Arnaud	
@433	Registre numérique	RAULT-WITA Yoann	
@434	Registre numérique	CAZALÈS Pascale	
@435	Registre numérique	ABDOULLAH Aminna	
C436	Courrier	PERRIN Hervé	Razel-Bec
C437	Courrier	JULIAT Vincent	SOCAT
@438	Registre numérique	DUNAL Jonnhhy	
@439	Registre numérique	DION Nicolas	
@440	Registre numérique	COUMARO Jean	
@441	Registre numérique	CREMONT Nathalie	
@442	Registre numérique	BONETTO OLGA	
@443	Registre numérique	CREMONT Lou	
@444	Registre numérique	CAZALAS Marie-Sophie	
@445	Registre numérique	MONDON Françoise	
@446	Registre numérique	BEDOURET PATRICE	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@447	Registre numérique	BERTRAND Sabine	
@448	Registre numérique	MARTIN Jean	
@449	Registre numérique	DA SILVA Olivier	CBRE
@450	Registre numérique	CROZES MAGALIE	LHH ALTEDIA
@451	Registre numérique	GAMOT max	
@452	Registre numérique	MARSAN Laurent	
@453	Registre numérique	BEQ François	
@454	Registre numérique	ROUILLÉ Nicolas	
@455	Registre numérique	TESSIER DENIS	SUEZ
@456	Registre numérique	JOANEN Frédéric	
@457	Registre numérique	ARNAUD Sybille	
@458	Registre numérique	DEFAIS Brian	
@459	Registre numérique	BEGOUT Marc	Particulier
@460	Registre numérique	METAIS Jérôme	
@461	Registre numérique	GIULIANI Alex	
@462	Registre numérique	REFRAIS karine	
@463	Registre numérique	COSTIS Marie-Christine	
@464	Registre numérique	CASSIGNEUL Marie-Christine	
@465	Registre numérique	MONTEIS LIONEL	
@466	Registre numérique	CAZALAS Marie-Claude	
@467	Registre numérique	CAZALAS Charles-Edouard	
@468	Registre numérique	JOURDA stéphane	
@469	Registre numérique	DE CHEFDEBIEN Guilhem	
@470	Registre numérique	GAUTIER Jonathan	
@471	Registre numérique	FABRY Sébastien	ENGIE INEO
C472	Courrier	TAILHADES Jacques	
@473	Registre numérique	LACOCCHI FRANCOIS	
@474	Registre numérique	CHERONNET Julie	
@475	Registre numérique	DE BAICHIS Dominique	
@476	Registre numérique	ANONYME Anonyme	
@477	Registre numérique	DEBAY Paul	
@478	Registre numérique	DELOKO Yvette	
@479	Registre numérique	ANONYME Anonyme	
@480	Registre numérique	GAULT Marie-Aude	
@481	Registre numérique	ROUZET Madeleine	
@482	Registre numérique	LACANAL jackie	
@483	Registre numérique	UNAL DE CAPDENAC MARIE	
@484	Registre numérique	ARGUILLÈRE jean-Christophe	
@485	Registre numérique	VINCENT P.	
@486	Registre numérique	VILLEGIER Charles	
@487	Registre numérique	LANG Laurence	Orange
@488	Registre numérique	PARDESSUS Laëtitia	
@489	Registre numérique	DOUMENG Nathalie	
@490	Registre numérique	CAZABAN Cecilia	
@491	Registre numérique	VIDAILLAC christophe	
@492	Registre numérique	FUSER Philippe	Sans objet
@493	Registre numérique	COLIN Nicole	
@494	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@495	Registre numérique	DIEZ Pascale	
@496	Registre numérique	CARLET JEAN	INDEPENDANT
@497	Registre numérique	BAUDU SERGE	
@498	Registre numérique	BAUDU ANNIE	
@499	Registre numérique	HUGUNET Colette	
@500	Registre numérique	SAMPAYO ALLER Jose Luis	
@501	Registre numérique	PRINT Viviane	Particulier
@502	Registre numérique	GUILHEM Pierrette	
@503	Registre numérique	HUGUNET jean	
@504	Registre numérique	CICCHELERO gérard	
@505	Registre numérique	CAPDE Paulyne	
@506	Registre numérique	NICOLAS Cécile	
@507	Registre numérique	SAINT-JOAN Romain	
@508	Registre numérique	JOUGLA Philippe	
@509	Registre numérique	PéGUIN Cécile	
@510	Registre numérique	GUILBAUD-FORN Maximilien	
@511	Registre numérique	BELLERA Benoit	
@512	Registre numérique	LEOPOLD Pierre	
@513	Registre numérique	MOLLARET Régis	
@514	Registre numérique	JARNO Jean-Philippe	
@515	Registre numérique	BANDRES Sylvie	
@516	Registre numérique	LEVENTINVITE Quentin	
@517	Registre numérique	LAPORTE jean jacques	retraite
@518	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@519	Registre numérique	ZELMAR sylvain	
@520	Registre numérique	MANDIN Jean-Michel	
@521	Registre numérique	VEGNI cyril	willing

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@522	Registre numérique	RENAULT Thierry	
@523	Registre numérique	RENAULT Marie Lys	
@524	Registre numérique	HAEGEL Olivia	
@525	Registre numérique	COURTOIS - SUFFIT Bertrand	
@526	Registre numérique	SANS Théo	
@527	Registre numérique	SANS Théo	
@528	Registre numérique	VOISIN FREDERIC	
@529	Registre numérique	ADNET Serge	
@530	Registre numérique	QUEIXALOS Inocencia	
@531	Registre numérique	BERGÉ THOMAS Danielle	
@532	Registre numérique	ROUX Patrick	
@533	Registre numérique	BONLEUX nicolas	
@534	Registre numérique	CHEVALIER Thierry	
@535	Registre numérique	FASQUELLE Yves	Retraité
@536	Registre numérique	MAHI Bouchra	
@537	Registre numérique	PIAT Bernard	
@538	Registre numérique	DROISY François	SNCF
@539	Registre numérique	CRAMPE Francis	
@540	Registre numérique	AUDOUY Maxime	
@541	Registre numérique	GUIRADO Françoise	
@542	Registre numérique	REGNIER Jocelyne	
@543	Registre numérique	COGNET carine	
@544	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	Association "Non au gratte-ciel de Toulouse »
@545	Registre numérique	BELET Maïté	
@546	Registre numérique	ROBIN Trystan	
@547	Registre numérique	PICOT Cathy	Sans
@548	Registre numérique	DROISY François	
@549	Registre numérique	MILHAS Michèle	
@550	Registre numérique	HUGOUNET brigitte	GRAND HOTEL D'ORLEANS
E551	Courriel	MONGINOUX XAVIER	FFB 31
@552	Registre numérique	BRON Jean-Paul	
@553	Registre numérique	PENE Jean	Imodeus
@554	Registre numérique	ACHARD Marie	
@555	Registre numérique	DRONNE Stephane	
@556	Registre numérique	LAMARQUE Olivier	Laboratoires Pierre Fabre
@557	Registre numérique	BENTOUNES Ouardania	
@558	Registre numérique	COQ Nicolas	
@559	Registre numérique	BARRO Melinda	
@560	Registre numérique	CARMONA Claudie	
@561	Registre numérique	JUNG Jean Louis	
@562	Registre numérique	JUNG JEAN LOUIS	
C563	Courrier	ROBOAM Thierry	Eiffage Route Sud-Ouest
@564	Registre numérique	DUTEIL Annie	Toulouse
C565	Courrier	PAITREULT Guillaume	OULES
@566	Registre numérique	MATHIEU PATRICK	
@567	Registre numérique	GELIS Élisabeth	
@568	Registre numérique	COULON Mathias	
@569	Registre numérique	RABOUJET Fanny	
@570	Registre numérique	LESTANGUET isabelle	
@571	Registre numérique	LUNEL Jérémy	
@572	Registre numérique	VIDAL France	
@573	Registre numérique	FRIGES Laure	
@574	Registre numérique	PELAT Michel	Retraité
@575	Registre numérique	ELMOURTADA Sabine	Citoyenne
@576	Registre numérique	RICHEUX MICHEL	ICADE
@577	Registre numérique	VERONIQUE Ferdinand	
@578	Registre numérique	DRZAZGA NATHALIE	ADAGIO
@579	Registre numérique	ALEX Plaçais	
@580	Registre numérique	LECINA cedric	
@581	Registre numérique	SCHOLL stephane	
@582	Registre numérique	LANIER pauline	
@583	Registre numérique	BREUZIN Sophie	
@584	Registre numérique	DI PIETRO FEDERICA	
@585	Registre numérique	HOUSSEAU Benoit	
@586	Registre numérique	CANCELLARA Cassandro	
@587	Registre numérique	GHEDIN Anne-Laure	xxx
@588	Registre numérique	ARADJ Olivier	
@589	Registre numérique	CARPI Michèle	
@590	Registre numérique	MOURNET Laurent	
@591	Registre numérique	GAUTIER Eric	
@592	Registre numérique	DARDELET JC	Thales Alenia Space
@593	Registre numérique	LOPEZ AURORE	
@594	Registre numérique	DEQUE Anouk	
@595	Registre numérique	POMMERAT Houyem	
@596	Registre numérique	MILLOT Gaelle	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@597	Registre numérique	BOZIER jerome	
@598	Registre numérique	AUGÉ Jean-Philippe	
@599	Registre numérique	JOANEN JEAN-MARC	
@600	Registre numérique	PERRIN Pierre-yves	
@601	Registre numérique	CABOT SARAH	CBRE
@602	Registre numérique	MAURY Catherine	
@603	Registre numérique	NEUPONT Claude	
@604	Registre numérique	ROBERT Emma	
@605	Registre numérique	ESTRADE jean-francois	
@606	Registre numérique	CARRIÈRE Claire	
@607	Registre numérique	SPEICHER Celine	
@608	Registre numérique	MAUGE Suzanne	
@609	Registre numérique	DISSAC Sebastien	
@610	Registre numérique	AUDRA Roger	
@611	Registre numérique	CABROL Fabien	
@612	Registre numérique	LECOSEC armel	
@613	Registre numérique	ZAAF Hanane	
@614	Registre numérique	RICHARD Gilles	
@615	Registre numérique	MACOCCO MICHEL	macocco midi
@616	Registre numérique	SENGES jean-pierre	particulier
@617	Registre numérique	MICHEL Frédéric	HOTEL HELIOT
@618	Registre numérique	BOUVIALA Jacqueline	
@619	Registre numérique	VITAL André	habitant de Toulouse
@620	Registre numérique	SALVETAT Dominique	
@621	Registre numérique	BAILLOU Nicolas	
@622	Registre numérique	PORTET Christine	
@623	Registre numérique	CREMEL Nicole	SUD
@624	Registre numérique	OUARET yahia	
@625	Registre numérique	ERMET Olympe	
@626	Registre numérique	DESJOURS Pascal	
@627	Registre numérique	REVERDY Gérard	
@628	Registre numérique	PAGNONCELLI Cyril	
@629	Registre numérique	PETIT Marine	
@630	Registre numérique	MAXIME Landrot	
@631	Registre numérique	REDONDO daniel	habitant particulier
@632	Registre numérique	THOMAS delphine	
@633	Registre numérique	WILLM Florence	
@634	Registre numérique	BROCHET Christophe	
@635	Registre numérique	SUAUDEAU Ségolène	
@636	Registre numérique	HALIM Bernaoui	Mairie de Toulouse
@637	Registre numérique	JARRY Sophie	
@638	Registre numérique	MAHAMADI Nabil	Associatif
@639	Registre numérique	MUNIZ nathalie	architecte
@640	Registre numérique	BUIL Mathieu	
@641	Registre numérique	VENTULA Michel	SNEA
@642	Registre numérique	DUMAZER philippe	
@643	Registre numérique	LE COQUIL Juliette	
@644	Registre numérique	KEMPF Pierre-Bernard	VMI Productions
@645	Registre numérique	LAFONT Catherine	
@646	Registre numérique	PIQUEPÉ Jean-louis	Privé
@647	Registre numérique	R. Marc	
@648	Registre numérique	MISIAK Nicolas	
@649	Registre numérique	CATHERINE Lydia	
@650	Registre numérique	ANTIN Christophe	
@651	Registre numérique	JANINE Mauriac	
@652	Registre numérique	ROGALLE GERARD	
@653	Registre numérique	FEVE Matthieu	
@654	Registre numérique	SARROCA Sergio	
@655	Registre numérique	BOSSHARD Ariane	
@656	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	Association "Non au gratte-ciel de Toulouse "
@657	Registre numérique	GAUTHIER Martin	
C658	Courrier	LACOMME Bernard	LACOMME B.
@659	Registre numérique	D'ABOVILLE Christophe	
@660	Registre numérique	FERNANDES Frederic	
R661	registre papier	LASBATS Bernadette	
@662	Registre numérique	CHALONS Caroline	
R663	registre papier	MEBAOUDJ Richard	
@664	Registre numérique	BERNHARDT claude	
@665	Registre numérique	DUJARDIN Claire	
@666	Registre numérique	CAMARENA maxime	
@667	Registre numérique	TOURAIN Cédric	
@668	Registre numérique	OTMANE CHERIF Bekhta	
@669	Registre numérique	MERCIER Annie	
@670	Registre numérique	GAY-LAQUECHE CATHERINE	
@671	Registre numérique	RHONÉ Emmanuel	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@672	Registre numérique	QUERIAUD Sylvain	
@673	Registre numérique	GEORGES Emmanuelle	
@674	Registre numérique	DELAMY Chantal	
@675	Registre numérique	AURIMOND Caroline	
E676	Courriel	MONGINOX XAVIER	FFB 31
@677	Registre numérique	DESCOUS Julien	
@678	Registre numérique	AMBROISE Fanny	
@679	Registre numérique	RAUPP Manon	
@680	Registre numérique	COMMERES Marie	
@681	Registre numérique	ARIAS Jessica	
@682	Registre numérique	DESCOUS Rémy	
@683	Registre numérique	DESCOUS Rémy	
@684	Registre numérique	BIARD Michelle	
@685	Registre numérique	SAGON Philippe	
@686	Registre numérique	GENTET Thierry	auteur réalisateur
@687	Registre numérique	SAGON Philippe	
@688	Registre numérique	COUINEAU anne-lise	contribuable citoyenne
@689	Registre numérique	GARCIA ANAIS	
@690	Registre numérique	MAURY Georges	
@691	Registre numérique	BONET Alain	Habitant du quartier
@692	Registre numérique	ROY Philippe	
@693	Registre numérique	MAUCLAIR Véronique	
@694	Registre numérique	CHERUBIN ARNAUD	
@695	Registre numérique	ALLEAU Baptiste	
@696	Registre numérique	DJILLALI Zouham	
@697	Registre numérique	BOUMJRI Sabri	Associatif
@698	Registre numérique	NIVELET Marion	
@699	Registre numérique	MAGNE Maeva	
@700	Registre numérique	LE TEXIER Maxime	
@701	Registre numérique	DUPUIS Gerald	
@702	Registre numérique	MITTON Fabien	
@703	Registre numérique	GAUTIER Marie-Francoise	
@704	Registre numérique	GAUTIER Clotilde	
@705	Registre numérique	PIERRE Langlade	
@706	Registre numérique	GAUTIER Augustin	
@707	Registre numérique	JACA Claire	Club d'Entreprises de l'Ouest Toulousain
@708	Registre numérique	GARCERA Fabien	
@709	Registre numérique	DASSAIN Nadine	
@710	Registre numérique	DEBAILLE Thierry	
@711	Registre numérique	GROSDMANGE Cédric	
@712	Registre numérique	FAURE Morgane	
@713	Registre numérique	DUREL Elisabeth	
@714	Registre numérique	LESAGE Caroline	
@715	Registre numérique	PICHON sylvie	
@716	Registre numérique	DUREL Daniel	
@717	Registre numérique	HERMANT IABELLE	
@718	Registre numérique	DUTHEIL DAMIEN	
@719	Registre numérique	SOUAL Annick	
@720	Registre numérique	PROVOST Benjamin	
@721	Registre numérique	DESPIERRE Michelle	
@722	Registre numérique	LALANE Marion	
@723	Registre numérique	CAZAL Française	Education nationale
@724	Registre numérique	CATHERINE Martin	
@725	Registre numérique	FREYCHE didier	
@726	Registre numérique	RIGAUD Olivier	
@727	Registre numérique	DEFOR Robert	
@728	Registre numérique	FUERI Monique	
@729	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@730	Registre numérique	MARCONI christiane	
@731	Registre numérique	JULIEN Cras	
@732	Registre numérique	JOBERT Catherine	
@733	Registre numérique	COUBÈS Christophe	
@734	Registre numérique	TOMASI Catherine	
@735	Registre numérique	TOMASI Jean-Michel	
@736	Registre numérique	CARLE Guillaume	Promoteur
@737	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@738	Registre numérique	ROUJAS Stéphanie	
@739	Registre numérique	LAFON Thomas	
@740	Registre numérique	ALONSO mIREILLE	
@741	Registre numérique	COSTENARO Valerie	
@742	Registre numérique	FARRUGIA ANNE LAURE	
@743	Registre numérique	FARRUGIA Marie	
@744	Registre numérique	RIVIERE Isabelle	
@745	Registre numérique	CAMUS JEAN-FRANCOIS	
@746	Registre numérique	LACUVE René	Association Michel ANGE

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@747	Registre numérique	REVELLI chantal	particulier
@748	Registre numérique	GICQUEL JEAN-ALEXANDRE	
@749	Registre numérique	Cercle Averroès	Association
@750	Registre numérique	BENNIS AHMED	
@751	Registre numérique	FABRE Helene	
@752	Registre numérique	MIRABEL Isa	
@753	Registre numérique	BENNIS Youssra	
@754	Registre numérique	CREMADES MARIE-THERESE	
@755	Registre numérique	PORTA Bastien	
@756	Registre numérique	SERVONNAT Catherine	
@757	Registre numérique	ALZIEU Jocelyne	
@758	Registre numérique	ALZIEU Elodie	
@759	Registre numérique	GEORGES Alain	
@760	Registre numérique	ALZIEU Benoît	
@761	Registre numérique	SELIG daniel	
@762	Registre numérique	IZSAK FRANCOIS	
@763	Registre numérique	ALZIEU Marc	
@764	Registre numérique	CHOUTEAU mathieu	
@765	Registre numérique	TRILLES Agnès	
@766	Registre numérique	TITICHE Nadia	
@767	Registre numérique	TALEB-BONNET Jacqueline	Ami de la Terre Midi-Pyrénées
@768	Registre numérique	CARRER Marianne	
@769	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@770	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@771	Registre numérique	AAA Marianne	
@772	Registre numérique	FABRE Julie	CITEOS TOULOUSE
@773	Registre numérique	PRINCE Bernard	Retraité
@774	Registre numérique	LALANE christian	
@775	Registre numérique	LENORMAND Régis	Responsable développement (bénévole) du club de rugby FCTT. Cadre retraité de T
@776	Registre numérique	MAGNé Christiane	
@777	Registre numérique	POINSARD François	
@778	Registre numérique	AUSTRY Sylvie	
@779	Registre numérique	FRAISSE Lisette	
@780	Registre numérique	FRAISSE Pierre	
@781	Registre numérique	ECHES Isabelle	
@782	Registre numérique	DELMAS AUGUSTE	
@783	Registre numérique	WALIBI PIERRE	
@784	Registre numérique	AUSTRY olivier	
@785	Registre numérique	GAUTIER Constance	
@786	Registre numérique	GARCIA Maxime	
@787	Registre numérique	GARES Alain	
@788	Registre numérique	SHALTé Wiliam	
@789	Registre numérique	DESPLATS David	
E790	Courriel	CUJIVES ROMAIN	
@791	Registre numérique	CARRER Mathilde	
@792	Registre numérique	GAUTIER Pauline	
@793	Registre numérique	CHAMPAGNE Paul	
@794	Registre numérique	AUSTRY Alexandre	
@795	Registre numérique	IZSAK Antoine	
@796	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	ASSOCIATION "NON AU GRATTE-CIEL DE TOULOUSE"
@797	Registre numérique	CHAMPAGNE Paul	
@798	Registre numérique	JOLLY Guilhem	
@799	Registre numérique	DULILOVIC Stanislas	
@800	Registre numérique	LACOSTE Jean François	
@801	Registre numérique	BRAIL Flavien	
@802	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@803	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	Association "Non au gratte-ciel de Toulouse"
@804	Registre numérique	ANTONELLI Véronique	
@805	Registre numérique	DONZEL Eric	
@806	Registre numérique	LACLAU Sylvain	SARL S.G.T.P LACLAU
@807	Registre numérique	PUECH Marion	
@808	Registre numérique	CZAPLEJEWICZ Denis	
@809	Registre numérique	LACROIX SOPHIE	
@810	Registre numérique	BUIL Romain	GBMP
@811	Registre numérique	ALEXANDRE Gares	
@812	Registre numérique	LALANE Clément	
@813	Registre numérique	URRUSTOY Nicolas	
@814	Registre numérique	HIRSCH-HOFFMANN Christian	
@815	Registre numérique	DUVOUX Véronique	
@816	Registre numérique	DE SAINT-AULAIRE Aymeric	
@817	Registre numérique	PERRET Lise	
@818	Registre numérique	DELPOUX Marc	
@819	Registre numérique	ZAYTZEFF Alain	
@820	Registre numérique	CARRIOL-GARCIA julie	carrere

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@821	Registre numérique	BOURRIERES Louise	
@822	Registre numérique	DESCOUS Rémy	
@823	Registre numérique	VIDAL Marine	
@824	Registre numérique	BES Marie-Pierre	
@825	Registre numérique	ARBONA Leo	
@826	Registre numérique	NOAILHAC Christian	CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER
@827	Registre numérique	BERNARDINI BAYLAC Amélie	
@828	Registre numérique	DANGLADE Edouard	
@829	Registre numérique	PRESSIGOUT Zelda	
@830	Registre numérique	NICOLAS Laurent	particulier
@831	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@832	Registre numérique	GATIMEL Bernard	Groupe GB / GBMP
@833	Registre numérique	GATIMEL Bernard	
@834	Registre numérique	BAUDET Francisco	
@835	Registre numérique	NOEL THEVENIN Emilie	BATIPART
@836	Registre numérique	CASTEX annie	
@837	Registre numérique	RENAUDIE Cyprien	Etudiant en école d'ingénieurs
@838	Registre numérique	GODERIAUX philippe	
@839	Registre numérique	MENJOT Geoffrey	
@840	Registre numérique	SALIBA nicole	
@841	Registre numérique	DE LARQUIER Bertrand	OPPIDEA
@842	Registre numérique	DULAC Thomas	
@843	Registre numérique	VALADIER Jean-Charles	
@844	Registre numérique	MEDRANO Marine	
@845	Registre numérique	GARÈS Michele	
@846	Registre numérique	MABILLE Céline	
@847	Registre numérique	DALLE Charlotte	
@848	Registre numérique	DELPY Edouard	Société LabSoft
@849	Registre numérique	DRULHE Benoit	
@850	Registre numérique	SIB catherine	
@851	Registre numérique	GAMOT max	
@852	Registre numérique	RAYSSIGUIER Anne	
@853	Registre numérique	CARRER GERARD	
@854	Registre numérique	DERAY Anne	
@855	Registre numérique	PANIS Pascal	
@856	Registre numérique	MATE Jean Luc	JLML conseil From Ideas to Money
@857	Registre numérique	BARDOU Florent	
@858	Registre numérique	RAYSSIGUIER Vincent	
@859	Registre numérique	CHEILLETZ Mireille	
@860	Registre numérique	LALANNE claude	
@861	Registre numérique	PELISSIER Florent	
@862	Registre numérique	DE BORTOLI antoine	
@863	Registre numérique	ERMET Marius	Étudiant
@864	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@865	Registre numérique	SANCHEZ Franck	
@866	Registre numérique	GRAU steve	
@867	Registre numérique	ROUTOU Dominique	
@868	Registre numérique	DALL'ACQUA Jean-Pierre	
@869	Registre numérique	DEMBOWSKI Bruno	
@870	Registre numérique	EYCHENNE Richard	
@871	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	
@872	Registre numérique	MONTANARI jean paul	
@873	Registre numérique	VALIN Ludivine	
@874	Registre numérique	HIRIGOYEN Hervé	
@875	Registre numérique	PERRIN IAN	TOULOUSE YNOV CAMPUS
@876	Registre numérique	LALANNE Claude G. Béatrice	
@877	Registre numérique	LALANNE claude	
C878	Courrier	GRIZAUD Alain	COUSIN PRADERE
@879	Registre numérique	DUBOIS Jean-Michel	
@880	Registre numérique	MUNIER JOCELYNE	FCTT Rugby - Trésorière
@881	Registre numérique	TOUATI Henri	ETUDE BD LECLERC NOTAIRES
@882	Registre numérique	LACUVE René	Association Michel ANGE
@883	Registre numérique	MEUSBURGER Barbara	
@884	Registre numérique	LACUVE René	Association Michel ANGE
@885	Registre numérique	LACUVE Hélène	
@886	Registre numérique	FARAH Farah	
@887	Registre numérique	FAVARO Enzo	
@888	Registre numérique	PERES Damien	
@889	Registre numérique	PERES Alain	
@890	Registre numérique	PERES Régine	
@891	Registre numérique	SOULE Magalie	
@892	Registre numérique	GRINEVALD Jean-François	
@893	Registre numérique	DELUCQ Pierre	
@894	Registre numérique	GROVE Jean-François	
@895	Registre numérique	BORNAND Pierre	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@896	Registre numérique	MAZEAU Michel	
@897	Registre numérique	CLOCHET clochou	NA
@898	Registre numérique	PUECH Didier	
@899	Registre numérique	CUJIVES Romain	Conseiller municipal de Toulouse et Conseiller communautaire de Toulouse Métropole
@900	Registre numérique	ITIER Philippe	
@901	Registre numérique	CHRISTOPHE Magnin Vella	
@902	Registre numérique	BRU Josiane	
@903	Registre numérique	COUDERC Claudine	
@904	Registre numérique	SCHWOEBEL Valérie	
@905	Registre numérique	CARDETE Francis	
R906	registre papier	PAMBRUN Yves	
R907	registre papier	MONCOURQ Michel	
R908	registre papier		
R909	registre papier	ITANI Najah	
R910	registre papier		Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées
R911	registre papier	MOUREU Anne-Marie	
R912	registre papier	CRONIER Denis	
@913	Registre numérique	SALLES Margaux	
@914	Registre numérique	CHEUTIN François	
R915	registre papier	PERRIN Hervé	
@916	Registre numérique	PERRIN HERVE	SYNDICAT PROFESSIONNEL DU GENIE-CIVIL OCCITANIE
R917	registre papier	MADAME LEBRUN	
R918	registre papier	DE GOCHON Arnaud	
R919	registre papier	SEGOND Robert	
R920	registre papier	MALAVERGNE Christian	
R921	registre papier	GILLES Chirstine	
R922	registre papier	BAUDRAN Thérèse	
R923	registre papier	GODIVIER Monique	
@924	Registre numérique	LACROIX Didier	Stade Toulousain Rugby
R925	registre papier	FREDERICQ Demple	
R926	registre papier	MR PIAT	
R927	registre papier	J LEMOINE	
@928	Registre numérique	MOURGUES Antoine	
@929	Registre numérique	JALABERT Laurent	
@930	Registre numérique	FERRER Isabelle	
@931	Registre numérique	TORRES Hugo	
@932	Registre numérique	MOURGUES Pascal	
@933	Registre numérique	PEDEMANAUD Alexandre	
@934	Registre numérique	LECLERCQ Remy	
@935	Registre numérique	PICARDO Shannon	
@936	Registre numérique	MOURGUES paul	
@937	Registre numérique	MCHICH Hicham	
@938	Registre numérique	TINE Pierre jean	
@939	Registre numérique	DE LAGAUSIE Antoine	
@940	Registre numérique	SOUBRIE Thomas	
@941	Registre numérique	VERGNE Mathieu	
@942	Registre numérique	CAYREL-CLOCHET elisabeth	
@943	Registre numérique	LACOSTE JeanFrançois	
@944	Registre numérique	TASSINATO Irene	
@945	Registre numérique	RASPAUD Laurent	
@946	Registre numérique	ROUZIES Guillaume	KEOPS BG IMMOBILIER
@947	Registre numérique	ARTIGUES Gael	
@948	Registre numérique	BOUTET Frédéric	
@949	Registre numérique	PETIT Nicolle	
@950	Registre numérique	LEBLANC Céilce	
@951	Registre numérique	BRUSTIER Danielle	
@952	Registre numérique	CITOYEN Archipel	Archipel Citoyen
@953	Registre numérique	AHSELL Alexis	
@954	Registre numérique	CORMIER Valérie	Eurosud TEAM
@955	Registre numérique	AUBAY Stéphane	FPI OCCITANIE TOULOUSE MÉTROPOLE
@956	Registre numérique	VIGNAUX charles	TME
@957	Registre numérique	VERDIER Bertrand	ASSOCIATION DU QUARTIER CHALETS-ROQUELAINE
@958	Registre numérique	VINET Maxime	
@959	Registre numérique	ALQUIER BOUFFARD gaelle	
@960	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	Association "Non au gratte-ciel de Toulouse-Collectif pour un urbanisme citoyen"
@961	Registre numérique	CAMPANATI Thierry	
@962	Registre numérique	VOISIN Ines	
C963	Courrier	CHAUSSON Philippe	
C964	Courrier	ABRAHAM Gilles	
C965	Courrier	CHARMASSON Frédéric	Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie
@966	Registre numérique	ABBO bernadette	
@967	Registre numérique	MORILLON Georges	
@968	Registre numérique	BAYSSAC Arnaud	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@969	Registre numérique	ROY Alain	Asso quartier Chalets-Roquelaine
@970	Registre numérique	SANTOS PEJIC Gloria	
@971	Registre numérique	FOUBERT Caroline	
@972	Registre numérique	MOUCHY Michel	
@973	Registre numérique	VISSCHER Myrtille	
@974	Registre numérique	MONTEIL Maggie	
@975	Registre numérique	TANGUY bernard	
@976	Registre numérique	MAURIN Odile	
@977	Registre numérique	HUGONNET Claire	
@978	Registre numérique	DE GRACIA guillaume	
@979	Registre numérique	CLARAZ Josette	
@980	Registre numérique	KOLF Nicolas	
@981	Registre numérique	HENTZ Alexandre	
@982	Registre numérique	HOUBIN Agnès	
@983	Registre numérique	PIQUEMAL François	DAL 31
@984	Registre numérique	MAGNE Maeva	
@985	Registre numérique	BARRAL Muriel	
@986	Registre numérique	BARES Robert	
@987	Registre numérique	AGUILAR Isabelle, Josette	
@988	Registre numérique	GAUTHIER Noëlle	
@989	Registre numérique	MATTY Sébastien	GA Smart Building
@990	Registre numérique	BIDEAU Lou	
@991	Registre numérique	MARION Charles	
@992	Registre numérique	CASSAGNAUD Sandra	
@993	Registre numérique	SAUREL Alain Marc	
@994	Registre numérique	BIGNERES monique	
@995	Registre numérique	SAUREL A.	
@996	Registre numérique	BAILLES PIERRE	
@997	Registre numérique	BADIA Christian	
@998	Registre numérique	BENNIS Rayhana	
@999	Registre numérique	MOUROUX Capucine	
@1000	Registre numérique	VERNHES jeanine	
@1001	Registre numérique	LITREM Roger	
@1002	Registre numérique	MANCHET Lory	
@1003	Registre numérique	FERNANDEZ MILA	RETRAITEE
@1004	Registre numérique	AMELIE Astoury	
@1005	Registre numérique	FERNANDEZ MILA	RETRAITEE
@1006	Registre numérique	AOUN Pierre	
@1007	Registre numérique	PENANCIER Juliette	
@1008	Registre numérique	SOMET Michel	
@1009	Registre numérique	BISIÈRE Frédérique	
@1010	Registre numérique	REGNIER ISABELLE	
@1011	Registre numérique	SCHNITZLER Laurence	
@1012	Registre numérique	LOORE Juliette	
@1013	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1014	Registre numérique	TOULEMONDE thomas	
@1015	Registre numérique	MOUCHONNET BRUNO	
@1016	Registre numérique	CALVET Olivier	BNP PARIBAS REAL ESTATE
@1017	Registre numérique	COMBROUX ROSELINE	
@1018	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1019	Registre numérique	OSTYN Céline	
@1020	Registre numérique	EL GUEDDARI Ghita	
@1021	Registre numérique	LARICQ lucie	
@1022	Registre numérique	NANIN Suzanne	
@1023	Registre numérique	ALAOUI Maryam	
@1024	Registre numérique	MARYAM Alaoui	
@1025	Registre numérique		
@1026	Registre numérique	EL GUEDDARI ADNANE	
@1027	Registre numérique	GARBAY Hélène	
@1028	Registre numérique	AZAMI Sahar	
@1029	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1030	Registre numérique	BIENAIMÉ Catherine	Association L'ETOILE DE BELFORT
@1031	Registre numérique	PIANI Alice	
@1032	Registre numérique	AMELLER Maria	
@1033	Registre numérique	BIENAIMÉ Catherine	Association L'ETOILE DE BELFORT
@1034	Registre numérique	PEDERSEN Gregory	
@1035	Registre numérique	CAMPANINI Nadege	
@1036	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1037	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1038	Registre numérique	TISSINIER Marie	
@1039	Registre numérique	HAK Char	
@1040	Registre numérique	MARTÍN Miguel	
@1041	Registre numérique	BUCHOU marie noelle	
@1042	Registre numérique	LUIISA luisa	
@1043	Registre numérique	BUCHOU marie	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@1044	Registre numérique	MUSTAR Agnes	
@1045	Registre numérique	MONTARIOL guy	néant
@1046	Registre numérique	FRAISSE michelle	
E1047	Courriel	OLIVIER LAURET	
@1048	Registre numérique	COMBES lucie	
@1049	Registre numérique	THIERCELIN Marie Françoise	
@1050	Registre numérique	MÉTISSA André	
@1051	Registre numérique	MERLAND Eric	
@1052	Registre numérique	BARBAS Chloé	
@1053	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1054	Registre numérique	BILLOD Pauline	
@1055	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	Association "Non au gratte-ciel de Toulouse-Collectif pour un urbanisme citoyen"
@1056	Registre numérique	COLOMBANI Monique	
@1057	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1058	Registre numérique	MAURY Patrick	
@1059	Registre numérique	JOBERT Catherine	
@1060	Registre numérique	MOULY Isabelle	
@1061	Registre numérique	DUPONT MARIE	
@1062	Registre numérique	MARTIN Félix	
@1063	Registre numérique	LARICQ Philippe	
@1064	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	
@1065	Registre numérique	DE BLUTS Alexandra	
@1066	Registre numérique	MOREAU Agathe	
@1067	Registre numérique	AUVERGNE DAVID	
@1068	Registre numérique	REYNAL EMILIE	
@1069	Registre numérique	LOPEZ Émilie	
@1070	Registre numérique	ENAUT anne-marie	
@1071	Registre numérique	AQMJC AQMJC	Association de quartier AQMJC
@1072	Registre numérique	AQMJC AQMJC	Association de quartier AQMJC
@1073	Registre numérique	SANS Théo	
@1074	Registre numérique	FRAISSE LAURENT	CEREG
@1075	Registre numérique	SIEYS Lucie	
@1076	Registre numérique	SOGORB Marion	
@1077	Registre numérique	TOFFOLETTI Hugo	
@1078	Registre numérique	BONNE Veronique	
@1079	Registre numérique	BERNARD-NICOD floriane	
@1080	Registre numérique	HOEPFFNER Michel	Association Bien Vivre à St-Aubin (BVSA)
@1081	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1082	Registre numérique	HARPER Isabelle	
@1083	Registre numérique	HARPER Isabelle	
@1084	Registre numérique	DÉSIRAT Agnès	
@1085	Registre numérique	LACASSAGNE Karine	
@1086	Registre numérique	RENAUD Marc	
@1087	Registre numérique	DE CONTENCIN Gautier	
@1088	Registre numérique	HFT Hnh	
@1089	Registre numérique	SOUILLARD Claire et Jean yves	
@1090	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1091	Registre numérique	GIORDANO Irene	
@1092	Registre numérique	PAIT Bernard	ACSL
@1093	Registre numérique	LAFON FABIENNE	AMP-LI
@1094	Registre numérique	ECHÈNE Sophie	
@1095	Registre numérique	HEGOBURU Jean-Pierre	Paysagiste et urbaniste
@1096	Registre numérique	ROUZIER Lucas	
@1097	Registre numérique	BÉCHOUR Mélissa	
@1098	Registre numérique	LEBOURDAIS Gregory	
@1099	Registre numérique	REGNIER Laurent	
@1100	Registre numérique	NOBLET ZEVACO EMILIE	CLUB HOTELIER TOULOUSE METROPOLE
@1101	Registre numérique	BAILLOT Gérald	
@1102	Registre numérique	NAGIR Morgane	
@1103	Registre numérique	DUPUY Albert	
@1104	Registre numérique	CROZES PHILIPPE	SOREMAT
@1105	Registre numérique	CARRÉ Frédéric	Action Logement
@1106	Registre numérique	MARISSAL Aude	
@1107	Registre numérique	CHABAUD pierre-yves	
@1108	Registre numérique	BUSTO Berta	
@1109	Registre numérique	SALGUES CELINE	
@1110	Registre numérique	LEVECQUE Clémence	
C1111	Courrier	CHAUZY Jean-Louis	
@1112	Registre numérique	GILABERT Lea	
@1113	Registre numérique	NICOLAS Morgane	
@1114	Registre numérique	ANONYME Victor	
@1115	Registre numérique	MARIE Dutertre	
@1116	Registre numérique	LEFEVRE Sandrine	
@1117	Registre numérique	LECLERCQ Vincent	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@1118	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1119	Registre numérique	. Anonyme	
@1120	Registre numérique	BADOUARD Tatiana	
@1121	Registre numérique	BOLTEAU Jérôme	
@1122	Registre numérique	GEORGE Jonas	
@1123	Registre numérique	AURÉLIE TALEB	
@1124	Registre numérique	OVACIK melissa	
@1125	Registre numérique	GALINIER Marc	
@1126	Registre numérique	ALBADAWI Mira	
C1127	Courrier		Fédération Française du Bâtiment 31 : 367 bulletins et signatures -> voir annexe H2
@1128	Registre numérique	BOUILLOC francois	
@1129	Registre numérique	THOMAS Andre	
@1130	Registre numérique	LE NET Delphine	
@1131	Registre numérique	RAYNAUD YVES	
@1132	Registre numérique	IMBERTY-VIALARD YANNICK	SILVEA ARCHITECTES
@1133	Registre numérique	DEFOUR Robert	
@1134	Registre numérique	CARBET Eddy	
@1135	Registre numérique	VIGNE Aurelie	
@1136	Registre numérique	ECHENE Sandrine	
@1137	Registre numérique	CASTANER Françoise	
@1138	Registre numérique	PARQUET Alexandre	
@1139	Registre numérique	LOPES Henri	
@1140	Registre numérique	MÉTAILLIÉ Françoise	retraîtée
@1141	Registre numérique	CASSIGNEUL Jean	Aucun Usager
@1142	Registre numérique	DUCASSÉ Jean-Louis	
@1143	Registre numérique	NINEP Damien	
@1144	Registre numérique	HUSSON nadine	
@1145	Registre numérique	GARCIA GERARD	
@1146	Registre numérique	GABOU Pauline	
@1147	Registre numérique	LACUVE Alix	
@1148	Registre numérique	BALLESIO Félix	Association Marengo Bonnefoy : un éco-quartier solidaire toulousain
@1149	Registre numérique	BALLESIO Félix	Association Marengo Bonnefoy
@1150	Registre numérique	BALLESIO Félix	Association Marengo Bonnefoy
@1151	Registre numérique	DOR Ariane	
@1152	Registre numérique	LAGLEYSE christine	
@1153	Registre numérique	DEFOUR CEDRIC	
@1154	Registre numérique	DEFOUR RENAUD	L'ATELIER DE CUISINE GOURMANDE
@1155	Registre numérique	CHABERT Sébastien	Association Bien Vivre à Saint-Aubin
@1156	Registre numérique	MIAULT David	
@1157	Registre numérique	MUSTAR Pauline	
@1158	Registre numérique	BLANCHARD Marianne	
@1159	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@1160	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@1161	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@1162	Registre numérique	BRIAND David	
@1163	Registre numérique	HIEGEL Serge	
@1164	Registre numérique	ARMAND Frederic	
@1165	Registre numérique	LEGER Beatrice	
@1166	Registre numérique	MALOUCIN Franck	
@1167	Registre numérique	FERRARI Maxence	
@1168	Registre numérique	FREDERICQ denyse	association
@1169	Registre numérique	DURAND Nicolas	Cozynergy
@1170	Registre numérique	KAWOL Nelly	
@1171	Registre numérique	FREDERICQ denyse	association
@1172	Registre numérique	NGUYEN VALERIE	
@1173	Registre numérique	PONS Tatiana	The village outlet
@1174	Registre numérique	MATHÈS Marie-Claude	
@1175	Registre numérique	JEAN CHARLES Du Fay	
@1176	Registre numérique	GUY Du Fay	
@1177	Registre numérique	FAURE Cécile	
@1178	Registre numérique	COWSERT Charlotte	
@1179	Registre numérique	CONDEÇO Nina	
@1180	Registre numérique	CONDEÇO maya	
@1181	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	Association "Non au gratte-ciel de Toulouse"
@1182	Registre numérique	SY Marie	
@1183	Registre numérique	MONTAUBRIC Gisèle	
@1184	Registre numérique	FRESSINE Émeline	
@1185	Registre numérique	BARRAULT Cyril	
@1186	Registre numérique	MARTZOLF FLORINE	
@1187	Registre numérique	FLOURENT Alain	
@1188	Registre numérique	FLOURENT Alain	
@1189	Registre numérique	LALAU Grégory	Chariovalie
@1190	Registre numérique	FLOURENT Françoise	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@1191	Registre numérique	RESTIER Boris	CCI Toulouse Haute-Garonne
@1192	Registre numérique	MAURIZIO DANIEL	
@1193	Registre numérique	CLOCHOU Clochou	
@1194	Registre numérique	LE DAIN herve	
@1195	Registre numérique	SOLANA michel	
@1196	Registre numérique	BAUCHET Thierry	
@1197	Registre numérique	CHAPEAU laurent	
@1198	Registre numérique	BES marie-pierre	AUTATE
E1199	Courriel	OLIVIER LAURET	
@1200	Registre numérique	LOUBET Robert	
@1201	Registre numérique	SIBERTIN-BLANC Christophe	Association pour la Défense de l'Environnement et la Qualité de la Vie à Ancely
@1202	Registre numérique	BEAUVAIS Quentin	
@1203	Registre numérique	ROHAUT Cédric	
@1204	Registre numérique	GRANET Line	
@1205	Registre numérique	VUITTON Thomas	
@1206	Registre numérique	CHEVALLIER Paul	
@1207	Registre numérique	GOMRI hiba	
@1208	Registre numérique	SALHI Sophia	
@1209	Registre numérique	REIX AURELIEN	
@1210	Registre numérique	GIL LAURA	
@1211	Registre numérique	LECLAIR Janick	
@1212	Registre numérique	GARFATTA karim	
@1213	Registre numérique	ROUQUETTE Catherine	
@1214	Registre numérique	MALGOUYRES Céline	
@1215	Registre numérique	CAPDEVIELLE Caroline	
@1216	Registre numérique	DAVEREDE Marc	
@1217	Registre numérique	CHIBARIE Jean claude	Ccit particulier
@1218	Registre numérique	JEUNIAUX Marie-Christine	
@1219	Registre numérique	LACOMBE Eugénie	
@1220	Registre numérique	LHULLIER pierre	
@1221	Registre numérique	HUBERDEAU MARie	
@1222	Registre numérique	ZULAUF etienne	
@1223	Registre numérique	BUSSON Florent	
@1224	Registre numérique	BERTY Viviane	
@1225	Registre numérique	CASTANER Françoise	
@1226	Registre numérique	JAMMES Romain	L'itinéraire-Bis
@1227	Registre numérique	LASPOUGEAS Marie Pierre	
@1228	Registre numérique	CLIMENT Philippe	
@1229	Registre numérique	NAU Pierre-Olivier	Groupe Manatour
@1230	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1231	Registre numérique	VES Luca	
@1232	Registre numérique	TRICON-RUSSO Laura	
@1233	Registre numérique	HUDRY Antoine	
@1234	Registre numérique	HAROUÏ REDOUANE	Immobilier
@1235	Registre numérique	MARTEL Lucile	
@1236	Registre numérique	CHAUBET Anne	Conseil Syndical de la copropriété du 3 boulevard des Minimes
@1237	Registre numérique	DARGESEN GILBERT	
@1238	Registre numérique	GARCIA Frederic	
@1239	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	Association "Non au gratte-ciel de Toulouse »
@1240	Registre numérique	ESPAÑO François	
@1241	Registre numérique	CAMBON Pierre	
@1242	Registre numérique	BARIN Lionel	AIMP
@1243	Registre numérique	GAU Pauline	
@1244	Registre numérique	STOLFO Thierry	
@1245	Registre numérique	BOSVIEUX Sébastien	
@1246	Registre numérique	ECHENE Gérard	
@1247	Registre numérique	DUBOIS Guy	
@1248	Registre numérique	MAURY Henri	Personnel
@1249	Registre numérique	MALBERT Amandine	
@1250	Registre numérique	KIESER Jacqueline	
@1251	Registre numérique	CORMIER Valérie	Eurosud TEAM
@1252	Registre numérique	COUBRAY bernard	
@1253	Registre numérique	KIESER 'L BAZ Alain	
@1254	Registre numérique	CASTANER Claudine	
@1255	Registre numérique	BRUNENGO Cécile	
@1256	Registre numérique	ANONYME Camille	
@1257	Registre numérique	NUNES Miguel	
@1258	Registre numérique	TRINELLE Valerie	
@1259	Registre numérique	HERRB Matthieu	
@1260	Registre numérique	MAUGET Anaïs	
@1261	Registre numérique	GRADOS Auriane	
@1262	Registre numérique	YADINI Hicham	
@1263	Registre numérique	PRAUD MORILLON Martine	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@1264	Registre numérique	PORTÉ Laurent	Particulier
@1265	Registre numérique	PINNA Jérôme	
@1266	Registre numérique	GARCIA Emmanuel	
@1267	Registre numérique	MIROUSE Yvan	
@1268	Registre numérique	CHERON ERIC	
@1269	Registre numérique	DAVID PASCAL	
@1270	Registre numérique	GERMA-LESNE Marie ange	
@1271	Registre numérique	JONQUET SEGALA Paul-Emmanuel	Association Toulouse Quartier Bayard Matabiau
@1272	Registre numérique	NAKACHE Gilles	
@1273	Registre numérique	CHAPELLE Severine	
@1274	Registre numérique	SEBASTIEN VIGNETTE	MEDEF HAUTE GARONNE
@1275	Registre numérique	CARREY Corinne	
@1276	Registre numérique	RAYNAL Claude	Groupe socialiste Toulouse Métropole
@1277	Registre numérique	PRIVAT Isabelle	
@1278	Registre numérique	CARASSO Pierre	
@1279	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	
@1280	Registre numérique	BOITEUX Jean-Luc	
@1281	Registre numérique	PATUREL Jean	
@1282	Registre numérique	GAILLARD Ariane	
@1283	Registre numérique	BELLAN MICHELE	CBRE
@1284	Registre numérique	LANVIN Olivia	
@1285	Registre numérique	MONTE Cyril	Chef D'entreprise
@1286	Registre numérique	CHEREAU RAYNALD	
@1287	Registre numérique	TARLET Bernard	
@1288	Registre numérique	SEGONZAT Cégo	
@1289	Registre numérique	CONTER jean	
@1290	Registre numérique	COHEN Pierre	Groupe des élu.e.s du Groupe Génération.s, Socialisme et Écologie de la Ville de
@1291	Registre numérique	VESSIERE Raphael	
@1292	Registre numérique	DUMAS Jutta	Citoyenne
@1293	Registre numérique	DONOT BOUTY Laurene	
@1294	Registre numérique	CAZALS Danielle	
@1295	Registre numérique	SCHEERENS François	
@1296	Registre numérique	ROY Alain	gazette des chalets
@1297	Registre numérique	BELLAN MICHELE	
@1298	Registre numérique	SAINT-AGNE Patrick	
@1299	Registre numérique	BROUQUIERES Guillaume	
@1300	Registre numérique	MÉGEVAND Dominique	
@1301	Registre numérique	SIMON Tristan	tsim31@free.fr
@1302	Registre numérique	COWSERT Patrice	
@1303	Registre numérique	VASSAL PATRICE	
@1304	Registre numérique	ARRIGHI Valles31	
@1305	Registre numérique	VERNAY Vincent	
@1306	Registre numérique	SADRIN Anne	
@1307	Registre numérique	CROUAU Guillaume	Association 2 pieds 2 roues
@1308	Registre numérique	AUMOND Jade	
@1309	Registre numérique	SCHIEHLE BRUNO	
@1310	Registre numérique	GAMOSSI ABDERRAHMAN	
@1311	Registre numérique	CAZALS Thérèse	
@1312	Registre numérique	CARASSO nadine	
@1313	Registre numérique	ROY Bernard	
@1314	Registre numérique	GO Léo	
@1315	Registre numérique	ROY Renee	
@1316	Registre numérique	KLEITZ Marie-Cécile	
@1317	Registre numérique	ROBLES Nati	
@1318	Registre numérique	PAILLOT Magalie	
@1319	Registre numérique	ROUMY Michel	
@1320	Registre numérique	MATHEVET Romain	
@1321	Registre numérique	GARCIA-TARAC Maxime	Étudiant - Université Toulouse 2 Jean Jaurès
@1322	Registre numérique	VACHER Virginie	
@1323	Registre numérique	GODEC Régis	EELV
@1324	Registre numérique	MURIEL İñaki	
@1325	Registre numérique	CLOCHET Clochou	
@1326	Registre numérique	LE ROUZIC Béatrice	
@1327	Registre numérique	KERCKHOVE Virginie	
@1328	Registre numérique	P. david	
@1329	Registre numérique	MAGRYS Malgosia	
@1330	Registre numérique	DE WOLBOCK Vincent	
@1331	Registre numérique	P. david	
@1332	Registre numérique	CRUSELLS MATTHIEU	
@1333	Registre numérique	FROMENT Nico	
@1334	Registre numérique	COYO Joël	
@1335	Registre numérique	MÉTAIS Hélène	
@1336	Registre numérique	DURAND Kenza	
@1337	Registre numérique	HAMICHE Alexandre	

Référence	Source	Prénom NOM	Organisme
@1338	Registre numérique	CAZENAVE Isabelle	
@1339	Registre numérique	MÉTAILIÉ Hélène	
@1340	Registre numérique	BELLAN MICHELE	
@1341	Registre numérique	HALLUIN Audrey	
@1342	Registre numérique	JOLLY Clémence	
@1343	Registre numérique	KAHN Laure	
@1344	Registre numérique	DESCUNS-CARRAUD Emilie	Office notarial Boulevard marechal Leclerc
@1345	Registre numérique	DURAND Sandy	
@1346	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	Association "Non au gratte-ciel de Toulouse "
@1347	Registre numérique	DURAND Sandy	
@1348	Registre numérique	RONCALLI PHILIPPE	FEDERATION DES COMMERCANT DE TOULOUSE
@1349	Registre numérique	SZELECHOWSKI Marion	
@1350	Registre numérique	MEBAOUDJ Richard	
@1351	Registre numérique	LE HENAFF Yves	KAWANTECH
@1352	Registre numérique	BANDIER Fabien	
@1353	Registre numérique	SUDRES Mathieu	
@1354	Registre numérique	FOURNIER Odile	habitante de Toulouse
@1355	Registre numérique	MAGIMEL Marion	
@1356	Registre numérique	GARÈS Alain	
@1357	Registre numérique	GAUBICHET Matthieu	
@1358	Registre numérique	CALVO Jessie	
@1359	Registre numérique	LACANETTE Pierre-Olivier	
E1360	Courriel	MATHIEU SUDRES	
@1361	Registre numérique	DUPONT NADINE	
@1362	Registre numérique	SEGALA Marie-Elisabeth	
@1363	Registre numérique	DURAND benoît	rallumons l'étoile
@1364	Registre numérique	YON Frederic	
@1365	Registre numérique	FRAISSE Alberta	
@1366	Registre numérique	ARTI Pierre-Jean	
@1367	Registre numérique	CARRER Anonyme	
@1368	Registre numérique	HOEPFFNER Michel	Association Bien Vivre à St-Aubin (BVSA)
@1369	Registre numérique	GODEFROY Pascal	
@1370	Registre numérique	ROBERT Delphine	
R1371	registre papier	BEGUILHEM Bernard	
R1372	registre papier	PELAT Michel	
R1373	registre papier	DELRIEU Robert	
R1374	registre papier	GALY Laurent	
R1375	registre papier	ORTHOLAN Catherine	
R1376	registre papier	FREDERICQ Denise	
R1377	registre papier	GRANIER Gérard	
R1378	registre papier	GILARD Laurent	
R1379	registre papier	MOUDENC Jean-Luc	
R1380	registre papier	CAPDEVIELLE Charles	
R1381	registre papier	DE LATOUR Philippe	
R1382	registre papier	DELOS René	
R1383	registre papier	CRONIER Denis	
R1384	registre papier		
R1385	registre papier		
R1386	registre papier	LEOTARD Claude	
R1387	registre papier	Pierre Cohen et Claude Touchepeu	Groupe Générations.s, Socialisme et Ecologie de la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole
R1388	registre papier	DAVID Pascal	
R1389	registre papier		Comité de Quartier Minimés - Barrière de Paris
E1390	Courriel	Anonyme	Contribution audio (2 fichiers : enregistrements d'interviews)
R1391	registre papier	VIDAL Marie	
C1392	Courrier	CAZAL Pierre	CAZAL
C1394	Courrier	THONNELIER Cyrille	Directeur Général Midi-Pyrénées Immobilier Résidentiel Nexity
C1403	Courrier	ROBARDEY Philippe	CCI Haute-Garonne
C1404	Courrier	CAZENEUVE Francis	TOEC
C1405	Courrier	LIGNON Régis	Routes de France
C1406	Courrier	LAGARDE Jacques	
C1407	Courrier	PIERROT Christian	

Annexe H-2 : Liste des entreprises du bâtiment

Le tableau suivant présente l'inventaire des entreprises ayant signé ou envoyé un bulletin de participation à l'enquête plus ou moins identique et enregistré sous le numéro d'identification C1127 dans le registre global de l'enquête.

Entreprise	Nom Prénom
2DSO	CLAIRE LACROIX
2DSO	JEAN JACQUES ROUCH
3D ELEC	MIGUEL GUERRIER
3DECO MENUISERIE	WILFRID GUENIER
3DECO MENUISERIE	WILFRID GUENIER
3DECO MIROITERIE	WILFRID GUENIER
AB NETT SERVICES	ARNAUD WEBER
ACC	NICOLAS GRIFFET
AGENCE TOULOUSAIN D'ÉTANCHEITÉ	STÉPHANE LANDRON
AGTHERM	JULIEN AGUILAR
AJ PLOMBERIE	JULIEN ANTUNES
AJS ENERGIE	MARC VIGNERAS
ALCAR RIVALS	DENIS ELIBOX
ALCAR RIVALS	EMMANUEL THORENT
ALCAR RIVALS	ERIC NASTER
ALCAR RIVALS	FRÉDÉRIC DROIEN
ALCAR RIVALS	GILBERT CALMELS
ALCAR RIVALS	LYDIE WARNET
ALCAR RIVALS	MADI HEFFIDHOU
ALCAR RIVALS	MATHIEU TAULET
ALCAR RIVALS	MAURICE DEJEAN
ALCAR RIVALS	PHILIP OWUSU
ALCAR RIVALS	SANDRA FILLEROY
ALCAR RIVALS	THIERRY MOSSAT
ALIBERT SASU	SEBASTIEN ALIBERT
ALLAIS ENTREPRISE	CHIRSTIAN ALLAIS
ANTRAS	SEBASTIEN MARTINEZ
ARPENC 31	AUDE ET ROLLAND PLANQUES
ATMENUISERIES	MICHEL CARIVES
AZCCE	AXEL ZIDANE
BIO ENERGIES DIFFUSION	BRUNO LAZARD
BOBIO & JOANIN	FABIEN DOUMERC
BTPMP	ADRIEN FOUAD
BTPMP	BÉATRICE TZVETAN
BTPMP	BRIAC FUENTES
BTPMP	CÉDRIC GUIGNIER
BTPMP	CYRIL DUPUIS
BTPMP	DAVID COLOM TORO
BTPMP	FLORENCE DAUDE
BTPMP	FREDERIC LUTZ
BTPMP	GARY CARLIGR
BTPMP	GUILLAUME LACOMBE
BTPMP	KARL DAVALA
BTPMP	LAURENT MORENO
BTPMP	LUDOVIC SABARY
BTPMP	MAGALIE TEISSEIRE
BTPMP	MÉLANIE MICHEL
BTPMP	SÉBASTIEN DELBREIL
CARRÉ	MARC FAURE
CARRÉ SAS	FREDERIC CARRÉ
CARRELEURS MIDI-PYRÉNÉES	BRUNO BENAZETH
CAUSSAT ESPACES VERTS	ERIC CAUSSAT
CB CONSTRUCTIONS	PHILIPPE BAUDET
CB CONSTRUCTIONS	PHILIPPE BAUDET
CBM LES COUVREURS OCCITANS	NICOLAS FERRARI
CEDES	ERIC TOUTIN
CEDES	MARID BECERRIL GARCIS
CEDES	PASCAL AUBIALET
CEDES	ROMAIN CANCOUËT
CEDOO	GERALD ROLIER
CERM SOLS	PIERRE SALVADOR
CHARPENTE ARSEGUET	PATRICK ARSEGUET
CHARPENTERS COUVREURS DE GASCOGNE	MICHEL CLEMENTE
CHEVRIN GELI SAS	STANISLAS CHEVRIN
CHRONOLAQ	AURÉLIEN CABSAGNE
CHRONOLAQ	BRYAN DANG
CHRONOLAQ	CHIRSTINE CHARTOUNI
CHRONOLAQ	CHRISTIAN PACCO
CHRONOLAQ	CYRIL AVIGNON
CHRONOLAQ	CYRIL CAHOUR
CHRONOLAQ	CYRIL GIMENEZ
CHRONOLAQ	DOMINIQUE PUPULIN
CHRONOLAQ	ERIC ESCAICH
CHRONOLAQ	FLORIAN GUILLOUX

Entreprise	Nom Prénom
CHRONOLAQ	GILLES ROUTABOUL
CHRONOLAQ	GREGORY FABIEN
CHRONOLAQ	GUILLAUME SOULET
CHRONOLAQ	HATEM HERZALLAH
CHRONOLAQ	ISAAC GIUNNEY
CHRONOLAQ	JENNY ESCAICH
CHRONOLAQ	JÉRÉMY AROLES
CHRONOLAQ	JÉROME MIGUEL
CHRONOLAQ	JOEL LOPEZ
CHRONOLAQ	LARREY NACINE
CHRONOLAQ	MALOME DANG
CHRONOLAQ	MOHAMMED BELAHSENE
CHRONOLAQ	NIZAR BOUALLEGUE
CHRONOLAQ	NOUREDDINE ROUHANI
CHRONOLAQ	RAPHAELLE ESCAICH
CHRONOLAQ	SAÏD ABBES
CHRONOLAQ	SÉBASTIEN RESONGLES
CHRONOLAQ	THIBAUT ESTAQUE
CHRONOLAQ	THIERRY ESCAICH
CHRONOLAQ	WILLIAM YOCUM
CIROUANT FRÉDÉRIC MENUISERIE	FRÉDÉRIC CIROUANT
COMPAS	DANIEL CARSALEDE
CONCEPT ISOLATION	GILLES ZAPPATA
COURDARIOS	FRANCIS LEYRAT
CZERNIK	PHILIPPE CZERNIK
DAUPHINÉ ISOLATION 31	JEAN FRANÇOIS CRÉZÉ
DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION	BENOIT AUBERT
EBENISTERIE MENUISERIE ROMANO	SERGE ROMANO
ECTP	THIERRY JOURDAN
ECTP	THIERRY MASCARAS
ECTP	THIERRY TAURAN
EDIFICE COMMINGES BATIMENTS	SEBASTIEN MARTINEZ
EHBI	HAMID EL OUAD
EHTP	FRÉDÉRIC CORESTINI
EIFFAGE CONSTRUCTION	PHILIPPE CARRERE
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES FONTANIE	PATRICK GUY
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES SUD-OUEST	LIONEL BOUSQUET
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES FONTANIE	PATRICK GUY
EMP	TOBY MEDDAND
ENPYCO	FRÉDÉRIC GERMAIN
EPE	DAVID GRANIER
EST	VINCENT DELORD
ETB	BENOIT BROQUA
ETB	CATHERINE GIL
ETB	CHARLES STEFENEZ
ETB	FABIEN ZANIBELLATO
ETB	JEAN LUC LIVROUZH
ETB	JESSICA CAMPO
ETB	JOSEFA MARTINEZ
ETB	MUSTAPH AKKI
ETB	NICOLAS COURET
ETB	RACHID RABAI
ETB	SERGE DE OLIVEIRA
EURL PENAVAYRE	JEAN LOUIS PENAVAYRE
EXEDRA IDI PYRÉNÉES	OLIVIER BOUHOT
FACE MIDI-PYRÉNÉES	CHRISTIAN JBARCQ
FB CHARPENTE	PATRICK FELIX
FFB31	EDMOND ROUDIÈRE
FFB31	AGUDO FRÉDÉRIC
FFB31	BERTRANET
FFB31	BEUMENDIEL SONIA
FFB31	BOLLE
FFB31	BOSC
FFB31	CHIALVA SIMEAN
FFB31	CHIRSTOPHE GILLOT
FFB31	CLÉMENT CRISTANTE
FFB31	DANOT
FFB31	ESPARROS
FFB31	GILDE GALY
FFB31	GUITI
FFB31	INGREI GUY
FFB31	LAPINI DENIS
FFB31	LARON NICOLS
FFB31	MARTINEZ THIERRY
FFB31	MAXIME SALES
FFB31	NICOLAS COIRIER
FFB31	NICOLAS FOURY
FFB31	PERES JUAU
FFB31	REMI PATEBEX
FFB31	TEZZON
FFB31	THOMAS BOURGEOIS

Entreprise	Nom Prénom
FFB31	VERGÉ
FOURCADE COMMINGES	CYRIL CANTRELLE
FUGIE ZNEO	ALAIN GROS
GALLEGO	ANTOINE NUNES
GARRIGUES SAS	LAURENT GARRIGUES
GB AGENCEMENT	VINCENT GATIMEL
GBMP	ROMAIN BUIL
GEO ENVIRONNEMENT	FRANCK PORCEL
GEO ENVIRONNENT	MARCELLINE DEPORTE-CHEROT
GEO ENVIRONNENT	YANN BONAFOUS
GIESPER	VIRGNIE SABAMIER
GIESPER	CAROLE HENRIQUES
GIESPER	CYRIL DELANGE
GIESPER	DIDIER AMIEL
GIESPER	DOMINIQUE COFFARD
GIESPER	FRANCK NAVARRO
GIESPER	FRANÇOIS ALVAREZ
GIESPER	HUGO BANCOURT
GIESPER	MATHIEU CAVAGNÉ
GIESPER	PAUL REYNAL
GIESPER	STÉPHANIE BELLAHCENE
GIESPER	THIERRY MONDANGE
GIESPER	WENTRU JACQUES
GIESPER SAS	JEAN-PHILIPPE BOUILLE
GIRAUD	ALAIN DUBOIS
GIRAUD	ALAIN DUBOIS
GIRAUD	ARTHUR BERGES
GIRAUD	FRANÇOIS SANIP
GIRAUD	FRÉDÉRIC VIDAL
GIRAUD	GEOFFREY BELDAME
GIRAUD	JÉRÔME MARTY
GIRAUD	JULIEN BLANC
GIRAUD	PASCAL LARROQUE
GIRAUD	SABINE GRAND
GIRAUD MIDI PYRÉNÉES	JEAN-CLAUDE CARBONNEL
GIRAUD MII PYRÉNÉES	JEAN JACQUES LOPES
GRENAILLAGE METALLISATION THERMOLAQUAGE	ISABELLE DUALÉ
GROUPE CLIMATER	STÉPHANE GILET
GROUPE CRESPI	BRUNO DUMAS
GROUPE ENR SOLINSTALL	JEAN-MARC MAURY
GROUPE FR	NOEL BUISSON
GROUPE GIESPER	CÉLINE DELHAYE
GROUPE MARTINEZ	HÉLÈNE GAFFIÉ
GROUPE MARTINEZ	MARTINE DUPEIX
GROUPE MARTINEZ	SÉBASTIEN MARTINEZ
GROUPE SAINT ELOI	HENRIE GAUVRIT
GUINTOLI	FABIEN MILLION
GUINTOLI	GOMILA PATRICIA
GUINTOLI	HAROUN SIREYS
GUINTOLI	LUMBRERAS LAFONT CAROLE
GUINTOLI	MONS PATRICK
GUINTOLI	PAMBY ALAIN
ICUENTZ SAS	MICHEL TOURNIER
IDCAL PEINTURE LAGREZE BATIMENT	SEBASTIEN LAGREZE
IDP ARCHITECTES	HÉLÈNE GBOUGER
IDP USAGES & PROCESS	FRÉDÉRIC DELORD
IMPC	CHRISTOPHE PALUDETTO
IPS	THIERRY FREDE
ISB	BERNARD BALTE
JARDINERIE DE L'UNION	PATRICIA CAUSSAT COLOMAR
JEAN LA TOUR	JEAN-YBES LACOCHE
KALITEC GÉNIE CLIMATIQUE	HERVÉ MERIC
LACIS	ANTHONY CHAPAT
LACIS	DÉBORAH GEORGES
LACIS	FIORUCCI ALEXIS
LACIS	JEAN CLAUDE MICHEL
LACIS	JORDA LAURENT
LACIS	LAFHYEL MOUNIR
LACIS	LAVASSEUR CAMILLE
LACIS	MODY SAKO
LACIS	OLIVIER MASSON
LACIS	PASCOLINI SYLVIE
LACIS	RAPHAEL BERDAIL
LACIS	RITA BOUKHATTAN
LACIS	STÉPHANE ESCALANT
LACIS	STÉPHANE RODRIGUEZ
LACIS	TALAVERA THOMAS
LES 3 MOUSSES	RÉMY VIART
LES PLATRIERS D'OCCITANIE	THIERRY BERNAT
LUCHIN ET FILS	PASCAL SALEIX
M2 PEINTURE 31	ZOLA MBALU

Entreprise	Nom Prénom
MAGPIT	MONIQUE JULIARD
MAS BTP	LAURENT ASFAUX
MATÉA	ANNE JARNO
MATEA PROMOTION	BRUNO VIDAL
MATEA PROMOTION	VICTOR VENTRE
MATÉA PROMOTION	JÉRÔME PROMOTION
MCP COMBRET	COMBRET LOÏC
MENUISERIE ANTRAS	ARMELLE BERNARD
MORGANI H2O CONFORT	ANTOINE MORGANI
MZEHEOS ELECTRICITE	JEAN MARC MATEOS
NET SOLS	NADINE COSTES
NGSO	BERTRAND DESPLATS
NTC ROME	NICOLAS SIRUT
NUANCE PEINTURE	NAJLA ROBOIN
OBAP	PIERRE GATIMEL
ORELEC	OLIVIER RAYBAUD
PARQUET ET SOLS 31	JOEL EVRARD
PAULETTI	NICOLAS LARGER
PB ENTREPRISE	LIONEL PERRET
PCA PROMOTION SAS	P. CAVAGNÉ
PEPINIERES DUPADOUENC SARL CAUSSAT	PATRICIA CAUSSAT COLOMAR
PHV	MICHEL ROUALT
PLATRES GARONNAIS	DAVID PALAME
PO	PHILIPPE ONNO
PRIMO	CHRISTOPHE BONIS CHARANCLÉ
PRIMO CHARPENTE	HÉLOÏSE MAZENP
PRIMO GROUP	KRISLY BELLIL
PRIMO GROUP	ROSE JOYA
PRIMO GROUPE	VIRGINIE MAYBON
PUR ET SIMPLE	LAURENT HOULES
PZC	CHRISTOPHE CHEVALIER
QUERCY CONFORT	MATTHIEU GUILLAUMET
QUERCY CONFORT	YANNICK MOURET
ROUZES	CHRISTIAN ARNAUD
ROUZES	JEAN CHRISTOPHE WEDIEM
ROUZES	JEAN-PIRRE ROUZES
ROUZES	JÉROME ROUZES
ROUZES	NADALIN BENOIT
ROUZES	PIERRE-SIMON COPPE
ROUZES	XAVIER DEJEAN
ROUZES	YOAN MAZZON
SA LA GARONNE	NICOLAS PASCUAL
SAL GOMEZ ELECTRICITÉ	LIONEL GOMEZ
SAM	FRANÇOIS XAVIER DE PUYBOUDET
SANIZINC	CHRISTOPHE LAMARQUÉ
SARL ADONIS	JOEL ADONIS
SARL ATE	STEPHANE LANDRON
SARL BÉGUÉ PHILIPPE	PHILIPPE BÉGUÉ
SARL BEQU PHILIPPE	BEQUE PHILIPPE
SARL BRENTÉGANI	ABDOU INSA
SARL BRENTÉGANI	BENEDITO DOS SANTOS
SARL BRENTÉGANI	CLERY BERGES
SARL BRENTÉGANI	DARIO GONCALVES
SARL BRENTÉGANI	DOMINIQUE LLORENS
SARL BRENTÉGANI	JORGE GONCALVES
SARL BRENTÉGANI	LÉOPOLD MAILLARD
SARL BRENTÉGANI	MANUEL NUNES
SARL BRENTÉGANI	NICOLAS BRENTÉGANI
SARL BRENTÉGANI	TIAGIO DOS SANTOS
SARL CASADEI	ENEA CASADEI
SARL COUFFIGNAL	REMI DARDENNE
SARL ECTP	ERIC CASTILLON
SARL ECTP	ISABELLE CASTILLON
SARL ECTP	JEAN MARC CASTILLON
SARL JAE	DAVI AVERSENQ
SARL JPC	
SARL NEGRETTO	HUGUES NEGRETTO
SARL PEINTURES RICARDIE	JEAN LUC RICARDIE
SARL PRO FERMETURES SERVI CES	FRÉDÉRIC CUGNET
SARL RIVA CHRISTIAN	ALEXIS RIVA
SARL RIVA CHRISTIAN	CHRISTIAN RIVA
SARL RIVA CHRISTIAN	RIVA SYLVIE
SARL RIVA CHRISTIAN	VINCENT BERGUES
SARL SOTO YORÉ	JOSÉ SOTO
SARL SPIDECO	LOUIS TURATELLO
SAS AMA	NICOLAS VAUDUN
SAS CED	DIDIER NOGUES
SAS GARCIA	ALAIN FRAZAL DE CONTORQUET
SAS GEA	ALPAY GENEL
SAS GEA	CELINE LIARSOU
SAS GEA	HERVE HENRIOL

Entreprise	Nom Prénom
SAS GEA	MARION ZUCCHETTI
SAS GEA	PASCALE FRESNAIS
SAS GEA	XAVIER SALA
SAS GIESPER	NATHALIE LOPEZ BELUSCA
SAS GROUPE FR	FRÉDÉRIC JEAN
SAS LHERM TP MIDI-PYRÉNÉES	STEPHAN REVIGNAS
SAS LUZENT FRÈRES	PATRICK LUZENT
SAS PLATRIERS MIDI-PYRÉNÉES	CHRISTOPHE HATTINGUAIS
SAS RUGOTEH	JOEL JAUD
SAS SLB	PIERRE VAISSIERES
SAS SOGATRAP	MARC DEJEAN
SAS SOGATRAP	MÉLANIE GALIANA
SASU RN HABITAT	RACHID MALAGOUEN
SATI	NICOLAS LARGER
SCLE SFE	JEAN FRANÇOIS REVEL
SGE ENTREPRISE GIORDANINO	YOAN GIODANINO
SIORAT	VERGRAULT FRANÇOIS
SMAP	XAVIER HANNON
SNAAM	JEAN-PIERRE LATYAGJE
SO REP	GILBERT BOYER
SOCADEX	CHRISTIAN MERCIER
SOCAT	VINCENT JULIAT
SOCIETE CUBILO	CAROLE CUBILO
SOCIETE NOUVELLE THOMAS & DANIZAN	BENOIT FLANZY
SOCOTRAP	OLIVIER TRUC
SOFRAL	NATHALIE BENOIT
SOGAPEINT	PASCAL CARDEVILA
SOGATRAP	JÉRÉMIE DEJEAN
SOL FAÇADE	JEROME JIMENEZ
SOMEPOSE	ELISABETH BEILLES
SOPREMA ENTREPRISES SAS	MICHEL LIABOUR
SPIB	MONIQUE JULIARD
SPIE INUSTRIE ET TERTIAIRE	FRÉDÉRIC LA PORTE FAURET
SPIE TERTIAIRE	JEAN-PHILIPPE MAHUL
STB	CÉDRIC BEL
STB	THIERRY CLEMENT
STBAT	ALBAN DUNOD
STBAT	DIDIER ANDREDATINI
STDH	FRÉDÉRIC GHILARDI
STIBAT	CLEMENT CEVENES
STIBAT	FABIEN CHEVALIER
STIBAT	FANNY TOMBINI
STIBAT	HARRY NOUAILLE
STIBAT	LAURENT CADOT
STIBAT	LUENA GARCIA
STIBAT	MAXIME MASTHÉ
STIBAT	SEBASTIEN ROUANET
STIBAT	THOMAS FAUTHIES
STM	CYRIL CANTRELLE
STTL	CHRISTOPH DEVILLETTE
STTL	FABIEN FFBTP CORRÉGÉ
STTL	FRANCK HERNANDEZ
STTL	MARIE JOSÉE LOIRAT
STTL	MARLÈNE DEVILLETTE
STTL	NATHALIE BESSÉS
STTL	NELLY DUREAU
STTL	SOPHIE ESPERE
STTL	THIERRY HERNANDEZ
SUD OUEST PVC FERMETURES	JEAN-MICHEL ARMAUD
TEFF ISOLATION	CÉLINE DESNOES
TEKNO-B	CHRISTOPHE HERBERA
TOLOSA CONSEILS	CHRISTIAN VANOWALLF
TOLSAU	STÉPHANE TOLSAU
TOULOUSE CARRELAGES	ALAIN PASCAL
TUNZINI TOULOUSE	XAVIER BERUT
VIART LES 3 MOUSQUETAIRES	RÉMY VIART
	ALAMA LOUIS GABRIEL AIME
	BADIE FLORENCE
	MONIQUE JULIARD
	NATACHA PELLERIN
	SOCIÉTÉ AQUITAINE DU BÂTIMENT
	VIART CHARLOTTE
	VIART MÉLANIE

Annexe I :

Détail des contributions du public

Les 4 registres papier et le registre électronique sont consultables auprès de l'autorité organisatrice de l'enquête publique, à savoir la Préfecture de la Haute-Garonne.